

VALLÉE SUD - GRAND PARIS

VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018-2019



Vallée Sud
Grand Paris



www.valleesud.fr

SOMMAIRE

L'IDENTITE DE VALLEE SUD- GRAND PARIS.....	3
✓ Portrait du Territoire	3
✓ Vallée Sud - Grand Paris, un Territoire dynamique	6
✓ Un Territoire de projets et d'ambitions	7
✓ Les compétences de Vallée Sud - Grand Paris.....	8
✓ Gouvernance du Territoire.....	10
Vallée Sud - Grand Paris en action.....	12
PROTEGER ET AMELIORER LE CADRE DE VIE	13
DEVELOPPEMENT URBAIN	14
AMENAGEMENT	15
HABITAT.....	19
LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE.....	21
FONCIER	22
MOBILITES- DEPLACEMENTS	24
COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS	27
EAU ET ASSAINISSEMENT	29
EAU POTABLE	37
SECURITE INCENDIE.....	38
ECLAIRAGE PUBLIC	39
LA GESTION DU PATRIMOINE BATI	42
Les opérations de maîtrise d'ouvrage	51
LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS.....	69
Les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique	70
Les bibliothèques et médiathèques	79
Les théâtres	84
LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES	88
LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL	94
DEVELOPPEMENT DURABLE	95
POLITIQUE DE LA VILLE.....	99
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	101
MISSION FONDS EUROPEENS.....	104
LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC).....	107
SERVICES FONCTIONNELS ET VIE DES SERVICES	110
LES RESSOURCES HUMAINES.....	111
LES MOYENS FINANCIERS	113
L'ADMINISTRATION GENERALE	115
LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE.....	117
LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS	118

L'identité de Vallée Sud - Grand Paris



Vallée Sud
Grand Paris

Portrait du Territoire

L'Établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a été créé le 1^{er} janvier 2016 par la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi NOTRe. Son siège social est localisé à Antony, son siège administratif à Fontenay-aux-Roses.

Il résulte de la fusion de trois établissements publics de coopération intercommunale : la Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre, la Communauté d'agglomération de Sud-de-Seine, et la Communauté de Communes de Châtillon-Montrouge.

Il compte 11 communes (Antony - Bagneux – Bourg la Reine – Châtenay-Malabry – Châtillon – Clamart - Fontenay aux Roses – Malakoff - Montrouge – Le Plessis Robinson – Sceaux) et 400 617 habitants au 1^{er} janvier 2019.

Situé au carrefour des grands pôles économiques constitués par Paris, Vélizy, Issy-Boulogne, Saclay, Orly et Rungis, Vallée Sud - Grand Paris fait partie des 12 Territoires, qui composent la Métropole du Grand Paris. Ces Territoires sont définis comme étant des établissements publics de coopération intercommunale d'un seul tenant et sans enclave, comptant au moins 300 000 habitants

Vallée Sud - Grand Paris accueille un tissu très diversifié d'entreprises, de petites et moyennes aux grands groupes internationaux comme par exemple Orange et le Crédit agricole. Il bénéficie de la proximité du campus de rang mondial de Paris-Saclay et du pôle de recherche Cancer-Campus de Villejuif et accueille 4 centres de recherches et de développement :

- Orange-Technocentre à Châtillon : TIC & réseaux, 3000 salariés,
- IRSN - Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire à Fontenay : nucléaire & radioprotection,
- IRSTEA à Antony : agriculture & environnement, 105 salariés,
- IPVF -Institut Photovoltaïque d'Île-de-France à Antony : énergie & photovoltaïque, 15 salariés.

Chiffres clés du Grand Paris

Population : 7,2 millions d'habitants, 814 km², 8 598 habitants / km²

Attractivité : 1^{er} pôle d'emplois d'Europe, 1^{ère} destination touristique au monde, 25 % du PIB national

Institution : 131 communes – 12 Territoires– 209 conseillers métropolitains



Chiffres clés Vallée Sud - Grand Paris :

Population : 400 617 habitants, 47 km² dont 1 500 hectares d'espaces verts (32%), 8 523 habitants par km²

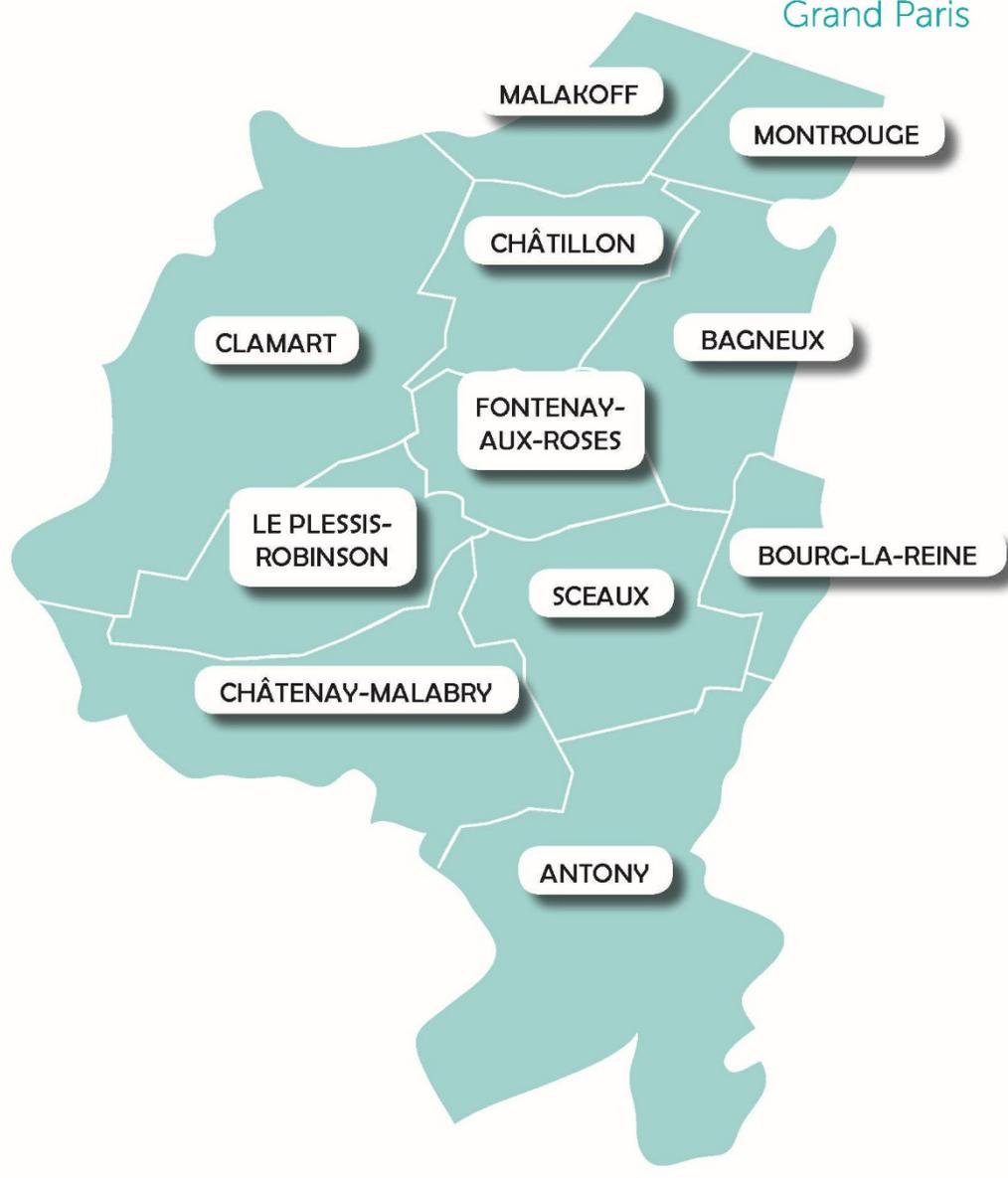
Attractivité : 23 605 entreprises, soit 18 % des Hauts-de-Seine, 150 000 emplois environ

Institution : 11 communes, 80 conseillers territoriaux, 11 conseillers métropolitains

TERRITOIRE
Vallée Sud - Grand Paris



Vallée Sud
Grand Paris



✓ Vallée Sud - Grand Paris, un Territoire dynamique

Vallée Sud - Grand Paris a enregistré entre 2010 et 2019 une **croissance démographique supérieure** à celle constatée dans le Département, + 0,43 % contre + 0,37 % dans les Hauts-de-Seine.

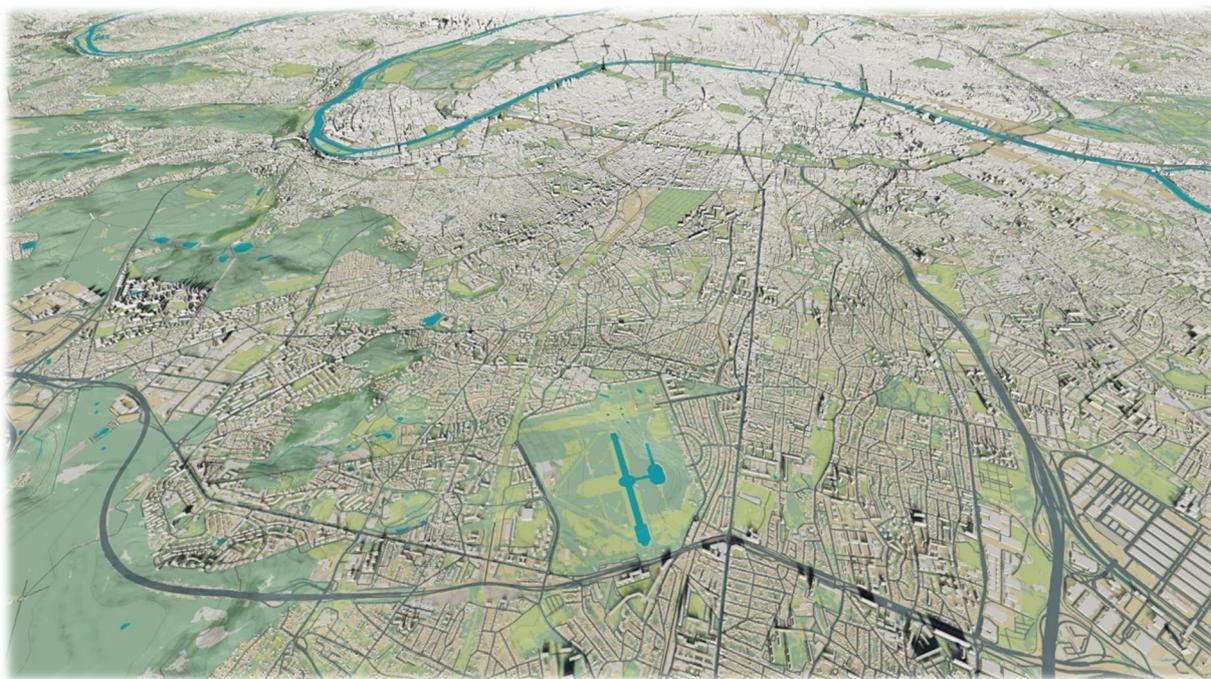
Le Territoire possède un **réseau structurant de transports en commun**, articulé autour des lignes B et C du RER et desservant 66 % de la population du Territoire :

- 11 gares RER,
- 2 lignes de Métro (lignes 4 et 13), et 4 stations de métro,
- 1 ligne de tramway T6,
- 1 gare Transilien,
- 20 lignes de dessertes locales relevant de la compétence de Vallée Sud-Grand Paris.

Ce **Territoire « Vert »** présente un ratio de 20 m² par habitant d'espaces verts, contre 19,6 m² dans le Département et 15,6 m² par habitant au sein de la Métropole du Grand Paris. Plusieurs espaces remarquables sont implantés sur le Territoire : le Parc de Sceaux, la Trame verte, le parc de la Vallée aux loups, ou encore le bois de Clamart.

Il se présente également comme un Territoire de « **villes de la proximité** » bénéficiant de **centres villes animés et de qualité**, accueillant des **universités** et proposant **une offre culturelle et sportive riche**.

Fort de son environnement agréable et structuré, le Territoire se caractérise également par son **dynamisme économique**. Il enregistre ainsi un nombre supérieur de création d'emplois par rapport à l'ensemble de la Métropole du Grand Paris et la Région Ile-de-France. Il repose sur un **tissu économique diversifié accueillant des petites et de grandes entreprises leader** de la production industrielle de haute technologie ainsi que de grands groupes multinationaux dans des **domaines diversifiés** : santé, banque, agroalimentaire, armement, information et édition.



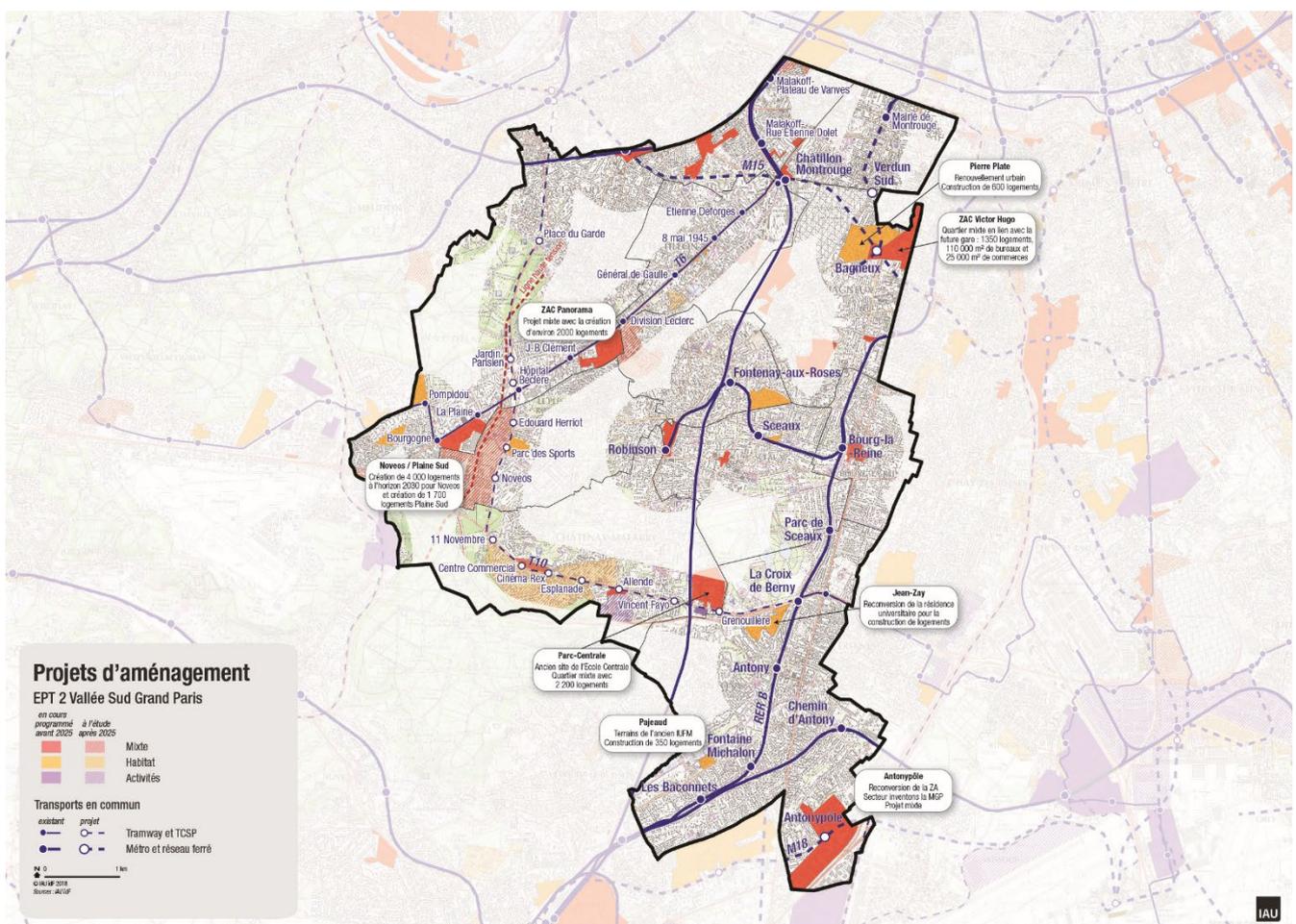
✓ Un Territoire de projets et d'ambitions

Vallée Sud - Grand Paris compte près de 470 hectares liés à une trentaine d'opérations d'urbanisme engagées ou à l'étude, couvrant 10 % du territoire.

Son dynamisme s'en trouve renforcé, les projections de populations faisant état d'une augmentation d'environ 60 000 habitants à l'horizon 2025 et la création de 37 200 emplois.

Dès 2020, le réseau de transports en commun du Territoire sera étoffé par l'arrivée de la ligne 4 à Bagneux. 3 lignes du Grand Paris Express sont programmées d'ici 2027 : la Ligne 15 améliorant l'accessibilité métropolitaine dans la moitié Nord du territoire à l'horizon 2024, la ligne 18 permettant de connecter directement le sud du territoire à Orly et Saclay à Antony, à l'horizon 2027, et enfin la ligne 10 du tramway à Clamart.

D'autre part, **l'environnement de vie est en constante amélioration**, caractérisé par le début des opérations d'enfouissement des lignes de Très Haute Tension (THT) à Clamart et au Plessis-Robinson. Cette opération fait l'objet d'un contrat d'Intérêt National (CIN) conclu avec l'Etat pour s'inscrire dans une dynamique de développement significative avec des quartiers mixtes proposant une large palette de services à la population et donnant une place de choix à l'habitat de qualité.



✓ Les compétences de Vallée Sud - Grand Paris

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Vallée Sud - Grand Paris exerce les compétences des trois anciennes intercommunalités (Hauts-de-Seine, Sud de Seine et Châtillon-Montrouge) en sus de celles imposées par la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015. Cette loi invitait les Territoires à se prononcer sur la définition de leur intérêt territorial à agir dans un délai de 2 ans à compter de leur création.

Les Territoires exercent ainsi trois types de compétences :

- Les compétences confiées dans leur intégralité par la loi aux EPT,
- Les compétences relevant de l'intérêt territorial,
- Les compétences fonction de l'intérêt métropolitain, dont l'exercice est ainsi partagé avec la Métropole du Grand Paris.

Les compétences dévolues dans leur intégralité par la loi :

Au titre de ses compétences obligatoires, Vallée Sud - Grand Paris organise les services publics suivants depuis le 1^{er} janvier 2016 :

- La **gestion des déchets urbains et assimilés** : collecte et traitement des déchets, réduction des déchets,
- **L'eau et l'assainissement** : gestion des réseaux d'eaux usées, potables et pluviales,
- La **politique de la ville** : contrats de ville, dispositif contractuel de développement urbain, local et d'insertion, prévention de la délinquance,
- Les **documents d'urbanisme réglementaire** : Règlement local de publicité et Plan locaux d'urbanisme à l'échelle du Territoire,
- L'élaboration du **Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET)**.

Les compétences définies par l'intérêt territorial :

La loi Notre ouvrait la possibilité aux communes membres d'un Territoire jusqu'au 1^{er} janvier 2018 de lui confier des compétences supplémentaires définies par un intérêt territorial.

Depuis sa création, et dans l'attente de la définition de l'intérêt territorial, Vallée Sud - Grand Paris exerçait les compétences des anciennes intercommunalités sur leur périmètre.

Le Conseil du Territoire a défini le 21 novembre 2017 l'intérêt territorial, qui reprend les missions déjà confiées à Vallée Sud - Grand Paris. Ces compétences sont les suivantes :

- **La construction, l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'enseignement dans les équipements culturels et sportifs suivants** :
 - 8 conservatoires de musique et de danse situés à Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine-Sceaux, Clamart, Châtenay-Malabry, Châtillon, Malakoff, Fontenay-aux-Roses,

- 9 équipements aquatiques : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud à Antony, les piscines de Bagneux, Clamart, Châtillon-Malakoff, de Fontenay-aux-Roses, la piscine du Hameau au Plessis-Robinson, la piscine des Blagis à Sceaux, l'Aquapole à Montrouge,
 - 7 médiathèques, réparties sur les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,
 - 7 théâtres, parmi lesquels :
 - Deux théâtres en régie directe : le Théâtre Jean Arp à Clamart et le Théâtre Victor Hugo à Bagneux,
 - 5 théâtres gérés sous la forme associative : le théâtre les Gémeaux à Sceaux, le théâtre Firmin-Gémier à Antony et le Théâtre la Piscine à Châtenay-Malabry, la Maison des Arts au Plessis-Robinson, le Théâtre 71 à Malakoff, l'EPA des Sources à Fontenay-aux-Roses,
 - 1 lieu singulier : le Plus Petit Cirque du Monde (PPCM) à Bagneux.
- La gestion du réseau d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,
 - La politique de l'emploi,
 - Les politiques de protection de l'environnement et de développement durable,
 - La gestion des réseaux de transports locaux,
 - L'action sociale mise en œuvre par les centres locaux de coordination gérontologique (CLIC) pour les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff,
 - Les logements étudiants, les résidences étudiantes Jean Zay et Vincent Fayot,
 - La protection incendie.

Les modifications en 2018 ont porté essentiellement sur le transfert d'équipements publics :

- Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion de l'Aquapole de Montrouge,
- Transfert à Vallée Sud - Grand Paris de la gestion du Stade nautique de Châtillon-Malakoff, précédemment confié à un syndicat mixte dorénavant dissous,
- Extension à l'ensemble des communes de la gestion de la protection incendie.
- Délégation du droit de préemption urbain et du droit de priorité (ville de Clamart)

Les compétences définies en fonction de l'intérêt métropolitain et partagées avec la Métropole du Grand Paris :

- Le développement économique pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- La Politique locale d'Habitat pour la partie non déclarée d'intérêt métropolitain,
- La gestion des opérations d'aménagement à compter du 1^{er} janvier 2018.

✓ **Gouvernance du Territoire**

Le Conseil de Territoire

Assemblée délibérante de l'Établissement Public Territorial, le Conseil de territoire de Vallée Sud - Grand Paris est composé de 80 conseillers territoriaux désignés par les conseils municipaux des 11 villes membres. Les conseillers métropolitains, élus par les conseils municipaux des communes membres, sont également désignés comme conseillers territoriaux. Le système de répartition des sièges assure une représentativité des communes proportionnelle à leur population :

- Antony : 13
- Bagneux : 8
- Bourg-la-Reine : 4
- Châtenay-Malabry : 7
- Châtillon : 7
- Clamart : 11
- Fontenay-aux-Roses : 4
- Le Plessis-Robinson : 6
- Malakoff : 6
- Montrouge : 10
- Sceaux : 4

Le Président du Territoire

Jean-Didier Berger, maire de Clamart et Vice-Président du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine, a été élu Président de l'Établissement public territorial de Vallée Sud - Grand Paris à l'occasion du premier Conseil du Territoire le 18 janvier 2016.

Le Président prépare et exécute les délibérations du Conseil du Territoire. Il reçoit en outre délégation du Conseil dans plusieurs domaines, dont il rend compte à chaque Conseil. Enfin, il est le chef du personnel de Vallée Sud-Grand Paris.

Le Bureau du Territoire

Le Bureau territorial a été constitué lors du premier Conseil territorial, le 18 janvier 2016. Le Conseil de Territoire a désigné 11 vice-présidents.

Le Président a choisi de donner délégation par arrêté à chaque Vice-Président dans des domaines de compétences précisément définis.

Le Président et ses vice-présidents forment l'exécutif de la collectivité. Le Bureau constitue le lieu du débat et de la concertation politique. Il se réunit mensuellement afin de traiter les dossiers relatifs à la stratégie de développement de la collectivité, son positionnement dans le Grand Paris, et prépare les Conseils du Territoire. Le bureau exécutif délibère également dans les domaines de sa délégation reçue du Conseil de Territoire.

Les Commissions thématiques

Les membres des commissions se réunissent avant chaque Conseil de Territoire pour étudier les affaires à l'ordre du jour mais également pour préparer les orientations et décisions du Territoire.

Trois commissions ont été constituées :

- La commission habitat, aménagement et urbanisme, développement économique et social, développement durable et environnement, présidée par Monsieur Benoît Blot,
- La commission finances, ressources humaines, innovation et nouvelles technologies, présidée par Monsieur Jean-Yves Sénant,
- La commission culture et relations avec l'Université, sport, relations internationales et grands événements, politique de la ville et transports, présidée par Monsieur Philippe Laurent.

CONSEIL TERRITORIAL



Vallée Sud
Grand Paris

Bureau territorial

Le Président et les Vice-Présidents



Jean-Didier BERGER
Président
Maire de Clamart



Georges SIFFREDI
1^{er} Vice-Président
Habitat
Maire de Châtenay-Malabry



Marie-Hélène AMIABLE
2^e Vice-Président
Politique de la ville et transports
Maire de Bagneux



Jean-Loup METTON
3^e Vice-Président
Relations internationales et grands événements



Jean-Yves SENANT
4^e Vice-Président
Finances
Maire d'Antony



Jean-Pierre SCHOSTECK
5^e Vice-Président
Sport
Maire de Châtillon



Jacqueline BELHOMME
6^e Vice-Président
Développement durable et environnement
Maire de Malakoff



Benoît BLOT
7^e Vice-Président
Gestion des déchets et PLUR
Maire adjoint du Plessis-Robinson



Laurent VASTEL
8^e Vice-Président
Innovation et nouvelles technologies
Maire de Fontenay-aux-Roses



Philippe LAURENT
9^e Vice-Président
Culture et relations avec l'Université
Maire de Sceaux



Philippe LORÉC
10^e Vice-Président
Développement économique
Conseiller Régional



Yves COSCAS
11^e Vice-Président
Ressources humaines
Maire adjoint de Clamart

Les Conseillers territoriaux



Rodric JAROSE
Malakoff



Rachel AER
Clamart



Jérôme ALLAN
Clamart



Jean-Philippe ALLARD
Sceaux



Antoine BOURNEZ
Neurougis



Jean-Paul BOULET
Châtillon



Thierry BRACQHEM
Châtillon



Chantal BRUNET
Sceaux



Jean-Claude CARPEL
Châtillon



Patrick CURIE
Neurougis



Patricia CHAILLEAU
Malakoff



Pascal COUH
Antony



Serge COMBER
Clamart



Arabelle COTTICELLI
Antony



Elie DE SAINT-JOIES
Châtillon-Malabry



Patrick DOMINTE
Maire de Boulogne-Billancourt



Sylvie DOMKER
Clamart



Claude FEYRA
Neurougis



Jean-Marc FERILLADE
Antony



Genevieve FLEURY
Neurougis



Bernard FOEY
Le Plessis-Robinson



Nathalie FRASSER
Châtillon-Malabry



Martel GALATE-GUILLEHOT
Fontenay-aux-Roses



Dominique GAUDIN
Neurougis



Jérôme GRUAULT
Neurougis



Thomas GULLARD
Châtillon-Malabry



Jean-Frédéric GUYARD
Clamart



Mohamed HADDAD
Bagneux



Carole HREGOYEN
Neurougis



Roselyne FOUGET-LEPOUET
Sceaux



Colette HENRI
Clamart



Serge HUYENH
Clamart



Myrthe LARLIS
Boulogne-Billancourt



Nathalie L'ECHEVE
Le Plessis-Robinson



Jacques LESGARD
Antony



Jean-Pierre LETYRON
Boulogne-Billancourt



Jean-Yves LE SOUARD
Antony



Alain LE THOMAS
Bagneux



Pascale MAILLERIE
Châtillon



Corinne MARC-DUNGER
Le Plessis-Robinson



Philippe MARTIN
Antony



Jean-Paul MARTINERE
Châtillon-Malabry



Pierre MEDAN
Antony



Pascale HEGOR
Bagneux



Françoise MONTSOYER
Châtillon



Elise INDUENNE
Bagneux



Corinne FINEHETER
Malakoff



Philippe POKCZEC
Le Plessis-Robinson - Sceaux



Patricia PRECETTI
Antony



Christine QUILLERY
Clamart



Véronique RADARISONA
Fontenay-aux-Roses



Isabelle RAOUFF
Clamart



Evelyne RENARD
Châtillon



Philippe RIBATTO
Fontenay-aux-Roses



Nathalie ROLLAND
Antony



Roberto ROMERO
Bagneux



Patrick ROHLAND
Clamart



Sophie SAJCY
Antony



Stéphanie SCHLENGER
Antony



Carl SÉGAUD
Châtillon-Malabry



Nadia SEZER
Bagneux



Yves SEME
Clamart



Philippe SERH
Antony



Jean-Claude STEVENH
Le Plessis-Robinson



Joëlle TARDIF
Neurougis



Irène THÉBAUD
Châtillon-Malabry



Thierry WROL
Neurougis



Samy ZAH
Bagneux

Les services de Vallée Sud - Grand Paris sont organisés autour de 4 grandes missions, portées chacune par un Directeur général adjoint rattaché au Directeur général des services :

- la protection et l'amélioration du cadre de vie,
- la promotion du développement responsable et solidaire du Territoire,
- le renforcement de l'accès à la connaissance, à la création, à la culture et au sport,
- la gestion et l'optimisation des moyens afin de garantir leur efficacité.

Ces missions sont mises en œuvre quotidiennement par près de 900 collaborateurs occupants 715 ETP (équivalents temps plein).

Les deux premières années d'existence ont été consacrées à la mise en place des instances décisionnelles, au regroupement des services supports et leur déménagement, à l'établissement d'une gouvernance avec les Maires, à la définition d'un pacte financier et fiscal avec les communes, et à l'organisation des services de la collectivité avec le souci continu de préserver la proximité avec les communes et leurs habitants.

Les missions de service public rendues par les précédentes intercommunalités ont continué d'être assurées par la nouvelle entité et de nouveaux projets ont également émergé et ont été intégrés dans la programmation pluriannuelle des investissements (PPI).

L'année 2018 a été celle principalement de la dissolution du syndicat du Stade Nautique de Chatillon-Malakoff puis du transfert de cet équipement à Vallée Sud - Grand Paris. Ont été restituées aux communes (pour celles qui les avaient transférées à l'intercommunalité) les compétences suivantes : la gestion des fourrières, l'organisation des cours pour adultes à Montrouge, la gestion de la salle d'armes de Chatillon, les services funéraires (Chatillon et Montrouge), la gestion et l'aménagement des espaces naturels, les parcs de stationnement (Chatillon et Montrouge). Il est à noter également, que le conservatoire de musique et de danse de Montrouge a été restitué à la commune.

Protéger et améliorer le cadre de vie



Vallée Sud
Grand Paris

Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'EPT Vallée Sud - Grand Paris est compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il est donc compétent pour élaborer un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Le 18 décembre 2018 le Conseil de Territoire a prescrit l'élaboration d'un PLUi à l'échelle des onze communes du Territoire.

La délibération de prescription précise les objectifs qui seront poursuivis par le PLUi autour de trois grandes orientations : conforter l'attractivité et le rayonnement du territoire, améliorer le cadre de vie de tous les habitants et des salariés, amplifier les actions du territoire sur la transition écologique, le renforcement de la trame verte et la préservation de la biodiversité. La délibération définit aussi les modalités de collaboration entre les communes et l'EPT ainsi que les modalités de concertation. Dans l'attente de l'élaboration de ce document stratégique, Vallée Sud - Grand Paris conduit les procédures d'évolution des PLU communaux, en étroite collaboration avec les services des villes concernées. Ces procédures sont de trois types : modification, modification simplifiée, mise à jour.

Rappel : qu'est-ce qu'un PLUi ?

Un PLUi est un document stratégique, qui exprime un projet de territoire coconstruit avec les communes, tenant compte des évolutions et des enjeux de leur territoire. Il traduit spatialement les politiques publiques d'aménagement, de mobilité, d'habitat, de développement économique, et d'environnement. Il détermine les conditions d'un aménagement du territoire respectueux des principes du développement durable tout en répondant aux besoins de développement des villes. C'est également un document réglementaire qui fixe les règles d'utilisation du sol qui s'impose à tous. Le PLUi a une dimension intercommunale, à l'échelle d'un « bassin de vie ».

Données clés 2018 concernant l'exercice de la compétence « PLU » :

- **Suivi de 8 procédures de modification de PLU communaux :**
 1. Modification n°4 du PLU d'Antony : mars à décembre 2018.
 2. Modification n°1 du PLU de Bagneux : juillet 2018 à janvier 2019.
 3. Modification simplifiée n°1 du PLU de Châtenay-Malabry : octobre 2018 à mai 2019.
 4. Modification simplifiée n°2 du PLU de Châtillon : octobre 2018 à mars 2019.
 5. Modification n°1 du PLU de Clamart : janvier à septembre 2018.
 6. Modification n°1 du PLU de Plessis-Robinson : juillet à décembre 2018.
 7. Modification simplifiée n°3 du PLU de Malakoff : février à juin 2018.
 8. Modification simplifiée n°1 du PLU de Sceaux : avril à septembre 2018.
- **Suivi de 2 procédures de mise à jour :** PLU de Fontenay-aux-Roses et de Sceaux

Par ailleurs, par délibération du 30 janvier 2018, le Conseil de Territoire a approuvé la contribution écrite de Vallée Sud - Grand Paris au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du Schéma de Cohérence Territoriale du (SCoT) métropolitain.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Vallée Sud - Grand Paris est compétent de plein droit en matière d'opérations d'aménagement pour les opérations qui n'ont pas été définies d'intérêt métropolitain. La Métropole du Grand Paris n'ayant déclaré aucune opération sur le territoire de Vallée Sud d'intérêt métropolitain, Vallée Sud - Grand Paris a donc progressivement pris en main l'exercice de cette compétence en lieu et place des communes membres, par le transfert des opérations existantes et le lancement de réflexions sur de nouveaux projets urbains.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Il revient à Vallée Sud - Grand Paris depuis 2018 de définir, créer et réaliser les opérations d'aménagement, c'est-à-dire des projets urbains aussi bien en matière d'habitat que d'activités économiques, intégrant le cas échéant les équipements collectifs nécessaires, prendre les mesures pour permettre le renouvellement urbain, sauvegarder ou mettre en valeur le patrimoine bâti ou non bâti et les espaces naturels.

En lien étroit avec les communes concernées, le Territoire assure, au titre de sa compétence aménagement, le suivi des opérations concédées à des aménageurs dans le cadre de procédures de zones d'aménagements concertées (ZAC) ou de concessions d'aménagement. Il peut également mener les études préalables à la définition de nouveaux projets.

Pour la mise en œuvre de cette compétence, Vallée Sud - Grand Paris peut notamment s'appuyer sur la SPLA Panorama, une société publique locale d'aménagement (SPLA) dont le Territoire constitue l'actionnaire majoritaire, et sur laquelle le Territoire dispose d'un contrôle très étroit, chaque décision majeure faisant l'objet d'un contrôle analogue par Vallée Sud - Grand Paris (principe du « in house »).

Chiffres clés 2018

Opérations d'aménagement transférées :

- ZAC du Panorama à Clamart,
- ZAC Moulin Blanchard à Bagneux,
- Opération îlot Albert Petit à Bagneux,
- ZAC Ecoquartier Victor Hugo à Bagneux,
- ZAC Jean Zay à Antony,
- ZAC Dolet-Brossolette à Malakoff.

Etudes préalables menées :

- Etudes préalables : à la création de la ZAC des Paradis à Fontenay-aux-Roses, et à l'aménagement du Secteur de la Gare et du Centre commercial Desprez à Clamart,
- Etudes urbaines : site du Panorama et Mail Boucicaut à Fontenay-aux-Roses, Quartier Barbusse à Malakoff.



L'éco-quartier Victor Hugo de Bagneux



La ZAC Panorama à Clamart

Suivi de l'opération de la Résidence Universitaire d'Antony (RUA)

Vallée Sud - Grand Paris a hérité de la compétence logement étudiant de l'ancienne Communauté d'agglomération des Hauts-de-Bièvre. Elle est ainsi propriétaire des résidences universitaires Jean Zay à Antony et Vincent Fayot à Châtenay-Malabry, à la suite de l'arrêté préfectoral du 28 juin 2013 actant de leurs transferts. La gestion de ces résidences est effectuée par le CROUS dans le cadre d'une convention.

Après une phase d'études techniques et financières, une première phase de travaux de rénovation de la résidence universitaire à Antony (RUA) a débuté à l'automne 2014.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

L'enjeu consiste à terme à proposer une offre de logement étudiant aux standards modernes, afin d'améliorer les conditions d'accueil des étudiants tout en préservant la capacité d'accueil et d'hébergement existant (reconstitution de 1080 logements étudiants sur le site de l'ancienne résidence universitaire d'Antony).

Temps forts 2018

La réhabilitation du bâtiment A entre 2014 et 2018

Le bâtiment A, construit après la guerre par l'architecte Eugène Baudouin, comprend après réhabilitation 316 logements pour étudiants, 6 logements de fonction et des espaces communs. Cette opération, d'un montant prévisionnel de près de 29 M€HT, a été financée grâce à des subventions de l'Etat, du CNOUS et du département des Hauts-de-Seine.

Cette opération livrée en 2017, le service Habitat a poursuivi en 2018 le suivi administratif et financier lié à la mise en œuvre de la convention de gestion signée avec le Crous de Versailles et au suivi des subventions.



Construction de la résidence Charlotte PERRIAND comptant 179 logements sociaux pour étudiants

Dans le cadre de la reconstitution de l'offre de logements étudiants sur site à Antony, Vallée Sud - Grand Paris a fait construire une résidence de 179 logements pour étudiants via une vente en futur achèvement (VEFA) pour un montant de 9,5 M€.

En 2018, le service Habitat s'est consacré aux relations tout au long de la phase chantier avec le constructeur Icade Promotion et le futur gestionnaire, tout en poursuivant le montage administratif et financier de cette résidence (conventionnement APL auprès de l'Etat, suivi des dossiers de subventions, élaboration et signature d'une convention de gestion avec le Crous de Versailles pour cette résidence).

Le bon déroulement du chantier a permis la livraison de cette résidence en décembre 2018. Celle-ci a été remise aussitôt en gestion au Crous de Versailles pour lui permettre de préparer l'accueil des étudiants.

Reconstitution de logements sociaux pour étudiants au sein de 3 futures résidences à Antony dans le cadre de la ZAC Jean Zay

En 2018, Vallée Sud - Grand Paris a poursuivi la mise en œuvre de la ZAC Jean Zay, en lien avec la Ville d'Antony et la SPLA Panorama en vue de mettre en œuvre le programme défini par la Ville dans le dossier de réalisation de la ZAC. Celui-ci a notamment pour objectif la construction 585 logements pour étudiants à l'horizon 2022, destinés à être confiés au Crous de Versailles dans le respect des engagements pris.



La résidence pour étudiants Charlotte Perriand à Antony

La Métropole du Grand Paris est devenue compétente en matière de politique locale de l'habitat au 1^{er} janvier 2017.

Toutefois, dans l'attente de l'adoption et du caractère exécutoire du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH), les deux Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) du territoire (PLH des Hauts-de-Seine 2015-2020 et PLH de Sud-de-Seine 2015-2020) sont toujours en vigueur et mis en œuvre par Vallée Sud - Grand Paris.

Par ailleurs, la Loi Egalité et Citoyenneté (LEC) du 27 janvier 2017 a donné aux EPT le rôle de chef de file dans la gouvernance de la politique des attributions de logements sociaux. Dans ce cadre Vallée Sud - Grand Paris doit mettre en place une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et élaborer une Convention Intercommunale des Attributions (CIA) des logements sociaux.

Temps forts 2018 :

Le suivi des PLH des Hauts-de-Seine et de Sud de Seine

Dans ce cadre, Vallée Sud - Grand Paris assure le suivi de la production de logements sociaux dans le cadre de la mise en œuvre de la loi SRU, ainsi que des questions relatives au Supplément de Loyer de Solidarité (SLS).

La réflexion autour des aides à la pierre Territoire initiée en 2017 a abouti à l'adoption, lors du Bureau de territoire du 18 septembre 2018, d'un règlement d'aide à la pierre à l'échelle du Territoire, qui permet l'octroi de subventions dès lors qu'une opération remplit l'une ou l'autre des conditions suivantes, à l'exclusion des opérations qui bénéficient d'un financement de l'ANRU :

- opérations réalisées dans les communes disposant de moins de 30% de logements sociaux selon le dernier décompte SRU en vigueur à la date de la demande de subvention ;
- opérations de reconstruction de logements sociaux faisant partie d'une opération d'aménagement ;
- opérations visant à reconstituer l'offre en logements sociaux à l'issue de la vente de patrimoine d'un bailleur à ses locataires.

La Commission Intercommunale du Logement (CIL) et la compétence logement

Par délibération du 19 décembre 2017, le Conseil de territoire de Vallée Sud - Grand Paris a engagé la mise en place de sa Conférence Intercommunale du Logement (CIL) et la rédaction de sa Convention Intercommunale des Attributions (CIA).

La CIL est une instance partenariale, co-présidée par le Préfet des Hauts-de-Seine et le Président de Vallée Sud - Grand Paris, dont l'objectif est de mieux équilibrer l'occupation du parc social en définissant une stratégie de peuplement à l'échelle du Territoire.

Elle est constituée de trois collèges, dont la composition a été arrêtée fin 2018 par délibération du Conseil de territoire du 20 novembre 2018 et par arrêté préfectoral du 21 décembre 2018 :

- un collège des représentants des collectivités territoriales (soit les 11 maires des communes de l'EPT et un représentant du Conseil Départemental) ;
- un collège des représentants des professionnels intervenant dans le champ des attributions (11 bailleurs sociaux, 6 organismes titulaires des droits de réservation et 1 représentant des associations de maîtrise d'ouvrage d'insertion) ;
- et enfin, un collège des représentants des usagers ou des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement.

Dans le cadre des travaux de la CIL, un document cadre est élaboré, définissant les orientations stratégiques en matière d'attribution, elles-mêmes déclinées opérationnellement en actions et engagements des partenaires dans une Convention Intercommunale d'Attribution (CIA).

Dans ce cadre, un pré-diagnostic a été initié en 2018, portant sur le parc social, les parcours résidentiels et l'analyse de la demande locative sociale et des attributions.

Autres démarches et réflexions engagées

Par délibération du 25 septembre 2018, le Conseil de Territoire a émis un avis défavorable sur le projet de Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) arrêté le 28 juin 2018, considérant, notamment, que certains objectifs en matière de production de logements et de places d'hébergement ne sont pas adaptés aux enjeux et réalités et du territoire de Vallée Sud - Grand Paris et que le programme d'action du PMHH n'est pas évalué financièrement.

Par ailleurs, à la demande de plusieurs villes du Territoire, une réflexion a été engagée sur l'encadrement du changement d'usage des locaux d'habitation en vue d'une location temporaire à des fins touristiques, ainsi qu'une réflexion sur l'application du permis de louer.

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

Vallée Sud - Grand Paris assure une mission de détection de l'habitat indigne pour cinq communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux.

Dans ce cadre, l'inspecteur hygiène et salubrité de Vallée Sud-Grand Paris traite les plaintes portant sur des locaux à usage d'habitation, individuels ou collectifs, privés ou sociaux, dont le propriétaire est l'occupant ou le bailleur.

L'intervention de Vallée Sud - Grand Paris est ensuite adaptée en fonction du type d'infraction constaté.

S'il s'agit d'une procédure relative à une infraction au Règlement Sanitaire Départemental (RSD), Vallée Sud - Grand Paris pilote la procédure et joue un rôle d'intermédiation avec les propriétaires, les locataires et les voisins. Si nécessaire, la procédure peut conduire in fine à la prise d'un arrêté par le Maire de la commune concernée, l'EPT ne pouvant se substituer aux pouvoirs de police du Maire.

S'il s'agit d'une procédure liée à une insalubrité, l'EPT informe l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui est seule compétente. Le Territoire reste cependant largement associé à la démarche.

Enfin, s'il s'agit d'une procédure de péril, prise dans le cas d'un immeuble menaçant ruine, Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour le suivi de la procédure, conjointement avec les villes et le Tribunal Administratif.

Le traitement des plaintes consiste en :

- la visite du ou des logement(s) concernés, par l'inspecteur hygiène et salubrité,
- la production d'un ou plusieurs rapports de visite, et de courriers (sur les suites à donner, les prescriptions de travaux, la procédure enclenchée),
- l'information auprès des parties sur leurs droits et obligations,
- la mise en œuvre et le suivi des procédures appropriées,
- l'information des villes à chaque étape de la procédure.

Les plaintes concernent dans la grande majorité des problèmes d'humidité, d'aération, de ventilation et d'isolation thermique. Cette compétence revêt un enjeu sanitaire ainsi qu'une dimension sociale de protection de l'individu (cas des syndromes de Diogène).

Chiffres clés 2018

- 96 dossiers de plainte ouverts,
- 95 dossiers clôturés,
- 144 dossiers en cours d'instruction (dont 48 reports 2017),
- 188 visites de logements effectuées.

La compétence en matière de Droit de Prémption Urbain (DPU) a été transférée à l'EPT Vallée Sud - Grand Paris par la loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017.

Vallée Sud - Grand Paris a délégué l'exercice du DPU aux communes qui l'ont demandé par délibérations du 7 mars et du 28 mars 2017 sur tout ou partie de leur territoire ou à des organismes (EPFIF, SADEV 94, SEMABA, SEMOP, SPLA du Panorama) sur certains secteurs d'aménagement opérationnel.

Les autres secteurs sont gérés directement par l'EPT. Ils correspondent à la totalité du territoire de la commune de Clamart et une partie du territoire des communes du Plessis-Robinson, de Sceaux, Châtenay-Malabry et Fontenay-aux-Roses.

Sur ces secteurs, l'EPT traite l'ensemble des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) qui lui sont transmises préalablement à des ventes immobilières par les notaires. Pour chacune d'elles, elle précise si elle renonce à exercer son droit de préemption ou, à l'inverse, si elle souhaite préempter le bien.

DIA traitées en 2018

En 2018 Vallée Sud - Grand Paris a traité au total 1 209 DIA dont cinq on fait l'objet d'une décision de préemption.

DIA traitées en 2018						
	Châtenay-Malabry	Clamart	Fontenay-aux-Roses	Le Plessis-Robinson	Sceaux	Total
JANVIER	0	72	0	8	1	81
FÉVRIER	2	64	0	14	9	89
MARS	2	66	0	16	9	93
AVRIL	0	78	0	27	6	111
MAI	4	83	0	21	10	118
JUIN	0	53	1	33	5	92
JUILLET	0	90	3	51	9	153
AOÛT	0	61	1	0	10	72
SEPTEMBRE	0	29	3	17	7	56
OCTOBRE	1	77	2	24	7	111
NOVEMBRE	0	77	0	38	11	126
DÉCEMBRE	0	79	1	19	8	107
TOTAL	9	829	11	268	92	1209

Préemptions effectuées en 2018

En 2018 Vallée Sud - Grand Paris a effectué cinq préemptions pour un montant total de 1 346 000 € TTC (commission d'agence comprise). Ces préemptions ont été motivées, pour trois d'entre elles, par la volonté de maintenir ou développer une armature commerciale diversifiée et de qualité sur la commune de Clamart et, pour les deux autres, par la nécessité de maîtriser le foncier dans le secteur de projet « Plaine Sud » qui fait l'objet d'une OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation) dans le PLU de Clamart.

Ville	Biens préemptés				Autre	Prix d'acquisition TTC	Motivation préemption
	Logements		Commerces				
	Nb	M ²	Nb	M ²			
Clamart			1	37,30		154 000,00 €	Maintien ou développement d'une armature commerciale diversifiée de qualité
Clamart	2	60,02	1	17,14		280 000,00 €	
Clamart	2	201,10	1	128,80		750 000,00 €	OAP Plaine Sud, périmètre de gel
Clamart					4 garages	50 000,00 €	OAP Plaine Sud, périmètre de gel
Clamart			1	26,50		112 000,00 €	Maintien ou développement d'une armature commerciale diversifiée de qualité
TOTAL	4	261,12	4	209,74		1 346 000,00 €	

MOBILITES- DEPLACEMENTS

La mobilité joue un **rôle essentiel dans la vie quotidienne** des habitants du Territoire et pour son dynamisme économique.

Une bonne desserte en transports est un **élément majeur de l'attractivité** du Territoire dans un contexte de concurrence.

Le Territoire connaît une mobilité quotidienne relativement faible au regard des territoires voisins tous modes confondus : 3,6 déplacements par jour et par personne sur le territoire de Vallée Sud - Grand Paris contre 4 déplacements sur GPO et 3,9 déplacements sur le Département.

Les modes de déplacement sont à la fois complémentaires et en concurrence entre eux puisque les usagers choisissent en fonction du prix et de la qualité de service comparés.

Le Territoire est bien desservi par les transports en commun. **L'offre existante permet un bon niveau de desserte avec des modes lourds et semi lourds ayant une portée supra territoriale** : RER B (8 + 4 stations), RER C (1+ 3 stations), Transilien N (2 stations), 2 lignes de métros : M4 (1 station) et M13 (3 stations), l'Orlyval, 1 ligne de tramway : T6 Châtillon – Velizy – Viroflay.

L'offre routière est diversifiée : TVM à la Croix de Berny RER, 38 lignes régulières RATP, 6 lignes régulières Noctilien, 4 lignes scolaires RATP + 2 Savac, 5 services réguliers locaux et le réseau Paladin (15 lignes).

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour l'EPT, l'objectif est de s'inscrire dans la politique globale de mobilité, c'est-à-dire d'encourager une mobilité plus rationnelle visant à améliorer la qualité de vie des habitants, à réduire les nuisances liées aux déplacements sur l'environnement et à lutter contre les inégalités sociales et territoriales.

Vallée Sud - Grand Paris participe pleinement à l'offre en mobilité sur l'ensemble de son ressort territorial puisqu'il organise et finance les 5 services réguliers locaux. Vallée Sud - Grand Paris est également un partenaire majeur du réseau le Paladin contractualisé dans le cadre d'un contrat de type 3 avec Ile-de-France Mobilités.

Des réflexions en cours pour accroître la part modale du vélo au sein du Territoire.

Chiffres clés 2018

- 3 futures gares du métro Grand Paris Express,
- 11 gares RER, 4 stations de métro (ligne 4 et 13), 1 ligne de tramway T6 (connexion avec les lignes de métro 13, le RER C, les lignes N et L du Transilien), 1 gare Transilien,
- 15 lignes de bus Paladin (opérateur : Bièvre Bus Mobilités) qui desservent les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux et Fontenay-aux-Roses.
- 5 lignes de bus dites « services réguliers locaux » (opérateur RATP) : le Clamibus à Clamart, le Petit Fontenaisien à Fontenay-aux-Roses, l'Hirondelle à Malakoff, l'Amibus à Châtillon, et le Montbus à Montrouge.

Ces 20 lignes totalisent environ 2 900 000 voyages par an pour 1 280 000 km parcourus par an.

La participation financière de Vallée Sud - Grand Paris à leur fonctionnement représentait environ 3,4 M€ en 2018, soit environ 44 % de leur coût d'exploitation.

Chiffres clés 2018 de la politique publique de l'offre bus portée par Vallée Sud - Grand Paris

- Le réseau Paladin

Vallée Sud - Grand Paris est signataire de la convention partenariale du CT 3 Paladin à partir de 2018. La participation de Vallée Sud - Grand Paris au financement du réseau Le Paladin est de 2 250 173,45€.

- Les 5 services urbains locaux

Vallée Sud - Grand Paris finance et organise 5 services urbains sur 5 communes. Pour deux d'entre eux (Amibus et Montbus), l'EPT est autorité organisatrice de proximité.

CHIFFRES CLES 2018

NOM DES SRL	Fréquentation	km parcourus	Coût (HT)	Participation IDFM (HT)	DEPENSE NETTE (HT)	Coût NET	
						Coût/voy	Coût/kmC
AMIBUS	98 599	87 400	400 928 €	120 334 €	280 594 €	2,85 €	3,21 €
MONTBUS	68 712	44 305	243 079 €	78 141 €	164 938 €	2,40 €	3,72 €
CLAMIBUS	101 968	62 339	321 193 €	0 €	321 193 €	3,15 €	5,15 €
PETIT FONTENAISIEN	39 758	28 430	145 489 €	0 €	145 489 €	3,66 €	5,12 €
HIRONDELLE	41 898	26 797	189 153 €	0 €	189 153 €	4,51 €	7,06 €
TOTAUX	350 935	249 271	1 299 842 €	198 475 €	1 101 367 €	3,14 €	4,42 €

Les services Amibus et Montbus sont payants du niveau de la tarification francilienne. Les 3 autres SRL sont gratuits.

Les principales interventions du service déplacements en 2018 :

- **3 900 arrêtés de voirie reçus et traités** pour assurer la bonne continuité de circulation du réseau Paladin ;
- **82 déviations impactant le réseau Paladin** (pilotage par le service) ;
- Différentes études et participations à des réunions de travail avec Ile-de-France Mobilités en projection à la **mise en concurrence des réseaux** prévue pour 2021 ;
- Etude de faisabilité pour l'exploitation d'une **nouvelle ligne de bus en TAD sur Clamart** ;
- Une **enquête satisfaction de la clientèle** a été réalisée en novembre 2017 par Bus Bièvres Mobilités. Au total 409 interviews ont été réalisées. La satisfaction des clients du Paladin se traduit par 94 % d'individus satisfaits, résultat relativement stable par rapport à l'enquête de 2014 (95%). La prochaine enquête clientèle aura lieu en 2020.

- Une réflexion en cours pour accroître la part modale du vélo sur le Territoire : **réponse à un appel à projet de la région** dont le projet de VSGP a été retenu pour installation de consignes individuelles de stationnements vélos ;
- préparation d'un **schéma directeur cyclable** ;
- obtention de **subventions pour les projets liés à la cyclabilité** ;
- Réflexions sur la ré-restauration d'une **aide à l'achat d'un VAE**.

Interventions sur le patrimoine « transports » – réseau Paladin en 2018 :

- Remplacement de 6 vitres d'abris bus ;
- 1 refixation de cornière d'abri bus ;
- Passage de 2 abris bus en parois anti-vandalisme ;
- Remplacement de 2 cadres d'information voyageurs ;
- Fourniture de 10 plexiglass à l'exploitant pour cadre d'information voyageurs ;
- Nettoyage mensuel de 30 abris bus.

COLLECTE ET GESTION DES DECHETS MENAGERS

L'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris exerce la compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » depuis sa création.

La collecte des ordures ménagères et assimilés est effectuée via le recours à des prestations de services et à la régie directe.

S'agissant du traitement des ordures ménagères, cette compétence a été déléguée :

- au Syndicat intercommunal de traitement des ordures ménagères de l'agglomération parisienne (SYCTOM) concernant les communes de Bagneux, Châtillon, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Montrouge,
- au Syndicat intercommunal Massy-Antony pour le chauffage urbain (SIMACUR) pour les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson et Sceaux.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris s'inscrit dans une logique visant à réduire l'impact environnemental. Le Territoire conduit notamment une politique de réduction du tonnage de déchets collectés et a pour objectif de limiter le tonnage de déchets incinérés. Vallée Sud - Grand Paris a déployé une politique de tri des déchets reposant sur un élargissement progressif des consignes de tri.

Chiffres clés 2018 (uniquement pour les communes couvertes par le SYCTOM ; chiffres 2018 non encore communiqués par le SIMACUR)

- Tonnages collectés pour les 6 communes adhérentes au SYCTOM
 - 58 179,33 tonnes d'ordures ménagères résiduelles,
 - 8500,46 tonnes de déchets recyclables secs, hors verre,
 - 6515,47 tonnes de déchets encombrants collectés en porte à porte
 - 3659,56 tonnes de verre,
- Demandes des usagers
 - 31 413 usagers renseignés,
 - 4 128 courriels ont été reçus et traités par l'équipe du service de gestion des déchets urbains,
- Patrimoine
 - 56 bennes dont 46 roulants au gaz naturel,
 - 941 Points d'Apports Volontaires (PAV) dont 91 nouvelles implantations en 2018
 - 1 déchetterie implantée à Verrières-le-Buisson,
 - 15% d'économies réalisées par la mise en place du nouveau marché de collecte.

Organisation des collectes

Les faits marquants en 2018 sont les suivants :

- Le contrat de collectes en porte à porte et en point d'apport volontaire de la ville de Châtillon a été intégré à celui des autres villes du Territoire,

- La ville de Châtillon a été dotée en bacs pour déchets végétaux et dispose d'un nouveau service de collecte en porte à porte,
- Les composteurs et lombricomposteurs sont désormais gratuits,
- Pour l'ensemble du Territoire de nombreuses actions ont été menées pour améliorer la présentation des bacs à la collecte et harmoniser la couleur des bacs en conformité avec les recommandations de l'ADEME.

Prévention des déchets

Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2018 visant à promouvoir ces nouveaux réflexes auprès des habitants.

Manifestations

Une sensibilisation au tri et à la prévention des déchets a été menée à l'occasion d'une trentaine de manifestations communales dont :

- La foire horticole de Bagneux,
- La journée citoyenne de la Propreté à Malakoff,
- Le village Nature et Environnement à Antony,
- Le forum des associations de Clamart,
- La Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD) à Montrouge,
- Vert Avril à Bourg-la-Reine.

Défi Zéro Déchet

Un premier Défi Zéro Déchet a été lancé en mars 2018 sur la ville de Montrouge, en partenariat avec le SYCTOM. L'objectif était d'aider les foyers volontaires à réduire le poids de leurs poubelles sur un an, par l'intermédiaire d'ateliers et de rencontres. Les résultats étaient plutôt encourageants car la quarantaine de foyers inscrits a réussi à réduire ses déchets de - 20 à 30% et certains ont même atteints les -50%. Un second défi sera lancé en septembre 2019 sur Montrouge et Le Plessis-Robinson.

Scolaires

En 2018, 22 classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires du Plessis-Robinson, de Bagneux, de Bourg-la-Reine et de Chatenay-Malabry ont été sensibilisées au tri, à la prévention des déchets et au compostage (570 élèves).

Compostage

La sensibilisation des usagers au compostage s'est poursuivie en 2018. Ainsi, 232 composteurs individuels et 268 lombricomposteurs ont été distribués lors de sessions de formations qui ont été animées essentiellement au siège de Vallée Sud - Grand Paris et au centre André Malraux à Antony.

EAU ET ASSAINISSEMENT

Au quotidien, les eaux usées (environ 30 millions de m³) sont acheminées vers les stations de traitement du Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne (SIAAP) qui en assure la dépollution.

Les eaux pluviales sont collectées et transportées afin d'être restituées au milieu naturel, la Bièvre et la Seine, après régulation et prétraitement si nécessaire. Le réseau d'assainissement collectif géré par Vallée Sud-Grand Paris couvre 484.3 km, et comprend environ 43 000 branchements.

L'entretien du réseau consiste à réaliser des campagnes de dératisation, de curages, et de travaux d'urgence et à vérifier la conformité des raccordements. Deux modes d'intervention coexistent pour la mise en œuvre de cette compétence :

- une délégation de service public (DSP), confiée à Suez Eau France afin d'assurer l'entretien et l'exploitation du réseau assainissement des communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, du Plessis-Robinson et de Sceaux ;
- un marché de prestation de services (MPS) dont le titulaire est Suez Eau France depuis le 1^{er} janvier 2017, pour une durée de 3 ans, renouvelable, sur le périmètre des communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Châtillon, Malakoff et Montrouge.

Le Territoire effectue en parallèle d'importants travaux de réhabilitation.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

En complément des travaux permettant d'augmenter les capacités de stockage et de rétention des eaux pluviales, Vallée Sud - Grand Paris est engagé dans une politique active d'entretien et de rénovation des réseaux d'assainissement de son domaine public. Cette action permet de lutter efficacement contre les inondations et de préserver le milieu naturel.

Chiffres clés 2018

Réseaux d'assainissement – année 2018

Désignation (linéaire en km)	2018
Linéaire de réseau séparatif	321.1
Linéaire de réseau eaux pluviales	155.1
Linéaire de réseau eaux usées	166
Linéaire de réseau unitaire	162.9
Linéaire de refoulement	0,3
Linéaire total de réseau du territoire	484.3
Linéaire de réseau total – périmètre délégation de service public	305.3
Linéaire de réseau total – périmètre marché de prestation de service	179

* Une mise à jour du patrimoine sur un délai de 3 ans est en cours sur la partie Nord du territoire. Ces linéaires sont les données connues à ce jour.

Ouvrages annexes aux réseaux d'assainissement – année 2018

Type d'ouvrages	2018
Avaloirs et grilles*	5351
Regards réseau*	16 773
Séparateur d'hydrocarbures	19
Dessableurs	10
Déversoirs d'orage	8
Total	22 159

* Une mise à jour du patrimoine sur un délai de 3 ans est en cours sur la partie Nord du territoire. Ces unités sont les données connues à ce jour.

Postes de relèvement

En 2018, on dénombre 15 postes de relèvement sur le territoire :

- 9 postes de relèvement des eaux usées ;
- 6 postes de relèvement des eaux pluviales.

Ces ouvrages ont pour rôle de relever les effluents lorsque les contraintes de pente ne permettent pas l'écoulement gravitaire. Ces postes sont équipés de pompes dont le fonctionnement et la consommation en énergie sont contrôlés par le délégataire.

Bassins de rétention

En 2017, le territoire compte 29 bassins de rétention d'eaux pluviales :

- 14 bassins situés sur les communes d'Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, Sceaux ;
- 15 bassins situés sur les communes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Malakoff et Châtillon.

Temps forts 2018

Règlement d'assainissement

Lors de la séance du 13 mars 2018, le bureau du Territoire a adopté le règlement d'assainissement collectif du Territoire Vallée Sud-Grand Paris. Ce règlement a pour objectif de décrire et de définir les conditions et modalités auxquelles sont soumis les raccordements et les déversements d'effluents dans l'ensemble des réseaux du Territoire.

Campagne de curage

Sur le périmètre DSP, la visite annuelle des réseaux et des ouvrages a permis de mesurer l'encrassement des ouvrages et de définir un programme préventif de curage.

Le contrat de délégation de service public ne prévoit pas de linéaire de curage à respecter, mais la tenue de visites annuelles afin de diagnostiquer les points à problèmes sur le réseau, et adapter le rythme de curage. Le curage préventif effectué les années précédentes permet de diminuer progressivement les points noirs.

Sur le périmètre hors DSP, le programme de curage 2018 a été défini en fonction des doléances des villes et des retours d'exploitation de l'année 2017.

Curage préventif des réseaux

Sur le périmètre DSP, la visite annuelle des réseaux et des ouvrages a permis de mesurer l'encrassement des ouvrages et de définir le programme préventif de curage suivant :

- Réseaux d'eaux pluviales : 1 565 mètres linéaires,
- Réseaux eaux usées : 2258 mètres linéaires,
- Réseaux unitaires : 609 mètres linéaires,
- Nombre de grilles et bouches avaloirs curés : 5 146.

Sur le périmètre hors DSP, le programme de curage défini en fonction des doléances des villes et des retours d'exploitation de l'année 2017, a été le suivant :

- Réseaux d'eaux pluviales : 1 730 mètres linéaires ;
- Réseaux eaux usées : 1 219 mètres linéaires ;
- Réseaux unitaires : 7 415 mètres linéaires ;
- Nombre de grilles et bouches avaloirs curés : 4 306.

Au total de 14 796 mètres linéaires de réseaux d'assainissement et 9 452 grilles et bouches avaloirs ont été curés sur l'ensemble du territoire Vallée Sud - Grand Paris.

Bilan du curage préventif réalisé

Campagne de curage des réseaux préventif réalisé en 2017	DSP	Hors DSP	VSGP
Linéaire de réseau d'eaux usées curé (ml)	2 258	1 219	3 477
Linéaire de réseau d'eaux pluviales curé (ml)	1 565	1 730	3 295
Linéaire de réseau unitaire curé (ml)	609	7 415	8 024
Linéaire total de réseau curé (ml)	4 432	10 364	14 796
Nombre d'avaloirs curés	5 146	4 306	9 452

Concernant l'entretien des avaloirs, deux campagnes de curage ont été programmées :

- De mai à juin pour la campagne d'été : curage de 30% des avaloirs sur le territoire afin de prévenir les engorgements qui pourraient survenir lors des orages d'été,
- De novembre à décembre pour la campagne d'hiver : curage de l'ensemble des avaloirs afin de les désobstruer après la chute des feuilles en automne.

Campagne de dératization

Chaque année deux campagnes de dératization sont réalisées sur le territoire :

- De mars à avril pour la campagne de printemps,
- D'octobre à novembre pour la campagne d'automne.

Le choix des réseaux à dératiser s'appuie sur la capitalisation des observations de présence de rats sur le territoire (par nos équipes et par les riverains) dans son Système d'Information Géographique (SIG) :

- Le recueil d'informations terrain recensées lors de la visite annuelle des réseaux d'assainissement : zones où la présence de rats a été détectée,
- Les interventions de dératisation à la suite des réclamations des riverains et des communes,
- Le suivi de la consommation des appâts.

Cette méthodologie permet d'identifier les zones stratégiques sur lesquelles seront concentrées les actions de dératisation.

Les campagnes de dératisation sur le périmètre DSP et MPS ont été réalisées par SUEZ EAU :

- 570 regards d'assainissement traités sur le périmètre de la DSP,
- 645 regards d'assainissement traités sur le reste du Territoire.

Soit un total de 1 215 regards traités sur l'ensemble du territoire où 431 kg de produits raticides ont été utilisés.

Actualisation progressive du patrimoine

Dans le cadre du marché de prestation de services, le prestataire dispose d'un délai de trois années à compter de janvier 2017, pour atteindre un objectif de connaissance du patrimoine égal à 95 % sur l'ensemble du territoire encadré par le marché, à savoir six communes.

Campagne de mise en conformité

Les diagnostics de conformité permettent de vérifier le bon raccordement des installations en domaine privé sur le réseau d'assainissement public, conformément au règlement du Territoire en vigueur.

Ils mettent en évidence des non-conformités telles que :

- L'inversion de branchement : les rejets d'eaux usées dans les collecteurs d'eaux pluviales,
- L'absence de regard de branchement.

Les diagnostics sont réalisés par Suez Eau France qui établit ensuite le rapport de contrôle. Les résultats sont fournis à la collectivité et au riverain qui a la charge de réaliser les travaux de mise en conformité.

En 2018, 1434 diagnostics de conformité ont été réalisés comprenant :

- 793 Diagnostics de conformité contractuels : diagnostics prévus sur un ensemble de rues déterminées selon les pollutions ou les dysfonctionnements de réseaux constatés,
- 641 Diagnostics de vente générés par les riverains s'adressant au délégataire, dates d'achèvement des travaux (DAT) exécutées à la demande du pétitionnaire dans le cadre du contrôle de son permis de construire,

En 2018, sur les 793 diagnostics de conformité contractuels réalisés, 464 diagnostics sont non-conformes :

- 423 non conformités mineures : absence de boîte de branchement, présence d'eaux pluviales dans les eaux usées,

- 41 non-conformités majeures : présence de pollution par rejet d'eaux usées dans les eaux pluviales, présence d'une fosse septique.

Au cours de l'année 2018, 112 certificats ont été établis. L'ensemble des diagnostics assainissement et certificats de raccordement est transmis au Territoire.

Mise en conformité du système de collecte

La DRIEE est chargée d'évaluer la conformité du système d'assainissement de la zone agglomérée parisienne. Afin de se mettre en conformité, le Territoire a consolidé en 2018, plusieurs actions qui avaient été amorcées en 2017 :

- Le manuel d'auto surveillance du Territoire,
- La mise à jour du référentiel SANDRE (données et référentiels sur l'eau pour le Service d'Information sur l'eau du Service d'administration nationale des données et référentiels sur l'eau),
- La liste des déversoirs d'orage connus sur le territoire.
- L'équipement de 4 déversoirs d'orage
- La mise à jour des ouvrages de déversement
- L'établissement du bilan de fonctionnement

Les travaux réalisés sur les réseaux d'assainissement et des eaux pluviales

Vallée Sud-Grand Paris intervient régulièrement sur ses réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales afin de réaliser des travaux visant à mieux protéger les quartiers des inondations et lutter contre la pollution, notamment du milieu naturel.

Trois grandes catégories de travaux peuvent être distinguées :

- Les travaux de « réhabilitation » par l'intérieur de la canalisation dégradée, sans ouverture de tranchées,
- Les travaux de reconstruction des canalisations très dégradées nécessitant l'ouverture de tranchées,
- La création de nouveaux réseaux nécessitant également des ouvertures de tranchées et motivées principalement par la mise en place d'un réseau séparatif.

Chiffres clés 2018

Répartition de travaux sur réseaux d'assainissement selon le type d'opérations :

Type de travaux	Total linéaire (ml)	Répartition
Chemisage	3 035,75	42,9 %
Remplacement	2 961,05	41,9 %
Création	875,47	12,4%
Comblement	197,58	2,8 %
TOTAL	7 069,85	

- 436 branchements ont été repris,
- 339 boîtes de branchement posées,

- 58 avaloirs réhabilités ou créés.

Le linéaire de canalisation concerné par les travaux est conséquent sur l'année 2018 du fait du report de l'exécution de certains chantier commandés en 2017.

Bilan des travaux d'assainissement réalisés en 2018 par le service MOA assainissement

Villes	Opération	Nature de l'opération	Montant travaux eaux usées € TTC	Montant travaux eaux pluviales € TTC	Montant total travaux € TTC
ANTONY	Rue de la Caspienne	Réhabilitation des réseaux existants et dévoiement de réseaux	395 848,00 €	395 848,00 €	791 696,00 €
BOURG-LA-REINE	Rue André Theuriet	Poursuite des travaux engagés sur 2017 avec création d'un réseau d'eaux pluviales		113 539,00 €	113 539,00 €
BAGNEUX	Rue du Général Sarrail	Poursuite des travaux engagés sur 2017	775 259,00 €	€	775 259,00 €
CHATILLON	Rue Jean Jaurès (Paix – Gay Lussac)	Réhabilitation des réseaux existants et extension du réseau d'eaux usées	274 314,00 €	274 314,00 €	548 628,00 €
CHÂTENAY-MALABRY	Rue du Docteur Le Savoureux (Gosselin – Salengro)	Réhabilitation des réseaux existants	59 672,00 €	59 672,00 €	119 344,00 €
CHÂTENAY-MALABRY	Rue Léon Martine	Réhabilitation des réseaux existants	424 990,00 €	424 990,00 €	849 980,00 €
CHÂTENAY-MALABRY	Rue Jules Barbier	Réhabilitation des réseaux existants	229 036,00 €	229 036,00 €	458 072,00 €
CLAMART	Rue des Bosquets	Réhabilitation des réseaux existants et extension du réseau d'eaux pluviales	528 525,00 €	528 525,00 €	1 057 050,00 €
CLAMART	Rue Louis Georges	Réhabilitation des réseaux existants et extension du réseau d'eaux pluviales	52 870,00 €	52 870,00 €	105 740,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Rue Georges Bailly	Réhabilitation des réseaux existants	617 742,00 €	617 742,00 €	1 235 484,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Rue de l'Abbé Turgis	Réhabilitation des réseaux existants	140 452,00 €	140 452,00 €	280 904,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Rue des Bénards	Réhabilitation des réseaux existants	833 926,00 €	833 926,00 €	1 667 852,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Rue de la Fontaine aux prêtres	Réhabilitation des réseaux existants	53 909,00 €	53 909,00 €	107 818,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Ruelle de la demi-lune	Réhabilitation des réseaux existants	23 500,00 €	23 500,00 €	47 000,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Place du Général de Gaulle	Réhabilitation des réseaux existants et extension du réseau d'eaux usées	425 418,00 €	425 418,00 €	850 836,00 €
FONTENAY-AUX-ROSES	Place de la Cavée	Réhabilitation des réseaux existants	95 885,00 €	95 885,00 €	191 770,00 €
MALAKOFF	Rue Béranger	Réhabilitation des réseaux existants	79 192,00 €	79 192,00 €	158 384,00 €
MALAKOFF	Rue Salvador Allendé	Réhabilitation des réseaux existants	255 075,00 €	255 075,00 €	510 150,00 €

MONTRouGE	Rue Corneille	Réhabilitation des réseaux existants	30 240,00 €	30 240,00 €	60 480,00 €
LE PLESSIS-ROBINSON	Rue Paul Rivet	Réhabilitation des réseaux existants	301 306,00 €	301 306,00 €	602 612,00 €
LE PLESSIS-ROBINSON	Chemin de la cote Sainte Catherine	Réhabilitation des réseaux existants		177 005,00 €	117 005,00 €
SCEAUX	Rue du Lycée	Réhabilitation des réseaux existants	177 910,00 €	177 910,00 €	355 820,00 €
				TOTAL	11 065 423,00 €

Bilan des travaux d'assainissement réalisés en 2018 par le service exploitation assainissement

Villes	Adresse	Nature de l'opération	Société	Montant des travaux en € TTC
ANTONY	10 rue d'Olomouc	Fermeture d'un branchement	EIFPAGE/LA MODERNE	1 302,00
BOURG-LA-REINE	Rue Aubouin	Mise à la cote d'un tampon	EIFPAGE/LA MODERNE	2 705,40
CHATILLON	Rue Jean Macé	Scellement d'une grille	EIFPAGE/LA MODERNE	2 016,00
CHATILLON	Rue Jean Macé	Reprise de grilles	EIFPAGE/LA MODERNE	3 096,00
CHATILLON	Impasse des Champs Fleuris	Réfection d'un regard unitaire	EIFPAGE/LA MODERNE	22 677,00
CLAMART	Rue du Château	Recherche et reprise d'un branchement	VALENTIN/EUROVIA	8 272,89
CLAMART	Avenue du bois Tardieu	Reprise de 8 regards détériorés	VALENTIN/EUROVIA	23 993,40
CLAMART	Rue des Pommiers	Mise en place de siphons	EIFPAGE/LA MODERNE	2 846,40
CLAMART	7 rue de Vézous	Réfection de regard à la suite d'un effondrement	EIFPAGE/ LA MODERNE	8 547,60
CLAMART	75 rue Paul Padé	Réfection du réseau d'assainissement	EIFPAGE/ LA MODERNE	17 439,90
CLAMART	Rue des Volontaires	Reprise d'une bouche d'égout et de son regard de visite	VALENTIN/EUROVIA	5 125,54
FONTENAY-AUX-ROSES	Coulée verte	Réhausse de 5 regards borgnes	VALENTIN/EUROVIA	58 393,68
FONTENAY-AUX-ROSES	Place Henri Dunant	Reprise d'un réseau assainissement	VALENTIN/EUROVIA	6 520,94
FONTENAY-AUX-ROSES	Place Henri Dunant	Reprise d'un regard	EIFPAGE/LA MODERNE	9 506,40
FONTENAY-AUX-ROSES	19 rue Briant	Changement de tampon et PST	EIFPAGE/ LA MODERNE	3 497,40
LE PLESSIS ROBINSON	Rue Fourcade	Travaux rue Fourcade	VALENTIN/EUROVIA	32 221,91
LE PLESSIS ROBINSON	Rue Fourcade	Réhabilitation et renfort structurel du réseau	VALENTIN/EUROVIA	22 135,49
LE PLESSIS ROBINSON	Rue des Sources	Changement de raccordement	EIFPAGE/LA MODERNE	7 386,96

MALAKOFF	Rue Jean Mermoz	Travaux de reprise de regard	VALENTIN/EUROVIA	3 696,06
MALAKOFF	Rue Gambetta	Travaux de reprise de regard	VALENTIN/EUROVIA	3 510,06
MALAKOFF	Rue André Sabatier	Travaux de reprise de regard	VALENTIN/EUROVIA	4 708,99
MALAKOFF	Rue des Garmants	Reprise de regards et tampons	EIFFAGE/LA MODERNE	7 989,00
MALAKOFF	Rue victor hugo	Pose de siphons sur avaloirs	EIFFAGE/LA MODERNE	2 547,48
MONTRouGE	54 rue Louis Rolland	Reprise d'un branchement	VALENTIN/EUROVIA	5 074,81
MONTRouGE	Rue Roger Salengro	Reprise d'un tampon	VALENTIN/EUROVIA	2 587,26
MONTRouGE	28 rue du poitou	Reprise d'un branchement	EIFFAGE/LA MODERNE	15 509,64
MONTRouGE	48 bis rue Louis Rolland	Reprise d'un branchement	EIFFAGE/LA MODERNE	26 113,80
MONTRouGE	12 rue jules Guesde	Reprise d'un tampon descellé dangereux	EIFFAGE/LA MODERNE	2 813,40
SCEAUX	Avenue Fontenelle	Fourniture et pose d'une dalle en fonte	EIFFAGE/LA MODERNE	2 640,00
			TOTAL	314 875,41 €

Liste des travaux de réparation sur les ouvrages assainissement par Suez Eau France dans le cadre du contrat DSP – 2018

Commune	Adresse	Nature travaux	Date de l'intervention
ANTONY	1 impasse d'Aulnay	Reprise d'un branchement EU	Mai
ANTONY	20 rue Emile Lévêque	Reprise d'un branchement UN	Juillet
ANTONY	40 rue de Reims	Reprise d'un branchement UN	Juillet
ANTONY	50 rue Paul Valéry	Reprise d'un branchement EU	Février
ANTONY	Rue Gérard de Narval	Reprise du raccordement d'une grille	Juin
ANTONY	Rue Gérard de Narval	Reprise du raccordement d'un avaloir	Juin
ANTONY	Place des Mascottes	Réparation de la canalisation de refoulement	Mars
BOURG-LA-REINE	38 rue Armand Millet	Reprise d'un branchement UN	Avril
BOURG-LA-REINE	68 avenue des vergers	Reprise d'un branchement EU	Mars
BOURG-LA-REINE	23 rue George Lafenestre	Reprise d'un branchement EU	Septembre
LE PLESSIS ROBINSON	40 rue du plateau	Reprise d'un branchement EU	Septembre

EAU POTABLE

Vallée Sud - Grand Paris est compétent pour préserver la sécurité, la continuité et la qualité du service public de l'eau sur tout le territoire.

L'établissement public territorial a délégué cette compétence au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), qui assure la production et la distribution d'eau potable pour 144 communes, soit 4 millions de consommateurs, et délibère chaque année pour approuver le rapport d'activité du SEDIF.

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Vallée Sud - Grand Paris compte 11 délégués titulaires sur 136 délégués titulaires et autant de suppléants qui siègent au comité du SEDIF, dont plusieurs sont membres des commissions thématiques communication, tarification, suivi du délégataire et contrôle financier.

Chiffres clés 2018

- En 2018, 20,6 millions de m³ d'eau ont été consommés soit +1,5 % par rapport à 2017.
- Décomposition du prix de l'eau :

Prix du service de l'eau en €/m ³	2017	2018	Evolution 2017-2018
Production et la distribution d'eau potable	1,3748	1,3877	+0.9%
Collecte et traitement des eaux usées	1,9359	2.0397* 2.0370**	+5.4% +5.2%
Taxes et redevances des organismes publics	1.0333	0.9642	-6.7%
TOTAL	4.3440	4,4489* 4.3889**	+2.4%* +1.03%

*Antony/Bourg-la-Reine/Châtenay-Malabry/Le Plessis-Robinson/Sceaux

**Bagneux/Châtillon/Clamart/Fontenay-aux-Roses/Malakoff/Montrouge

Faits marquants 2018

- 85 km de réseaux remplacés en 2018, lors de 284 chantiers, pour un montant de 37 M€,
- Refonte de la station de relèvement d'Antony, un ouvrage stratégique au cœur du plateau de Clamart, pour 11M€.

SECURITE INCENDIE

Jusqu'au 31 décembre 2017, l'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris exerçait la compétence « sécurité incendie » sur le périmètre de 5 communes : Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Le Plessis-Robinson, et Sceaux. Ce périmètre a été élargi à l'ensemble du Territoire à partir du 1^{er} janvier 2018.

L'exercice de cette compétence consiste à assurer la maintenance préventive et curative et le renouvellement des poteaux et bouches incendie, la création ou le renforcement des réseaux de distribution d'eau alimentant ces équipements, les contributions financières à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris (BSPP).

Présentation des politiques publiques menées par le Territoire

Pour Vallée Sud - Grand Paris, l'enjeu de cette politique publique consiste à garantir la fonctionnalité de l'ensemble des hydrants et de lutter contre les nouvelles pratiques d'ouverture sauvage des bouches à incendie durant les périodes de canicule.

Chiffres clés 2018

Au 31 décembre 2018, le Territoire gérait 1971 appareils répartis comme suit :

- 263 poteaux incendie,
- 1708 bouches incendie.

Temps forts 2018

Devant le phénomène d'ouvertures intempestives et inappropriées des bouches incendie lors d'épisodes de forte chaleur, le Territoire a mené conjointement avec les services techniques municipaux, un travail d'identification des secteurs dits prioritaires dans le déploiement de l'installation des kits de sécurisation des bouches incendie. Ce travail conjoint a permis d'installer 45 kits en juin 2018.

ECLAIRAGE PUBLIC

Le Territoire Vallée Sud - Grand Paris dispose de la compétence éclairage public et signalisation tricolore lumineuse de quatre communes (Bagneux, Clamart, Fontenay aux Roses et Malakoff).

Chiffres clés

Ville	Nombre Poste HT/BT	Nombre de luminaires
Bagneux	38	2 594
Clamart	186	4 854
Fontenay aux Roses	25	1 906
Malakoff	28	2 230
Total	277	11 584

Temps forts 2018

Lancement de l'étude et du marché pour la rénovation du poste Hévin. Les travaux sont prévus en 2019.

Les projets à l'échelle du Territoire

Maintenance préventive

Des tournées nocturnes sont programmées sur l'ensemble du périmètre tous les 15 jours entre janvier et avril et entre novembre et décembre, et tous les mois entre mai et octobre. Ces prestations sont réalisées par les sociétés Citeos et Bouygues.

Ces tournées permettent aux prestataires de détecter les points lumineux qui ne fonctionnent pas et de pouvoir réparer ces dysfonctionnements.

Illuminations de fin d'année

Chaque fin d'année, Vallée Sud - Grand Paris organise la pose et la dépose des décorations de fin d'année réalisées par la société HELP. La pose est effectuée entre fin octobre et fin novembre. Il est impératif que l'ensemble des illuminations soit posé pour le dernier week-end de novembre. La dépose est réalisée entre mi-janvier et fin février. Les illuminations sont fournies par les communes, le prestataire de Vallée Sud - Grand Paris se charge uniquement de la vérification, de la pose et de la dépose.

Les travaux de rénovation réalisés en 2018 :

Type de travaux	Adresse	Ville	Entreprise	Montant TTC
Rénovation EP	rue du Maréchal Gallieni	Fontenay-aux-Roses	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	
Rénovation EP	Rue des Olivettes	Bagneux	CITEOS COLAS	31 126 €

Rénovation EP	Rue Pasteur	Bagneux	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	45 869 €
	HTA poste Hévin	Clamart	BOUYGUES Energie COLAS	942 541 €
Rénovation EP	Place Lunebourg	Clamart	CITEOS COLAS	111 702 €
Rénovation EP	Vieux chemin de Fleury	Clamart	BOUYGUES Energie COLAS	83 249 €
	Massifs illuminations	Clamart	BOUYGUES Energie COLAS	
Rénovation EP	Rue des Pierrelais	Fontenay-aux-Roses	CITEOS COLAS	164 428 €
Rénovation EP	Avenue de Verdun	Fontenay-aux-Roses	CITEOS WATELET	53 970 €
Rénovation SLT	Carrefour Centre commercial - avenue Raymond Croland	Fontenay-aux-Roses	CITEOS WATELET	29 155 €
Rénovation EP	Rue du Maréchal Leclerc	Malakoff	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	407 916 €
Rénovation EP	Rue Nicomèdes Pascual	Malakoff	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	
Rénovation EP	Rue Louis Girard	Malakoff	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	
Rénovation SLT et EP	Place de la Cavée	Fontenay-aux-Roses	Commune de Fontenay-aux-Roses	
Rénovation EP	Place du général de Gaulle	Fontenay-aux-Roses	Commune de Fontenay-aux-Roses	
Rénovation EP	Rue André Theuriet	Bourg-la-Reine	VSGP	155 950 €
Rénovation EP	Rue du général Sarrail *	Bagneux	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	167 250 €
Rénovation EP	Rue Fernand Enguehard *	Bagneux	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	74 229 €
Rénovation SLT	Carrefour Frères Lumière / Sarrazine *	Bagneux	CITEOS WATELET	71 395 €
Rénovation EP	Rue Marguerite *	Clamart	SEGEX Energies	80 891 €
Rénovation EP	Rue Fournier *	Clamart	SEGEX Energies	52 161 €
Rénovation EP	Rue Jean Georget *	Clamart	SEGEX Energies	94 551 €
Rénovation EP	Rue des Sablons *	Clamart	SEGEX Energies	99 693 €
Rénovation EP	Rue Louis Georges *	Clamart	SEGEX Energies	44 584 €

Rénovation EP	Rue du Docteur Soubise *	Fontenay-aux-Roses	BOUYGUES Energie COLAS	131493 €
Rénovation EP	Rue Georges Bailly	Fontenay-aux-Roses	HELP/LES PAVEURS DE MONTRouGE	

**Travaux engagés en 2018, réalisation à venir*

De nombreux travaux d'éclairage public engagés en 2018 n'ont pas été exécutés cette même du fait du retard des travaux d'enfouissement du SIPPAREC.

LA GESTION DU PATRIMOINE BATI

Le service Patrimoine assure la maintenance technique, les petits travaux et la tenue des commissions de sécurité pour **35 bâtiments répartis sur 104 675 m² dont :**

- 9 piscines soit 25 bassins aquatiques répartis sur 13 384 m³ soit 5 910 m²,
- 3 salles de cinéma,
- 5 Médiathèques + 2 annexes répartis sur 10 747 m²,
- 8 conservatoires répartis sur 27 926 m²,
- 7 Théâtres, cinémas et 1 espace cirque pour 4 274 places assises.

Soit un total de 19 salles de spectacle (théâtre et conservatoire) pour 5 986 places dont :

- 7 Auditoriums
- 9 Salles de théâtres
- L'immeuble Fahrenheit : 10 étages de 1000 m² ,2 niveaux de parking et un restaurant inter-entreprises de 830 m²,
- La maison de l'emploi et de l'entrepreneuriat de Fontenay-aux-Roses.

Les bâtiments sont essentiellement chauffés avec des chaufferies gaz. 1 site est chauffé en tout électrique (le conservatoire de Châtillon est chauffé intégralement par la voie de l'électricité).

Quatre sites sont raccordés à la géothermie : la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud avec Enoris, la piscine de Bagneux et le théâtre Victor Hugo avec Bageops.

Enfin, la piscine de Clamart dispose d'une chaufferie bois.

D'autre part, 6 sites sur les 35 présentent des toitures végétalisées.

L'année 2018 est marquée par l'arrivée dans le patrimoine du Territoire de la piscine Aquapol de Montrouge, la mise en service du centre aquatique de Pajeaud.

En 2018, les sites de la maison de l'emploi de Clamart et de l'AMIRE de Malakoff ont été restitués aux villes dans le cadre de la réorganisation du GIP Emploi.

Les bâtiments sont essentiellement chauffés avec des chaufferies gaz. Deux sites sont chauffés en tout électrique, à savoir le conservatoire de Châtillon et la maison de la musique et de la danse de Bagneux et 4 sites sont raccordés à des réseaux de chauffage urbain (la piscine Lionel Terray et le centre aquatique Pajeaud avec Enoris, la piscine de Bagneux et le théâtre Victor Hugo avec la géothermie Bageops) et 1 site a une chaufferie bois (la piscine de Clamart). 6 Sites sur les 35 ont des toitures végétalisées.

Le service Patrimoine intervient sur environ 18 domaines techniques en matière de maintenance préventive, nécessitant la planification de 49 à 56 interventions par an et par équipement. **Soit au minimum 1 300 interventions** préventives pour l'ensemble des équipements.

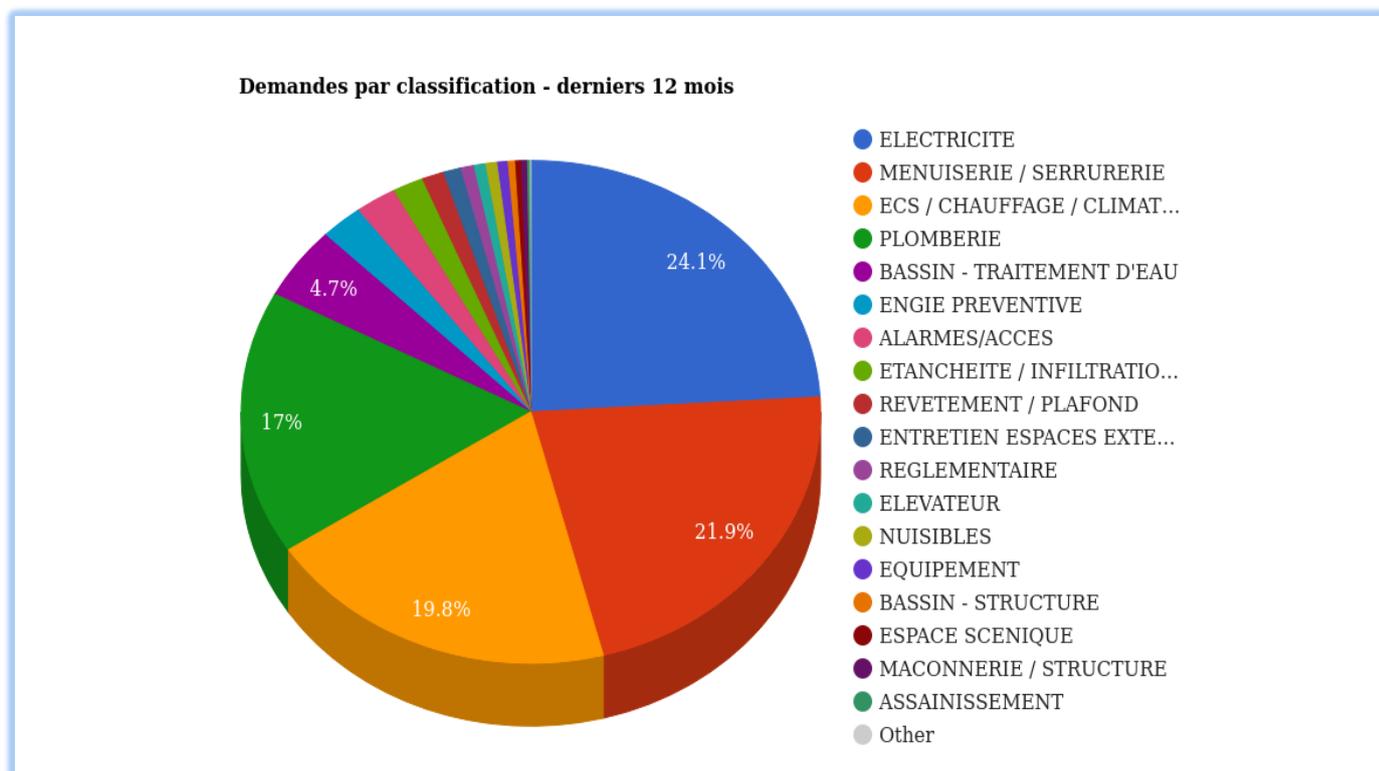
De plus, le service du Patrimoine bâti suit les commissions de sécurité et gère les interventions en maintenance curative des établissements.

Objectifs politiques publiques :

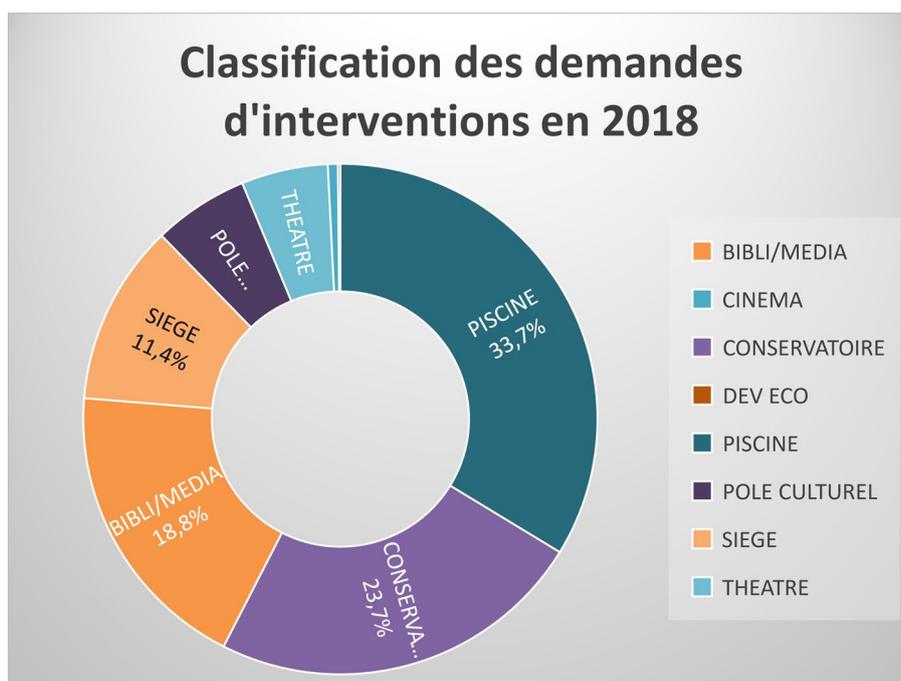
- 1) Approfondir la connaissance du Patrimoine pour améliorer son entretien : Pour donner suite à l'audit de Patrimoine réalisé en 2017 qui a permis d'identifier les actions prioritaires sur les domaines techniques : l'amélioration de la connaissance des contrats et consommations des fluides par bâtiment.
- 2) Apporter des conditions de confort et de sécurité satisfaisantes pour accueillir le public dans les établissements.
- 3) Engager les travaux nécessaires à la sécurité des Etablissements recevant du public visant à se conformer aux prescriptions des précédentes commissions de sécurité.
- 4) Engager des travaux de rénovation et d'embellissement des locaux, et mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- 5) Refonder les marchés de maintenance en vue d'obtenir des économies d'échelle et d'en améliorer l'efficacité.

Chiffres clés 2018

Plus de 1 250 demandes d'interventions en réparations provenant des équipements ont été traitées. Les demandes d'interventions en 2018 ont concerné en majorité les domaines techniques suivants : électricité (24,1%), les menuiseries-serrureries (21,9%), le chauffage et la ventilation (19,8%) et la plomberie (17%).



Les catégories de bâtiments qui ont effectuées le plus de demandes sont les suivants :



Le service a passé **plus de 1340 commandes** à ses prestataires, **soit une augmentation d'activités de 70% par rapport à 2017**.

Le service Patrimoine a préparé **9 commissions de sécurité qui toutes ont obtenu un avis favorable**: le centre aquatique Pajeaud à Antony, le conservatoire Darius Milhaud à Antony, le conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux, le conservatoire de Châtillon, le théâtre des Sources à Fontenay-aux-Roses, la médiathèque et la piscine de Fontenay-aux-Roses, l'annexe du conservatoire de Malakoff située dans le groupe scolaire Henri Barbusse, le théâtre des Gémeaux de Sceaux et, a levé au total **une centaine prescriptions et réserves** dans le cadre de la préparation de ces commissions.

Les temps forts 2018 :

Le service Patrimoine s'est concentré sur les domaines techniques révélés par l'audit de Patrimoine le plus en retard en matière de fiabilité technique :

Les **dispositifs de sûreté des sites**. Il a été réalisé en 2018 un audit des sites avec pour objectifs de vérifier l'adéquation des dispositifs de sûreté et de sécurité au regard des risques et faiblesses potentiels de chaque équipement, d'auditer l'état général technique des installations et l'organisation de la chaîne de sûreté pour résoudre les incidents soulevés. L'étude a identifié les sites prioritaires pour lesquels de nouveaux dispositifs de vidéosurveillance, anti-intrusion et contrôle d'accès seront installés en 2019.

Des **travaux de mises aux normes des installations de sécurité incendie** se sont poursuivis en 2018 pour garantir la sécurité du public accueilli. A titre d'exemple, il a été remplacé le système de sécurité incendie du conservatoire de Châtillon. L'installation existante SSI A, avait été mise en place en 2009 et n'a jamais été réceptionnée par la commission de sécurité comme cela est confirmé dans le PV du 17 Novembre 2009. Le SSI existant a été remplacé par un équipement d'alarme de Type 2b, plus approprié au classement de l'établissement.

Il est constaté sur le logiciel de suivi des demandes d'interventions (Acquity) que plus de 60 % des demandes d'interventions concernent 3 domaines techniques : l'électricité, la plomberie et la serrurerie.

Une meilleure réactivité dans nos interventions sur ces trois domaines contribuerait de manière significative à améliorer la qualité de service rendu aux équipements et à réaliser des économies en évitant les interventions au coup par coup et en les prévoyant dans un forfait de maintenance.

Pour cela, le service Patrimoine a lancé **un marché de maintenance multi-technique sur ces 3 domaines**. Ce nouveau marché s'est mis en place au 1er juillet 2018, et a permis de réaliser une économie de 16% sur le budget annuel de la maintenance des équipements avec une capacité de résolution dans la journée des problèmes sanitaires essentiels sur les sites.

Le service Patrimoine a également poursuivi ses **efforts de renégociation et de relance des marchés existants**.

Le service Patrimoine a amélioré le **suivi des consommations énergétiques** des sites avec :

- Un **suivi plus étroit de la facturation des fournisseurs d'énergies** ;
- L'obligation par l'entreprise maintenance CVC, chauffage de renseignement sur le logiciel de suivi d'activités du Patrimoine (Acquity) des relevés des compteurs d'eau, gaz, et d'électricité hebdomadaire dans les piscines et mensuelles sur les autres bâtiments.
- La baisse des consommations d'eau sur certaines piscines avec la résolution de pannes sur les systèmes de traitement d'eau (notamment celle des Blagis).
- La mise en place avec la Direction de la culture et des sports, de l'enregistrement des données de fréquentation des piscines afin de les analyser avec celles des consommations de fluides.
- La re-catégorisation de la puissance électrique appelée de la piscine des Blagis et du Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux et l'optimisation énergétique de certains sites avec une baisse de la puissance souscrite.
- La passation d'un avenant avec Bagéops, réseau de chaleur alimentant la piscine de Bagneux, avec une baisse de la puissance souscrite nominale de 1 150 kWh à 950 kWh, entraînant une diminution des coûts d'énergie de chauffage de 15%.

Tous ces efforts en matière de suivi des consommations énergétiques ont permis de mieux maîtriser le budget des énergies qui représente au total **4 millions d'euros TTC**.

Exemples représentatifs des travaux de grosses réparation et d'amélioration des équipements culturels et sportifs.

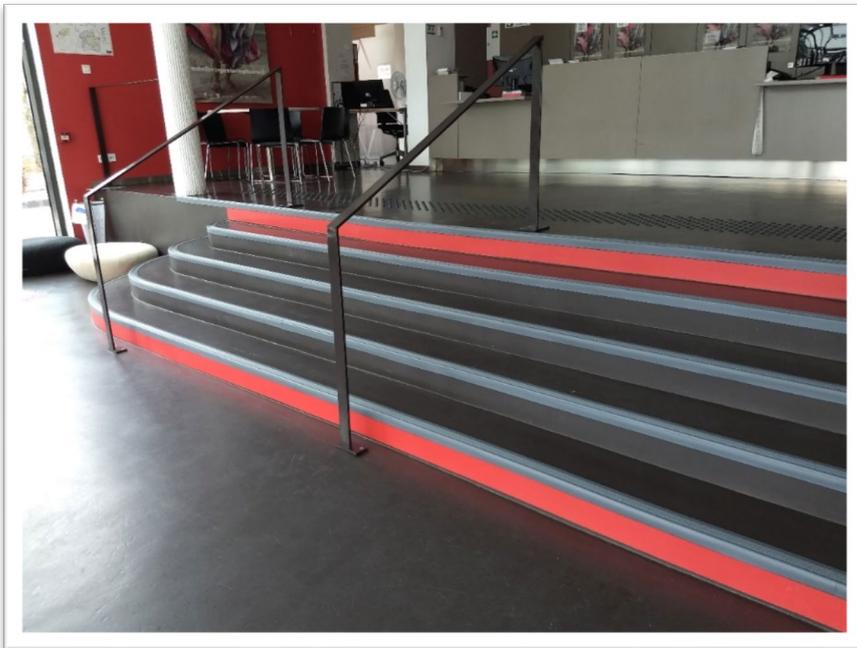
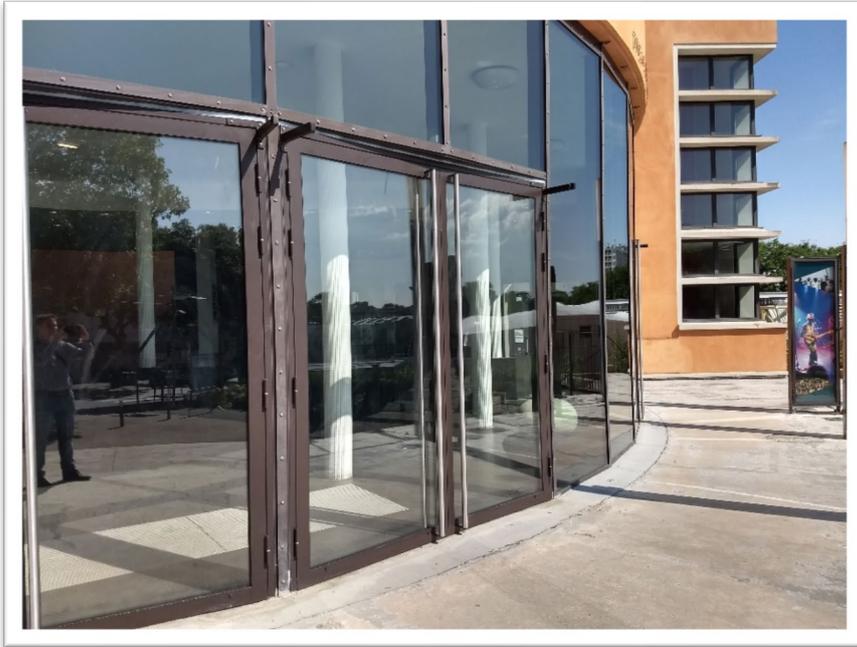
- Les travaux d'installation de la climatisation réversible dans les locaux administratifs du conservatoire Darius Milhaud à Antony (23 800€ HT).
- Le remplacement des éclairages de l'espace cirque d'Antony par des spots leds, l'installation de nouveaux bungalows et l'amélioration des cheminements (28 000 € HT).



- La pose des films solaires de la salle de danse de la maison de la musique et de la danse de Bagneux (18 200€ HT).

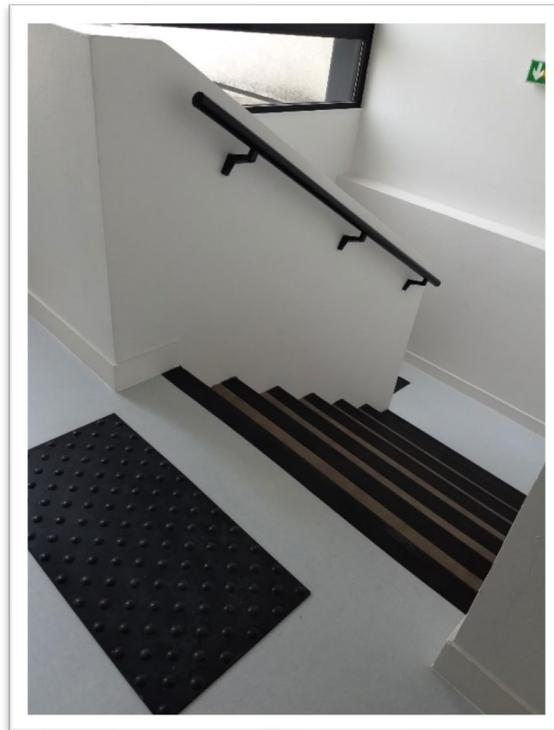


- La rénovation de bureaux de la médiathèque Louis Aragon à Bagneux (9 300 € HT).
- Pôle culturel de Châtenay-Malabry : la réparation du groupe-froid et le remplacement des 5 portes d'entrée monumentales et la rénovation du parquet de l'auditorium (75 620 € HT)





- Conservatoire de Châtillon : La rénovation des sols et murs des salles de danse effectuée à l'été 2018, le remplacement des portes coupe-feu et les travaux de mise aux normes du système de sécurité incendie (95 000 € HT).

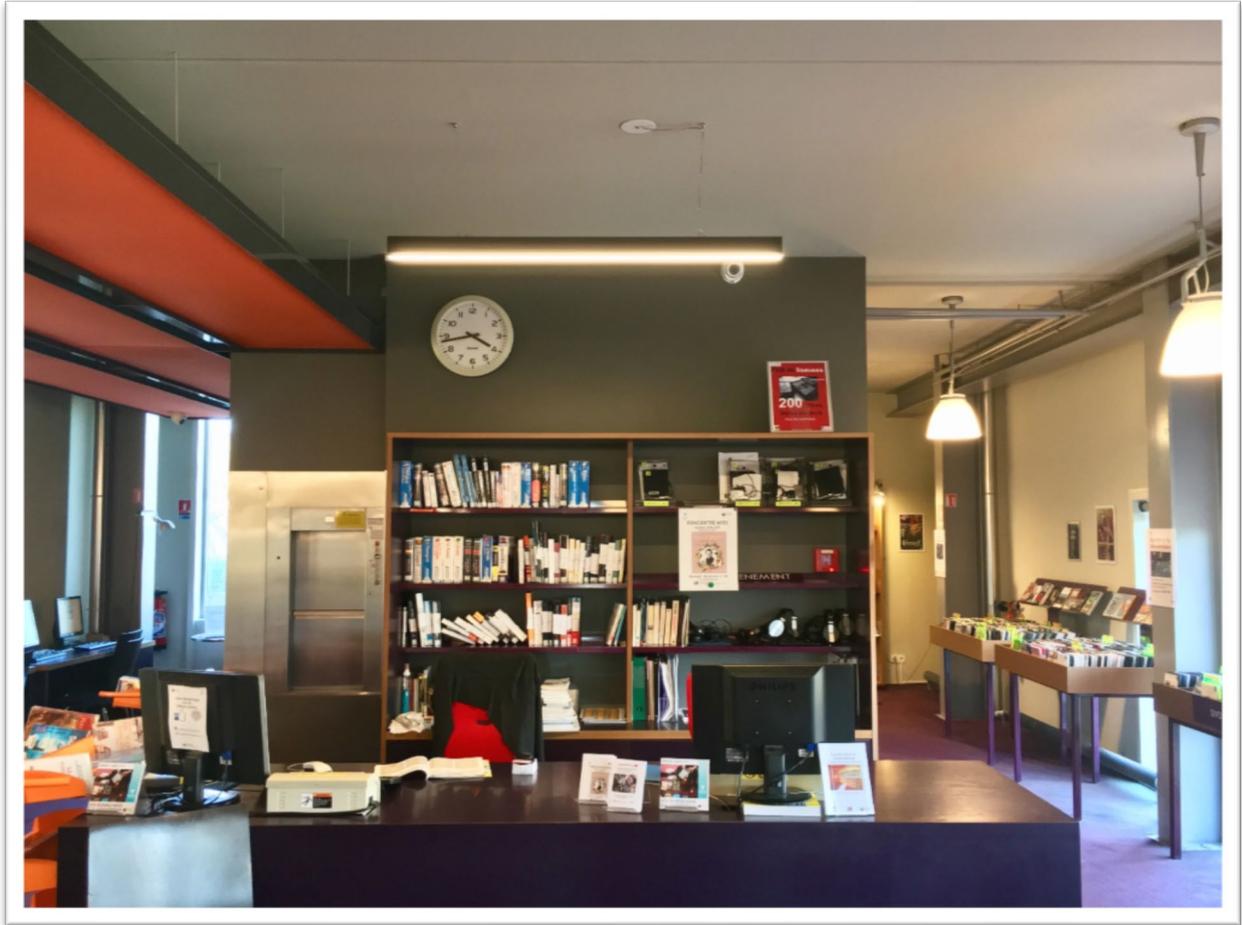




- Théâtre Jean Arp à Clamart : la rénovation totale et la mise aux normes PMR des sanitaires des loges (28 000 € HT).



- Médiathèque du jardin parisien à Clamart : le remplacement du sol de la salle (3 000 € HT).
- Les travaux de mises aux normes du désenfumage au conservatoire Henri Dutilleux et à la médiathèque Buanderie à Clamart (245 000 € HT).
- Les travaux de changement des éclairages par des leds à la médiathèque de Fontenay-aux-Roses (51 000 € HT).



- Les travaux d'accessibilité PMR, le remplacement de stores à la médiathèque de Malakoff (17 800 € HT).
- La réfection des bancs et le remplacement des charbons actifs du traitement d'eau de la piscine des Blagis (50 000 € HT).

Les opérations de maîtrise d'ouvrage

Le service de la Maîtrise d'ouvrage assure la conduite d'opération de rénovation ou de construction de nouveaux équipements culturels, sportifs et de résidences de logements étudiants.

Le service de la maîtrise d'ouvrage intervient également dans le suivi des sinistres survenus après la réception des travaux, dans le suivi des procédures de dommage-ouvrage.

Durant 2018, le service de la maîtrise d'ouvrage a suivi les projets suivants les plus emblématiques suivants :

1/ Le suivi de la Garantie de Parfait Achèvement du centre aquatique Pajeaud à Antony

Coût total de l'opération : 20,6 M€ HT.

Maîtrise d'œuvre : BVL Architecture. Travaux de juin 2015 à novembre 2017.

Le centre aquatique Pajeaud a été réceptionné en novembre 2017, et a ouvert au public en mars 2018. Le service la maîtrise d'ouvrage a suivi durant l'année 2018 la levée des réserves restantes, et a réalisé les déclarations des dysfonctionnements constatés au titre de la Garantie de Parfait Achèvement, aussi bien pour la partie piscine que la partie plongée.

La résolution des problèmes relevés a fait l'objet d'un suivi minutieux avec l'équipe de maîtrise d'œuvre, notamment sur le lot « fluides » où l'entreprise en charge de ces prestations a dû réaliser un certain nombre d'interventions pour permettre une exploitation et un pilotage du site optimal.



Février 2018 – vue intérieure sur le bassin sportif

2/ Le remplacement des fauteuils et du revêtement de sol de la salle du théâtre Victor Hugo à Bagneux

Coût total de l'opération : 180 000€ TTC

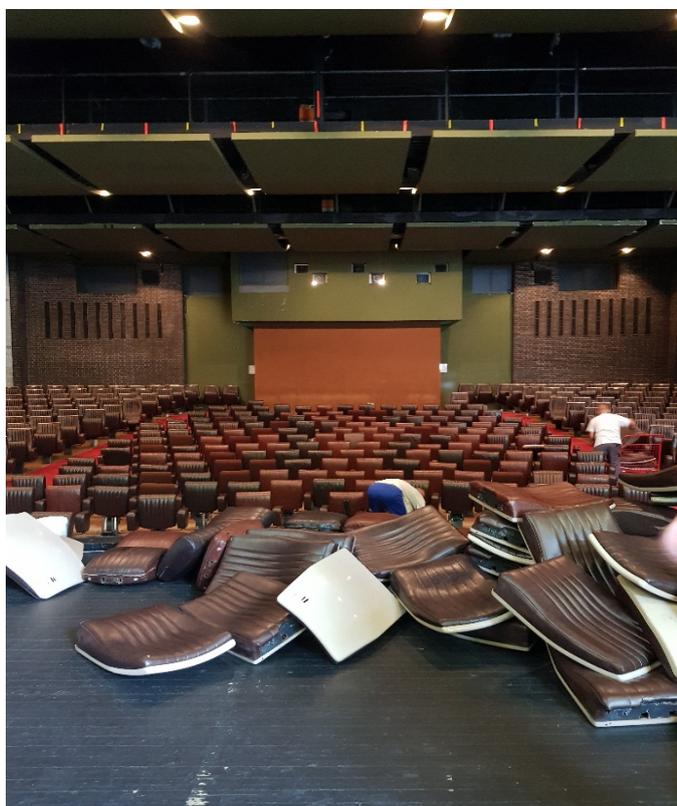
Maîtrise d'œuvre : Architecture & Technique. Travaux de juin à septembre 2018

Le projet porte sur le remplacement des fauteuils de la salle de spectacle ainsi que le revêtement de sol, ces derniers présentant un état de dégradation avancé.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a piloté les études de maîtrise d'œuvre sur le premier semestre 2018, avec pour objectif de rendre la salle accessible aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et d'améliorer le confort de la salle.

Les travaux ont consisté en la dépose des anciens fauteuils et du revêtements de sol, et à leur remplacement.

Les fauteuils mis en œuvre ont fait l'objet de la réalisation de deux prototypes, afin de garantir un confort d'assise et une qualité de mise en œuvre optimale. Le revêtement de sol a également fait l'objet d'une présentation d'échantillons.



*Juillet 2018 – Travaux de dépose
des fauteuils en cours*

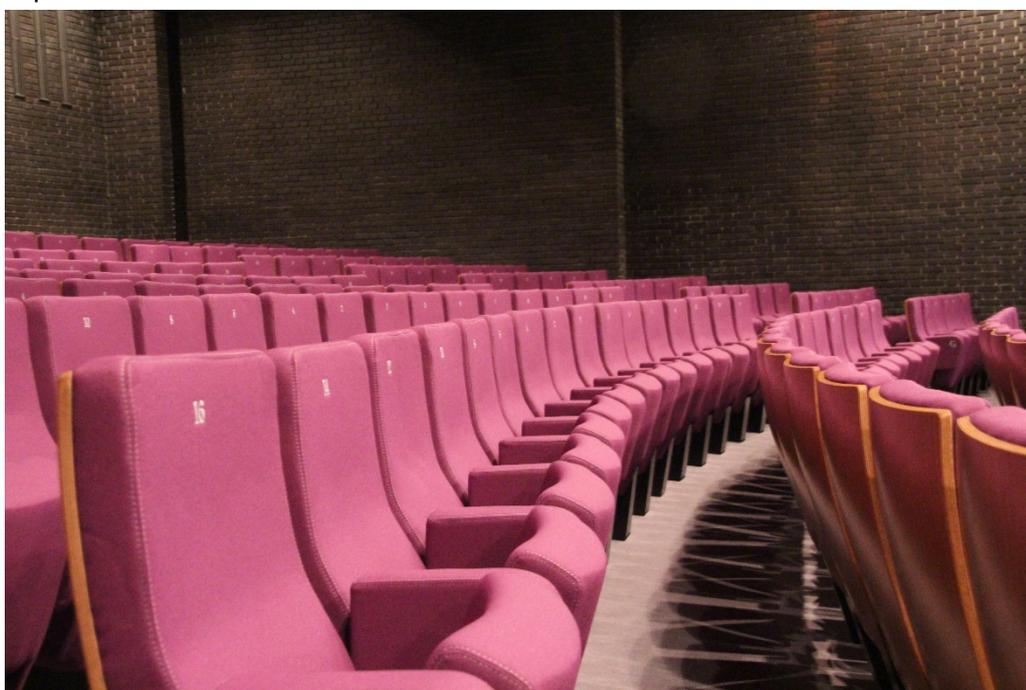
La réalisation des travaux à l'été 2018 a été piloté par le service de la maîtrise d'ouvrage.

En complément, le mur du fond de la salle a été repeint dans une nuance cohérente avec celle retenue pour le revêtement de sol, et le revêtement textile situé derrière la régie a été remplacé.

La salle a réouvert en septembre 2018 pour permettre l'accueil d'une résidence d'artistes. Les premiers spectateurs ont été accueillis début octobre 2018.



Septembre 2018 – vue de la salle rénovée



Septembre 2018 – fauteuils de la salle

3/ Le démarrage du schéma directeur des équipements aquatiques du Territoire

Budget : 25M€ TTC

La Direction de la Maîtrise d’Ouvrage et du Patrimoine et la Direction des Equipements Culturels et Sportifs ont lancé conjointement un marché visant d’une part la réalisation d’un schéma directeur des équipements aquatiques, et d’autre part la programmation du stade nautique de Châtillon Malakoff.

Le bureau d'études Menighetti a été notifié en août 2018, et a démarré sa mission dès septembre par la visite de l'ensemble des piscines du territoire, des entretiens avec les représentants des équipements et des deux directions concernées.

La programmation du stade nautique sera réalisée sur l'année 2019, afin d'aboutir au lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre.

4/ Le démarrage des travaux de reconstruction du théâtre Firmin Gémier à Antony.

Coût total de l'opération : 14 39 M€ HT.

Maîtrise d'œuvre : Blond et Roux architectes. Travaux de janvier 2018 à juillet 2020.

Le démarrage des travaux a eu lieu en janvier 2018, et s'est traduit par la réalisation de la préparation de chantier, des études de synthèse et d'exécution, par la réalisation d'injections et le démarrage des travaux de soutènement.

La Direction de la Maîtrise d'Ouvrage vérifie le bon avancement des travaux, et réalise le lien avec les futurs utilisateurs du théâtre, afin de garantir la livraison d'un équipement opérationnel et conforme aux besoins. Dans ce cadre, des réunions de travail sont organisées à intervalle régulier, portant notamment sur les équipements, l'identité et la signalétique du théâtre. Des visites de chantier sont également réalisées.



Juin 2018 - Démarrage des travaux



Juin 2018 - Démarrage des travaux

5/ Le suivi des désordres déclarés en Dommage-Ouvrage sur la piscine de Bagneux

Réceptionné en août 2014, la piscine de Bagneux présente de nombreux dysfonctionnements, lesquels ont fait l'objet de trois déclarations distinctes auprès de l'assurance Dommage-Ouvrage par l'ancienne Communauté d'agglomération Sud-de-Seine.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a assisté aux réunions d'expertise menées, et réalisé de nombreux devis afin de faire avancer la résolution des désordres constatés. Compte tenu de l'ampleur des désordres, l'expert nommé par la SMABTP s'est adjoint du concours de maîtres d'œuvre et sapiteurs afin de l'aider à mener à bien ses missions d'expertise.

Fin 2018, une réunion a eu lieu entre le service de la maîtrise d'ouvrage et la SMABTP afin de faire le point sur les dossiers. Compte tenu des coûts financiers en jeu, un avenant au contrat va être réalisé.

Un certain nombre de désordres vont être traité et résolu par le service patrimoine en 2019, le montant de la franchise étant supérieur au montant garanti par la SMABTP pour ces derniers.

Les désordres les plus importants (décollement du carrelage des plages, dangerosité du revêtement de sol du hall d'accueil, revêtement du solarium inadapté, défaut d'étanchéité occasionnant une fuite sur la banque d'accueil) vont être pris en charge de la cadre de la Dommage-Ouvrage initiée. Le service de la Maîtrise d'Ouvrage planifiera les travaux en conséquence dès les investigations finalisées, les montants d'indemnité définis, et la nature précise des travaux à réaliser arrêtée.

2/ Le suivi de la garantie de parfait achèvement et la résidentialisation du bâtiment A de la résidence étudiante universitaire Jean Zay à Antony.

Coût total de l'opération : 33,4 M € TTC.

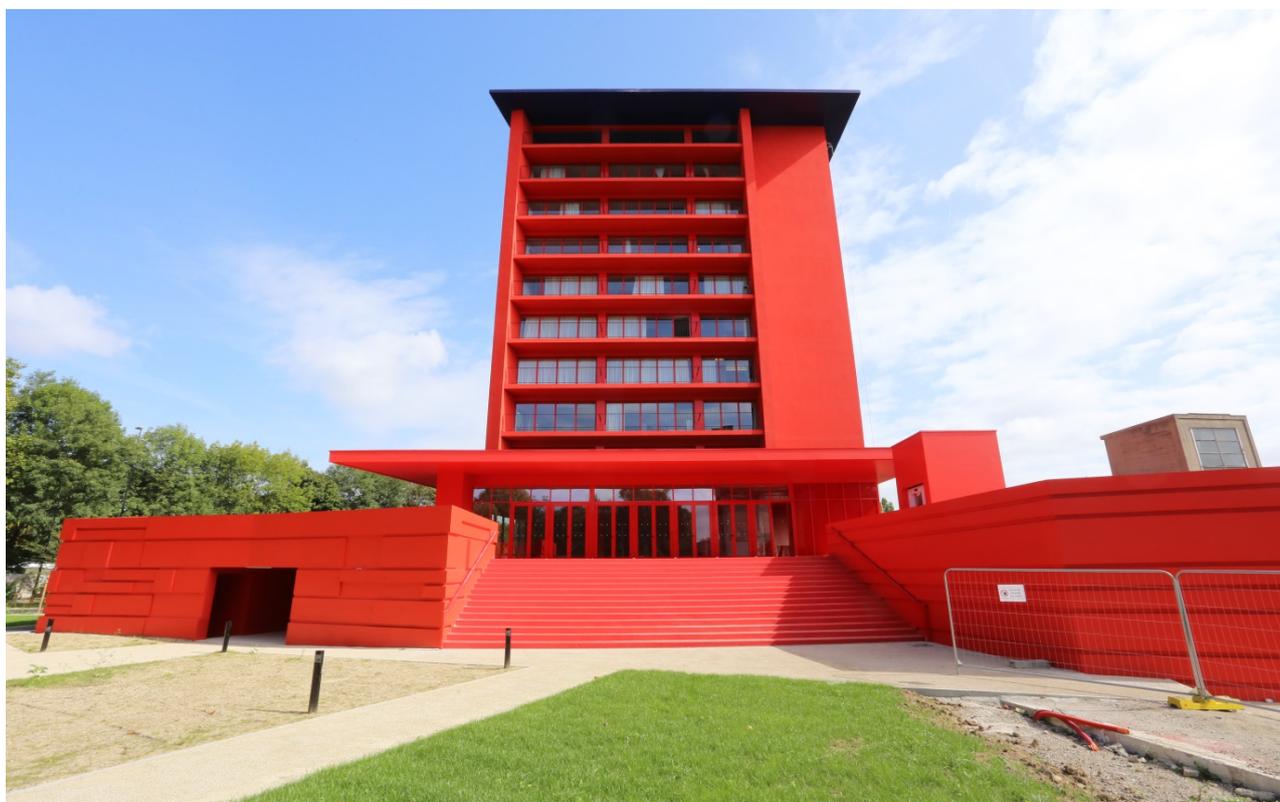
Maîtrise d'œuvre : Agence Jean Nouvel/EGIS.

Le projet de la Réhabilitation du Bâtiment A de la Résidence Universitaire Jean Zay à Antony prévoit 9318 m2 utile qui se devise en :

- 5716 m2 logements étudiants soit 316 chambres étudiantes dont 28 accessibles au PMR et 9 logements pour chercheurs.
- 2459 m2 fonctions internes d'administration, de maintenance et de logistique
- 1143 m2 logements de fonctions et des chercheurs.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a été fortement investi dans la phase de garantie de parfait achèvement suite aux différentes réserves de la réception de juillet 2017 encore non levées.

Elle a notamment relancé une consultation pour remettre à niveau l'ensemble du réseau de chauffage. Les travaux sont en cours de finalisation avec l'entreprise et le CROUS.



Après plusieurs mois de travaux, la résidentialisation du site rentre aussi dans sa phase finale avec la mise en place de la clôture de 300ml et ses 3 portails et 2 portillons.

3/ La démolition des bâtiments D, E et Gymnases de la résidence Jean Zay à Antony dans le cadre de la restructuration globale de ce quartier de la Ville.

Coût total de l'opération pour les bâtiments D, E et Gymnases : 1,47 M€ TTC.

Maîtrise d'œuvre : ADIngé.

Le service de la maîtrise d'ouvrage suit le chantier de démolition des bâtiments D, E et Gymnases débuté en mai 2018, permettant ainsi la désaffectation de l'ilot et la mise en vente des cessions de lot pour l'aménagement du futur quartier.

Été 2018 – curage des bâtiments après désamiantage et première démolition





Décembre 2018 – les gravats des anciens bâtiments concassés sur site pour être réutilisés sur site

La fin de chantier est programmée pour février 2019.

4/ L'élaboration du projet de rénovation intérieure du conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux et le démarrage de la rénovation des toitures.

Coût total de l'opération : 3,2 M€ TTC.

Maîtrise d'œuvre : MOE Travaux d'étanchéité : AUGALOPC + EMGC.

MOE Travaux de rénovation intérieure : ATELIER 208

Le service de la maîtrise d'ouvrage a réalisé le suivi de la deuxième phase des travaux de rénovation de la toiture du conservatoire et la première phase des travaux de rénovation intérieur.

Les travaux de toiture concernaient le remplacement de la couverture zinc par une couverture en membrane PVC et le remplacement de la verrière qui présentait plusieurs fuites (la phase 1 concernait la reprise de l'étanchéité gravillonnée et avait été réalisé à l'été 2017). La première phase des travaux intérieurs concernait la rénovation des salles de formations. L'objectif principale de cette phase étant d'améliorer l'isolement acoustique entre les salles ainsi que leur confort acoustique intérieur. Cette phase à également donné lieu au remplacement de l'intégralité des luminaires des salles de cours par des luminaires LED et au remplacement des revêtement de sol de celles-ci. Les travaux de rénovation du système de sécurité incendie et de détection anti intrusion ont été amorcés et seront finalisés lors de la prochaine phase des travaux qui aura lieu au deuxième semestre 2019.

Le chantier a été livré mi-décembre 2018 et a donné lieu à une commission de sécurité qui a statué favorablement quant à la réouverture du conservatoire. Les cours ont pu reprendre à la date prévue du 7 janvier 2019. Les premiers retours des professeurs concernant l'amélioration de l'acoustique sont très positifs.



5/ La rénovation de la couverture et des façades de la Scène nationale des Gêmeaux à Sceaux.

Coût total d'opération = 1,4 M€ TTC. Durée des travaux : 6 mois.

Maîtrise d'œuvre : Cabinet Grandfils + EMGC.

Le service de la maîtrise d'ouvrage a réalisé le suivi des travaux de rénovation de la couverture et des façades de la Scène Nationale des Gêmeaux. L'opération a également nécessité la dépose et la repose de l'intégralité des équipements techniques (centrales de traitement d'air, groupes froids, etc.). Le chantier a été livré mi-novembre.



6/ La rénovation de la table élévatrice, de la façade et du hall d'entrée du théâtre des Sources de Fontenay-aux-Roses.

Coût total d'opération = 1,09 millions d'euros TTC.

Maîtrise d'œuvre : Silhouette Urbaine.

Le projet porte sur la rénovation et la mise en lumière et scénographie de la façade du théâtre des Sources et du cinéma le Scarron regroupés dans un même édifice construit entre 1984 et 1986 par l'architecte Henri CHAUVET.

Le parvis et sa mise en scène renforce le caractère public de l'équipement et l'importance de son rôle culturel dans la ville. Le socle ainsi créé assoit le bâti existant et unifie l'ensemble du complexe. Le choix de mettre en œuvre un matériau contemporain contrastant avec l'existant et réfléchissant la lumière offre une visibilité à l'édifice depuis la rue et affirme la valeur symbolique de l'équipement.

Jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2018, le service de la maîtrise d'ouvrage a suivi la fin des études et lancé l'appel d'offre de travaux.

Le chantier a démarré en juin 2018.



Janvier 2018 – Restitution de l'avant-projet définitif avec une perspective extérieure diurne sur la façade principale du théâtre.

A partir de l'été 2018, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a suivi la réalisation des travaux, lesquels doivent s'achever au premier semestre 2019.



Décembre 2018 – un des murs après décoffrage qui dessineront les futures rampes avec leurs claustras



8/ La rénovation du 1^{er} étage et du 2^{ème} étage du conservatoire Henri-Dutilleux à Clamart.

Coût total de l'opération : 90 050 € TTC.

Maîtrise d'œuvre : Besson-Carrier architectes.

Dans la continuité des travaux initiés à l'été 2017, le service de la maîtrise d'ouvrage a suivi les travaux de rénovation des sols, peintures et renfort muraux, et les travaux de mise en accessibilité des 1^{er} et 2^{ème} étages.



Septembre 2018 : Rénovation des sols et murs du couloir du R+2 du conservatoire.

9/ La création d'un BioCluster à Fontenay-Aux-Roses

À la suite d'une étude de marché, il a été mis en évidence une réelle opportunité de développement d'une structure d'hébergement d'entreprises innovantes du secteur du médical et de la santé (biocluster) sur le site du Fahrenheit. Cette opportunité s'explique d'une part par la présence historique d'une forte concentration de centres de recherches (ancien site de R&D d'EDF, du CEA, de l'IRSN) et d'autre part par la présence en Ile De France de nombreuses entités innovantes et dynamique dans le domaine de la recherche médicale (incubateurs, campus de recherche, etc.). Cette étude montre également un manque de structures d'hébergement et une offre immobilière particulièrement inadaptée pour les entreprises en situation de post incubation. Cette typologie d'entreprises nécessite des locaux composés d'espaces facilement et rapidement adaptables à une croissance fluctuante et imprévisible (car liée à leurs succès commerciaux). De plus, ces entreprises ont besoin d'une offre de service qui évolue selon leurs besoins et leurs moyens.

La vocation du biocluster est donc de fournir à ces entreprises des espaces de bureaux à haute modularité, des zones de support communes (salles de réunions, zones de convivialité, reprographie,

etc.) et des services à la carte (restauration, RH partagé, etc.). L'entité chargée de la gestion du biocluster est également chargée de son animation, afin de favoriser les échanges entre les résidents dans un esprit d'open innovation. Cependant, du fait du caractère innovant de leur activité, ces entreprises ont besoin d'espaces (physiques et numériques) propres et sécurisés. A terme, l'objectif de l'opération est d'accueillir 10 entreprises au sein de la structure.

Le site du Fahrenheit a été choisi d'une part en raison de sa localisation géographique ; le site est bien desservi par les transports en commun et se situe à proximité d'acteurs importants de la recherche (IRSN et CEA) et à proximité de la ZAC du Panorama : zone urbaine en plein renouvellement, à forte attractivité et à fort potentiel de développement économique. D'autre part, il existe déjà au sein du bâtiment une offre de service mise à la disposition des occupants (service de restauration, parkings, salles de réunions, etc.).

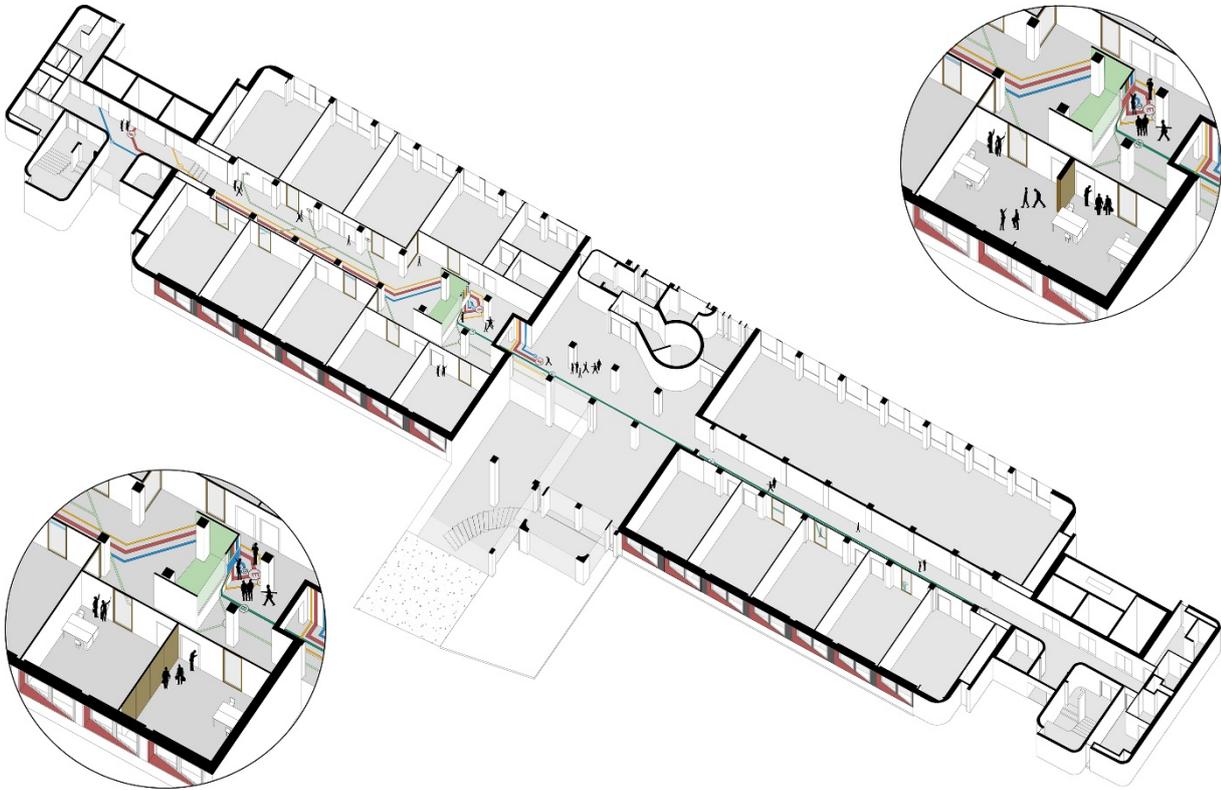
En août 2018, le service de la Maîtrise d'Ouvrage a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour définir et concevoir à un niveau APD les 1 695m² dédiés au projet de biocluster (1 695 m² répartis en deux plateaux de 655m² au RDC et 1040m² au R+2).

Les objectifs de la mission étaient de :

- Créer des espaces de bureaux à haute modularité pour répondre à la croissance très fluctuante des entreprises accueillies par le biocluster.
- Créer des espaces supports communs et des espaces de convivialité accessible à tous les utilisateurs et favorisant l'échange entre les différentes entreprises hébergées.
- Créer un espace de travail dédié à l'entité chargée de la gestion et de l'animation de la structure.
- Donner une identité forte aux espaces alloués au biocluster afin qu'il soit facilement identifiable au sein du bâtiment Fahrenheit. Cette identité devra représenter les deux aspects du secteur d'activité des entreprises hébergées : la santé et la haute valeur ajoutée technologique.
- Créer une signalétique propre au biocluster permettant de l'identifier parmi les autres entités hébergées dans le bâtiment

L'agence **Atelier Silhouette Urbaine** a remporté cette consultation.

Le projet proposé par l'atelier Silhouette Urbaine a été présenté au FEDER pour valider les principes de réalisation et l'enveloppe financière dédiée au projet.



Octobre 2018 – Proposition d'aménagement du RDC de l'immeuble Fahrenheit

10/ La livraison de la Résidence Charlotte Perriand à Antony

Au dernier trimestre, la société Icade Promotion a livré au Territoire Vallée Sud-Grand Paris la résidence Charlotte Perriand.

D'une surface de 3 346 m² habitables, et située à l'angle de l'av. du Général-De Gaulle et de l'av. Galliéni, elle est constituée de 179 logements dont 3 PMR.

Les logements sont répartis en 3 blocs formant un seul bâtiment, constitué d'un RDC et de 3 niveaux en superstructure, avec un niveau de sous-sol accueillant les stationnements des véhicules et des vélos.

Le service de la Maîtrise d'Ouvrage a suivi la livraison de la résidence et s'est adjoint d'un maître d'œuvre afin de lister les réserves constatées.

La gestion a été confiée au CROUS de Versailles le 11 décembre 2018.



11/ La rénovation de l'auditorium du conservatoire Henri Dutilleux à Clamart

Le service maîtrise d'ouvrage a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation de l'auditorium du conservatoire de Clamart.

La consultation a été remportée par l'équipe composée comme suivant :

ARCHITECTURE ET TECHNIQUE ; Scénographe, BESSON + CARRIER ; Architectes, ESPACE TEMPS ; Bureau d'études techniques Chauffage, Désenfumage et Electricité CFO/CFA, SCOPING ; Bureau d'études Structure et Economie de la Construction, ALTIA ; Acousticien

Les études ont démarré en septembre 2018.

Les travaux sur le conservatoire de Clamart concernent la rénovation complète de l'auditorium, un réaménagement du sas d'entrée et du hall.

Dans l'auditorium, les travaux correspondent à un traitement sur la salle pour améliorer le confort des spectateurs et assurer leur sécurité mais également avec des interventions pour améliorer les dispositifs techniques de la scène et de la régie :

- Reprise du parquet de scène et prolongation par un proscénium courbe,
- Installation de rideaux de scène,
- Equipements scénographiques de la scène (éclairages, gradateurs, équipements de sonorisation) et réaménagement de la régie
- Remplacement des fauteuils et modification du gradinage, emplacement pour fauteuils PMR
- Reprise de l'acoustique de la salle par un traitement de conques fixes en bois,
- Remplacement des revêtements de sols, murs et plafonds,
- Reprise du traitement d'air et du désenfumage de l'auditorium.

Le SAS est réaménagé pour correspondre aux normes PMR et être mieux intégré au bâtiment.

Dans le hall d'entrée, un second escalier d'accès à la salle de l'auditorium est créé. Une nouvelle banque d'accueil, adaptée aux PMR, sera installée pour accueillir et orienter le public du conservatoire.

Une signalétique permettra de guider les usagers à l'intérieur du bâtiment.



Décembre 2018 – Traitement de l'auditorium – Phase APD

12/ La rénovation du Théâtre 71 à Malakoff

Le service maîtrise d'ouvrage a lancé une consultation pour une mission d'Assistance à Maitrise d'Ouvrage pour une mission d'études de programmation architecturale technique détaillées pour la rénovation du théâtre 71 de Malakoff.

Le marché a été notifié début décembre au groupement abcd, programmiste (mandataire), ARTSCENO, scénographe, Pierre Noé, architecte/économiste, SIBEO, BET ingénierie et Acoustique&Conseil, acousticien.

13/ Le réaménagement de l'open-space du théâtre la Piscine

Coût total d'opération = 90 000 € H.T

Maîtrise d'œuvre : Baehr et Landau Architecture

Le service Maîtrise d'ouvrage a lancé les études d'aménagement et a suivi les travaux d'aménagement de l'Open-Space du théâtre La Piscine. L'objectif de ce projet étant de créer un espace cloisonné pour la responsable relation publique et un poste spécifique pour l'accueil dans cette zone.

14/ Nouveaux locaux de la SPLA Panorama au 10^{ème} étage de l'immeuble Fahrenheit à Fontenay-aux-Roses

Maîtrise d'œuvre : Besson-Carrier architectes.

Le développement des équipes de Vallée Sud - Grand Paris et l'accueil de la SPLA Panorama dans les locaux du Territoire ont nécessité la rénovation du plateau de bureau du 10^{ème} étage. Le service de la Maîtrise d'Ouvrage a suivi la réalisation des travaux de désamiantage et de réaménagement à partir d'octobre 2018. La réception a eu lieu en janvier 2019.

Les premiers déménagements ont eu lieu en décembre 2018 (SPLA) et se poursuivront en début de l'année 2019.



Les équipements culturels et sportifs



Vallée Sud
Grand Paris

Les conservatoires de musique, de danse et d'art dramatique

Vallée Sud-Grand Paris compte 9 conservatoires dont 7 à rayonnement intercommunal (CRI) et 2 à rayonnement départemental (CRD) :

- Conservatoire d'Antony
- Maison de la musique et de la danse de Bagneux
- Conservatoire à rayonnement départemental de Bourg-la-Reine / Sceaux
- Conservatoire de Châtenay-Malabry
- Conservatoire de Châtillon
- Conservatoire à rayonnement départemental de Clamart
- Maison de la musique et de la danse de Fontenay-aux-Roses
- Conservatoire de Malakoff

Le cursus d'études est structuré selon 3 cycles, tels que définis au niveau national, chacun d'une durée moyenne de 4 ans. Une offre adaptée pour les adultes et adolescents est également disponible. L'ensemble de l'offre de cycle de formation annuelle est complété par une offre plus ponctuelle organisée autour de différents modules de stages et Master Class.

501 professeurs ont formé **8 998 élèves** en 2018.

Chiffres clés 2018

Villes	Nombre d'élèves	Musique	Danse	Art dramatique	Nombre de professeurs	Disciplines enseignées
Antony	1281	943	305	33	74	Musique, danse, et art dramatique
Bagneux	820	600	220	0	43	Musique et danse
CRD de Bourg-la-Reine/ Sceaux	1255	1071 (57 Cycle Pro)	164	20	72	Musique, danse, et art dramatique
Châtenay-Malabry	1198	973	225	0	50	Musique et danse
Châtillon	771	573	180	18	46	Musique, danse, et art dramatique
CRD de Clamart	1312	943	166	181	73	Musique, danse, et art dramatique
Fontenay-aux-Roses	635	540	113	0	39	Musique et danse
Malakoff	873	709	163	31	64	Musique, danse, et art dramatique
Montrouge	853	520	300	33	40	Musique, danse, et art dramatique
TOTAL	8 998	6 872	1 836	316	501	

Les conservatoires du Territoire proposent une tarification tenant compte du niveau de revenus des familles (taux d'effort et quotient familial). Le nombre de professeurs employés à temps complet par

Vallée Sud-Grand Paris a progressé, facilitant la construction de projet collectif et le travail transversal des professeurs dans plusieurs conservatoires du Territoire.

Les projets à l'échelle du Territoire conduits en 2018

Poursuites des actions à destination des publics empêchés

Un groupe de travail a été constitué pour la mise en place d'un dispositif d'inclusion artistique sur le réseau des conservatoires en lien avec l'association MESH (*Musique et Situation de Handicap*) et le département des Hauts-de-Seine.

Les actions hors les murs ont été poursuivies par des interventions en milieu scolaire, à la maison de quartier et des participations au projet de démocratisation culturelle Demos (*Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale*) s'adressant à des enfants issus de quartiers relevant de la politique de la ville ou de zones rurales insuffisamment dotées en institutions culturelles.

Concerts du Grand Ensemble de Cuivres Vallée Sud - Grand Paris

Deux concerts ont été donnés par le Grand Ensemble de Cuivres du Territoire :

- Le 17 juin dans le Cadre de la Fête des Petits Pois,
- Le 21 juin pour le Final de la Fête de la Musique dans le Parc de Sceaux.

Stages de la Toussaint

Durant les vacances scolaires de la Toussaint, le Territoire a organisé 5 stages de musique et de danse ouverts à l'ensemble des élèves du Territoire. Ces stages ont ainsi été l'occasion d'échanges entre élèves et professeurs de conservatoires différents et ont rencontré un fort succès.

Présentation des différents stages :

- Stage d'orchestre symphonique pour les élèves de fin de cycle 1 et début de cycle 2 organisé par le conservatoire de Bagneux ;
- Stage d'improvisation à Fontenay-aux-Roses autour d'un ciné-concert sur des courts-métrages de Georges Méliès du 22 au 26 octobre 2018. Participation de 15 élèves de 4 conservatoires.
- Stage de création musicale et chorégraphique organisé par le conservatoire de Châtenay-Malabry ;
- Stage pratique de l'orchestre de Jazz avec Franck Tortiller au conservatoire de Malakoff ;
- A Chatillon : Danse : « Autour du répertoire de danse classique et contemporaine » ; Orchestre symphonique, pratique confirmée : « Johannes Brahms Symphonie N°1 » ; « Trompette naturelle » ,
- Stage quatuor de saxophones du 21 au 22 octobre 2018 organisé par le Conservatoire H. Dutilleux
- Stage d'initiation et découverte du masque en art dramatique du 22 au 25 Novembre 2018 au conservatoire d'Antony

Offres de formation ponctuelle (en complément des cycles de formation)

Modules complémentaires de musique :

- Jams Sessions au conservatoire d'Antony pour les élèves musiciens jazz ;
- Ateliers de musique ancienne (chant et harpe) au conservatoire de Châtenay-Malabry, avec l'intervention d'Arianna Savall et Petter Udland Johansen ;
- Atelier « Jeux de voix, jeux de mots » au conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux avec l'intervention de Khalid et Florence Katz ;
- Master class de musique de chambre organisée au conservatoire d'Antony,
- Master Class « Autour de John Cage, les modes de jeu et la musique contemporaine » organisé au conservatoire de Châtillon en février 2018.

Modules complémentaires de danse et de théâtre :

- Ateliers d'initiation à la danse de caractère avec l'intervention de Nadejda Loujine au conservatoire de Châtenay-Malabry ;
- Série d'ateliers « Sur les traces de jours étranges de Dominique Bagouet » au conservatoire de Châtenay-Malabry et avec l'intervention de Anabelle Pulcini ;
- Stage Découverte de l'univers du TanzTheater organisé par le Conservatoire H. Dutilleux du 25 au 28 avril 2018.

Formation Gestion du tract, organisée au Conservatoire de Châtenay-Malabry.

Les temps forts 2018

Conservatoire d'Antony

- Offre de formation ponctuelle complémentaire
 - Présentation du trombone pour les élèves d'Initiation Musicale en partenariat avec la classe de trombone du CRD de Bourg-la-Reine,
 - Atelier de guitare flamenco (dans le cadre des Rencontres de la guitare de la ville d'Antony)
 - Poursuite du partenariat avec DEMOS (audition commune),
 - Evènement autour du clavicorde : concert-présentation et master-class à destination des élèves pianistes et clavecinistes.
- Saison artistique : plus de 150 manifestations durant 2018, comme par exemple
 - Participation **au Festival Tous Azimuts sur le thème « Il était une fois... »** de plusieurs centaines d'élèves et d'une cinquantaine de professeurs, Partenariat avec l'Outil en Main, association antonienne (confection d'un décor pour une des représentations),
 - Remise des diplômes en décembre 2018 des lauréats des examens de l'année 2017-2018,
 - Semaine portes ouvertes en juin 2018,
 - Concert de Noël et **nouvel an vietnamien** (classe de cithare vietnamienne et ses invités).

- Spectacles de danse (galas) à l'Espace Vasarely,
- Partenariat avec la ville d'Antony autour des spectacles de Noël pour les élèves des maternelles de la ville : 8 enseignants ont joué 12 représentations de « Panique chez les sorcières » devant environ 90 classes de maternelles antoniennes.

Conservatoire de Bagneux

➤ Offre de formation ponctuelle complémentaire

Le conservatoire accueille **16 compagnies et artistes en résidence**, sur la base d'échange de services réciproques (locaux de répétition et de création contre spectacles ou actions pédagogiques) : 7 résidences en danse, 7 résidences d'ensembles musicaux, 2 compagnies de théâtres. Les résidences participent à l'identification d'un Territoire de la Création.

➤ Saison artistique

- 34 concerts et spectacles professionnels dans et hors les murs, tout public et scolaires auxquels ont assisté environ 2582 spectateurs,
- 45 concerts produits par les élèves,
- **Midi-concerts** : série de 8 concerts mensuels le jeudi midi pour accueillir des publics accompagnés autour de programmes variés.
- **Festival de danse hip-hop de création Kalypso** (porté par le CCN de Créteil) organisé en décembre en partenariat avec le service jeunesse et les compagnies en résidence,
- **Printemps des poètes** : au mois de mars, organisation d'un ensemble de manifestations autour de la poésie : spectacle, brigades d'intervention poétiques et musicales dans les établissements scolaires, rallye poétique, concert scène ouverte (Bagneux a obtenu le label Ville en poésie),
- **Megafrobeat** : 30 élèves du Territoire rassemblés dans un ensemble instrumental pour jouer dans les fêtes des villes un répertoire de musique d'origine africaine.
- **Fête des vendanges** : le 30 septembre, concert symphonique comportant le final de la 9^{ème} symphonie de Beethoven par un orchestre mixte composé de l'orchestre Lutetia (en résidence), de professeurs et élèves du Territoire.

Conservatoire de Bourg-la-Reine / Sceaux

➤ Offre de formation ponctuelle complémentaire

- **Concerts professionnels** itinérants par des professeurs du CRD dans les écoles de Bourg-la-Reine et Sceaux : duo alto /violoncelle Gymnopédie
- **Projet handicap surdit ** en partenariat avec l'institut des jeunes sourds de Bourg-la-Reine : formation et ateliers pour la musique et la danse
- **Ouverture des heures musicales et r citals de perfectionnement** des grands  l ves   toutes les  coles de Bourg-la-Reine et Sceaux : concert en temps scolaire   l'auditorium du CRD.

➤ Saison artistique : plus de 150 manifestations avec la th matique centrale de la rencontre des arts

- Résidence L'itinéraire, travail avec la chorale Cham 6/5 sur des poèmes de Lorca mis en musique par Michelle Agnès Magalhaes. Cela a donné lieu à des séances de rencontres et de répétitions avec la compositrice.
- Concerts professionnels : duo basson/piano ; duo contrebasse/piano (concert fonds d'aide) ; consort de violes, trio Galia
- Concert de Noël chœur et orchestre en décembre en 2018
- Journée portes ouvertes en janvier 2018,
- Parcours découvertes en mars 2018,
- Concert en famille avec l'orchestre symphonique en janvier 2018
- Concerts pour la fête de la musique le 21 juin à Bourg-la-Reine et Sceaux
- Odyssée de la harpe, harpe celtique.
- L'orgue contemporain, création de répertoire contemporain en juin 2018
- Projet Synesthésie en mai 2018
- Projet Ricochet, poèmes et musique.

Conservatoire de Châtenay-Malabry

- Offre de formation ponctuelle complémentaire
 - **Poursuite du programme d'« Education de l'élève spectateur »** : cette formation du spectateur est intégrée dans le cursus des élèves et travaillée en partenariat avec le théâtre Firmin Gémier / La Piscine. Cette année, 25 spectacles ont été sélectionnés pour ce programme et plus de 1000 élèves en ont bénéficié ;
 - **Au titre « tête de réseau accessibilité handicap »**, le conservatoire a accueilli et co-organisé une journée professionnelle, le 29 novembre 2018, avec le Conseil Départemental 92 sur le thème « Enseignements artistiques et handicap : accueillir et s'adapter ».
 - 4 journées de Formation sur le thème « Musique et Autisme » à destination de l'ensemble des professeurs du territoire a été organisée par le Conservatoire de Châtenay-Malabry en partenariat avec l'association MESH.
- Saison artistique
 - **10 500 spectateurs** et **95 manifestations** organisées.
 - **Accueil du « Salon du livre »** au pôle culturel et mise à disposition d'espaces et de personnel « Conférence » avec le chœur du conservatoire, Vocalitas, en partenariat avec la médiathèque de Châtenay-Malabry,
 - **Une saison professionnelle** : 8 « Midis de la Musique », 8 « concerts scolaires » et 3 brunchs le dimanche en collaboration avec le Théâtre Firmin Gémier / La Piscine de Châtenay-Malabry,
 - **Collaboration au Festival Träce** avec la participation du responsable du département de musiques actuelles pendant une centaine d'heures pour la sélection des groupes participant au festival,
 - **25 projets « actions » ont été portés par les professeurs dont les plus importants ont été** : Master Classes (Rémi Masunaga, Sophie Dufeutrelle, Thierry Escaich, Arianna Savall), projet cordes autour de Grieg, ateliers (musiques actuelles avec l'ensemble Links, ou ateliers de

danse avec Yohan Bourgeois), les concerts traditionnels de Noël, Nouvel an, flânerie à l'arboretum...

Conservatoire de Châtillon

➤ Offre de formation ponctuelle complémentaire

- **Deux grands projets pédagogiques interdisciplinaires** consistant à reprendre un axe de travail dans l'ensemble des disciplines (formation musicale, instrument, danse, théâtre) en liaison avec la saison culturelle de la Ville :
 - 1) Autour de la musique klezmer : modes, carrures, ornementation, influence sur des musiciens tels que Brahme, Bartók... : concerts, auditions, travail en classes de FM
 - 2) Autour d'Offenbach : concerts, auditions, travail en classes de FM, théâtre, chœurs
- **Quatre concerts scolaires** sur les programmes de la Saison musicale, avec au préalable un travail pédagogique et de restitution des élèves des écoles élémentaires 180 à 350 enfants par projet scolaire).
- **Master class et concert « Harpe électrique et percussion » par la compagnie Descofar :** Projet en partenariat avec la Saison musicale de Châtillon et inter-conservatoires, élèves des CRI de Châtillon, Fontenay aux Roses et Châtenay Malabry
- **Ateliers d'artistes** dans le cadre de la pratique du spectateur : atelier de création danse et théâtre par les Frères Ben Aïm
- **Ateliers de théâtre** par la compagnie en résidence Corossol
- **Six présentations d'instruments et de la voix à la Médiathèque de Châtillon** par les professeurs et les élèves. Participation à « La nuit de la lecture ».

➤ Saison artistique

- Orchestre symphonique, 6 concerts, trois programmes : 1) Children's corner, orchestration de Caplet, et Concerto N°3 pour piano et orchestre de Beethoven au 1^{er} trimestre ; 2) Concert de compositions pour solistes et orchestre au 2^{ème} trimestre ; 3) Ballet Giselle au Théâtre de Châtillon avec les élèves de Danse classique au 3^{ème} trimestre
- Danse : 2 spectacles au Théâtre de Châtillon autour de l'axe pédagogique « répertoire »
 - 1) Danse classique : « Giselle » avec l'orchestre symphonique ;
 - 2) Danse contemporaine : « Relectures contemporaines de pièces de répertoire »
- Spectacle de théâtre « Saigon-Paris » par la compagnie en résidence Corossol
- Concert « Le nouveau festin ou Rabelais à la sauce argentine », opéra pour chœur d'enfants de A.Politi et P.Boille, reprise en vue de l'édition de l'œuvre.
- Concert de musique ancienne en partenariat avec le CRI de Palaiseau
- Deux concerts de musique ancienne par le Chœur d'adultes
- Participation des élèves au Festival de guitare « Toccata » de la Ville de Châtillon
- Participation des élèves au « Printemps des poètes », à la Maison des arts de Châtillon
- Participation des élèves à la Fête de la musique au parc de Sceaux
- Environ 10 auditions en restitution du travail effectué dans les cours collectifs cycle 1 et 2 Chœurs enfants, orchestres à cordes, ensembles à vent, musique ancienne, ateliers jazz, ...)
- et 2 restitutions de travail des cours de théâtre
- Environ 40 petits concerts-carte blanche et auditions.

Conservatoire de Clamart

➤ Offre de formation ponctuelle complémentaire

- Lectures des étudiants Cop en médiathèques en direction des scolaires
- Résidence compositeurs pour des créations de Musique de Chambre.
- Masterclasses COP Baroque ; COP Art Dramatique ; COP Marionnette
- Forum des métiers de la musique
- Cycle de conférences autour de la programmation du Conservatoire ou du Théâtre Jean Arp
- Conférence Philippe Hurel
- Soirée sur la musique et le Handicap
- Masterclass musique électronique avec Manu Trouvé en partenariat avec le Conseil Départemental dans le cadre du Festival Chorus
- Sortie classe violoncelle à la Philharmonie de Paris.
- Masterclass Tango Les Fleurs Noires dans le cadre d'une résidence.
- Masterclass de Txistu et tambour (musique traditionnelle)
- Accueil du Big Band de Lunebourg (ville jumelée allemande)
- Interventions en milieu scolaire (élèves Cop saxo ; piccolo ; prof musique traditionnelle,...).

➤ Saison artistique

- Concert du Nouvel An réunissant l'orchestre symphonique 3^{ème} cycle et la Maitrise.
- Rencontres Musiques Anciennes départementales
- Concert orchestre symphonique 2^{ème} cycle
- 4 scènes ouvertes Musiques Actuelles
- Concerts de la Maitrise à l'occasion du Festival des voix mêlées (Pavillon S/bois, le Raincy, Clamart ; St Louis en l'Île)
- Récital piano/violon Couleurs Slaves
- Les Claviers bien partagés (concert réunissant le piano ; l'orgue et le clavecin)
- Concert de l'Ensemble Court-Circuit
- Soirée Jazz VSGP
- Concert du groupe traditionnel Uztaritzeko Txistulariak
- Bal trad. avec les ensembles Galouvielle et Uztaritzeko Txistulariak
- Concert Musiques Actuelles Equipe de Foot
- Concert Cop Baroque en partenariat avec le Théâtre Jean Arp
- Concert la Flûte à travers les ères dans le cadre d'un cycle annuel sur l'évolution de la flûte traversière.
- Gala de danse
- Concert des Fleurs Noires
- Concert musique ancienne Les Madrigaux de Monteverdi
- Semaine Russe (Danse ; musique ; Théâtre)
- Fête de la Musique
- Semaine Portes Ouvertes (concerts, spectacles COP, Auditions, parcours de découvertes musicales,...)

- 50 Forums ; 3 « Mardi sur Scène » ; 50 Auditions de classe ; Concerts des pratiques collectives (orchestres, Chorales, musique de chambre).
- Participations à des projets transversaux sur la Ville ou le Territoire.

Conservatoire de Fontenay-aux-Roses

- Offre de formation ponctuelle complémentaire
 - Concert des familles ouvert aux élèves et aux musiciens amateurs extérieurs,
 - Concert des ensembles du conservatoire au Théâtre des Sources,
 - Spectacle de danse au Théâtre des Sources (un tous les trois ans),
 - Participation à la Fête de la Ville (danse et musiques actuelles),
 - Restitution du projet scolaire La Fontaine au Théâtre des Sources (partenariat avec le théâtre, le cinéma et la médiathèque),
 - Comédie musicale des classes CHAM *Peter Pan* au Théâtre des Sources,
 - Concert de musique de chambre et audition de piano à l'église Saint Pierre et Saint Paul,
 - Duo de violoncelles sur des musiques slovaques (Artiste invité : Eugen Prochac, partenariat avec l'Institut slovaque de Paris),
 - Participation du Jeune Chœur et d'un groupe de musiques actuelles à la commémoration du 11 novembre,
 - Participation des classes de danse au Téléthon,
 - 2 master class en 2018 : musique slovaque pour cordes (Eugen Prochac) et musique brésilienne pour guitare (Paulo Bellinatti).
- Saison artistique : 74 manifestations, dont 7 professionnelles
 - Saison de musique de chambre en partenariat avec Yovan Markovitch : quatre concerts ont été présentés par de jeunes lauréats de concours internationaux,
 - Concerts et auditions décloisonnés à la médiathèque,
 - A l'occasion du Fontenay Musique Festival : Concert des élèves au Théâtre des Sources, concert des professeurs et duo de guitares brésiliennes dans l'auditorium (Artiste invité : Paulo Bellinatti),
 - Participation des classes de danse au Téléthon,
 - Concert pédagogique de Noël (Ensemble A Portée de notes).

Conservatoire de Malakoff

- Offre de formation ponctuelle complémentaire
 - Plan chorale et concerts des chorales menées par le conservatoire dans les écoles,
 - Ateliers et carnaval des NAP,
 - Concerts itinérants professionnels dans les écoles,
 - Préparation au Baccalauréat option musique,
 - Module d'Accompagnement à la Pratique Amateur ouvert à tout pratiquant amateur de la ville
- Saison artistique

- 4 spectacles au Théâtre 71 : le conservatoire entre en scène, spectacle Nouveaux Langages, concert des orchestres, spectacle de fin d'année interdisciplinaire « Dolce Vita »,
- Scène électrique à la maison de quartier Barbusse,
- Récital des élèves de 3^e cycle et parcours « de Maison en Maison »,
- Festival de piano,
- Spectacle musical « Circoncerto/mon quartier se transforme »,
- Saison artistique professionnelle avec 10 concerts par an, 1 par mois

Les bibliothèques et médiathèques

Plusieurs études réalisées au niveau national indiquent que les bibliothèques constituent des équipements culturels de proximité, précisant que près de 83% de la population française accède à une offre de lecture publique par cet intermédiaire.

Ces enquêtes montrent également une transformation des activités recherchées dans ces lieux publics qui ne constituent plus uniquement des lieux de lecture mais de véritables lieux de vie : lieux de travail, de formation, de rencontre, d'exposition, de contact.

Chiffres clés 2018

Fréquentation des médiathèques- 2017	Amplitudes horaires hebdomadaire	Nombre d'adhérents actifs	Ouverture le dimanche	Superficie en m ²	Nombre de places de consultation
Bagneux	27	4 412	Non	1 859	117
Clamart	32,5	8 332	oui	4 000	360
Fontenay-aux-Roses	27	9 808	Non	2 064	160
Malakoff	25,3	6 786	oui	2 000	211
Total	111,8	29 338		9 923	848

	Bagneux		Clamart		Fontenay-aux-Roses		Malakoff	
Collection et prêts	Collection	Prêts	Collection	Prêts	Collection	Prêts	Collection	Prêts
Livres	63 493	110 427	114 628	234 448	68 604	82 995	66 656	131 046
Périodiques	99	11 096	228	19 155	135	9 612	4 878	8 720
Documents audio	14 079	14 403	22 368	28 535	16 750	17 394	19 579	19 140
Documents vidéo	6 342	22 881	14 551	51 616	3 336	9 705	2 580	12 119
Logiciels, Cd-rom, autres	110	545	108	259	0	26	0	0
Total	84 123	158 807	154 341	347 705	95 194	119 732	93 693	171 025

Animations réalisées en 2018	Bagneux		Clamart		Fontenay-aux-Roses		Malakoff	
	Actions	Nombre de personnes touchées	Actions	Nombre de personnes touchées	Actions	Nombre de personnes touchées	Actions	Nombre de personnes touchées
Public jeunesse	23	735	86	1 772	286	4 832	88	
Public scolaire	60	955	200	2 463	49	1 274	104	2 650
Public périscolaire	40	850			35	666		
Public familles et adultes	56	1457	19	773	4	1 501	39	
Publics spécifiques	30	294	24	302	29	410	0	
Total	209	4 291	329	5 310	403	8 683	231	2 650

Les projets à l'échelle du Territoire

Contrat de Territoire Lecture

Avec près de 2000 naissances par an sur le territoire de Vallée Sud – Grand Paris (VSGP), les tout-petits représentent une catégorie de public stratégique pour les médiathèques dont l'une des missions est de « créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge ».

L'entrée dans la lecture des tout-petits revêt en effet des enjeux décisifs en termes de développement psychique et de construction harmonieuse de la personnalité, mais aussi en termes de réussite scolaire et de lutte contre les inégalités.

Avec la mise en place d'un Contrat Territoire Lecture (CTL) subventionné par l'Etat (la DRAC), Vallée Sud - Grand Paris a développé les actions autour du livre et des tout-petits réunissant les partenaires de la Petite Enfance et les bibliothécaires et en 2018 en direction des adolescents à Clamart notamment.

L'échéance du Contrat de Territoire Lecture étant fin 2019, l'année 2018 a été celle de la préparation du nouveau Contrat.

La Science se livre

« La Science se livre » est une manifestation départementale fédératrice qui a vocation à vulgariser la culture scientifique. Elle a lieu au mois de février organisée autour d'une thématique annuelle. La thématique 2018 portait sur le numérique.

A Bagneux :

En partenariat avec l'IEN, la médiathèque a mené des actions en direction de la petite enfance (tout-petits, professionnels, parents) en partenariat avec l'association ACCES, travail soutenu par l'inscription des différentes actions dans un Contrat Territoire Lecture. La formation conjointe de professionnels de la lecture et de l'éducation a permis de constituer un réseau important. L'enjeu pour la suite est de consolider et de faire vivre ce réseau.

Le Contrat Territoire Lecture a également été un levier d'actions en faveur du soutien à la parentalité (goûters, portes ouvertes, fêtes de fin d'année, accueil conjoint parents/enfants à l'occasion de restitution de travaux), qui restent à consolider.

Dans le cadre de La Science se Livre, la médiathèque de Bagneux a organisé des conférences et démonstrations sur la réalité virtuelle et la réalité augmentée avec des étudiants de l'école pour l'informatique et les techniques avancées (EPITA) et un atelier pour expérimenter l'impression en 3D.

A Clamart :

1/ Contrat de Territoire Lecture

Dans le cadre du CTL, le réseau des Médiathèques de Clamart a pris la décision de renforcer ses actions en direction des publics adolescents.

Dans ce cadre, quatre types d'actions ont été menées :

- Consolidation des collections de fiction à destination de ces publics et développement des fonds thématiques fictions et documentaires,
- Développement des collections multimédia et jeux vidéo à destination des adolescents,
- Développement des collections « Parentalité » spécifique au secteur de l'adolescence,
- Développement des animations scolaires et de la programmation culturelle en direction des adolescents.

2/ La Science se livre

Dans le cadre de la Science se livre, le réseau des médiathèques a décliné différentes activités : ateliers, conférences, Fablab : construire ses propres outils numériques, les mots du numérique, inventer un réseau, internet en mode bille, autopsie électronique, la face cachée du numérique, hologramme toi !, des robots et des hommes : mythes, fantômes et réalité.

Au total 252 personnes ont participé à ce programme.

A Fontenay-aux-Roses :

1/ Contrat de Territoire Lecture

Durant l'année 2018, les actions Petite enfance ont eu pour axe principal de soutenir la parentalité au moyen notamment d'ateliers de sensibilisation et de formation, d'animations parents-enfants et de spectacles favorisant le contact des familles et des tout-petits avec le patrimoine oral et écrit.

Action Parents-enfants pour soutenir la parentalité :

- 6 ateliers parents enfants animés par Musique en Herbe et l'association Signes2Mains : 140 personnes (70 enfants et 70 adultes)
- 3 séances de bébés-lecteurs : 87 personnes (40 enfants et 37 adultes)
- 1 Petit panier pique livre musical (0-3 ans) : 33 personnes (18 enfants et 15 adultes)
- 1 séance d'Histoires sonores (0-3 ans) : 40 personnes (29 enfants et 17 parents)
- 3 représentations de Spectacles Petite enfance : BouH de Marien Tillet et Talankoï d'Alain Paulo : 191 participants (110 enfants et 81 adultes)

Actions en partenariat avec les professionnels de la Petite Enfance :

- 17 séances d'accueil de crèches : 113 participants (75 enfants et 38 adultes)
- 26 séances de RAM (Relai assistantes maternelles) : 311 participants (223 enfants et 88 assistantes maternelles)
- 5 séances avec le SAI (Service d'accompagnement individualisé) : 12 personnes (5 mamans et 7 enfants)
- 5 séances à la PMI (Protection maternelle infantile) : 87 participants (46 enfants et 41 adultes)

Acquisition de ressources :

Suite à la création du service de prêts de Kamishibai aux structures Petite Enfance, les achats de Kamishibai ont été poursuivis en 2018 pour étoffer le fonds.

Le budget consacré aux albums et 1ers documentaires a permis d'acquérir des nouveautés mais aussi d'effectuer des rachats avec pour objectif de remplacer les ouvrages abîmés présents dans le fonds.

2/ Science se livre

Titre : *En mode numérique* :

12 actions, 572 visiteurs

- 1 expo - Promenade dans l'univers/CNRS Images et Institut National des Sciences de l'Univers + logiciel CELESTIA en libre-service : 401 visiteurs
- Ateliers numériques, petits conseils informatiques : 16 adultes
- 1 applis questions - Découverte et initiation aux applications du quotidien : 7 adultes
- 1 panier pique-livre - Histoires dans les airs : 22 enfants, 22 adultes
- 2 ateliers scientifiques pour enfants - Quel youtubeur es-tu ?/Facebook en carton (annulé en raison de la neige, reporté): 14 enfants
- 1 conférence CEA - Numériser la Terre pour comprendre le climat : 23 adultes
- 1 rdv des parents - Les réseaux sociaux qui fascinent nos enfants : 28 adultes
- 1 atelier stop motion pour enfants, 1 atelier sonore - Makey Makey pour enfants : 11 jeunes
- 2 conférences du CUF (Le numérique : l'intelligence artificielle + Cryptologie, science de la confiance) : 50 participants.

A Malakoff :

Dans le cadre du Contrat de Territoire Lecture, ont été organisés :

- 2 ateliers avec Laetitia Peyre : Histoires à doigts (*public 48 personnes*)
- Une journée avec Agnès Hollard *le matin ateliers avec enfants & l'après-midi rencontre-conférence pour adultes (public 66 personnes),*
- Une conférence chantée participative avec Agnès Chaumié (*public 60 personnes*).

Les temps forts 2018 dans les médiathèques

A Bagneux

L'animation « Fête vos jeux » en juin 2018 : expositions, ateliers, jeux de rôle, jeux sur tablettes, jeux de société, création de jeu vidéo et parcours motricité pour les tout-petits.

L'animation « Le gaspi, c'est fini » : création collective du mobilier de la médiathèque, atelier DIY de création de produits d'entretien, une disco smoothie (création de ses cocktails avec fruits et légumes invendus), une projection-débat et des présentations d'appli dédiées.

TRAJECTOIRES, l'exposition qui interroge nos mobilités à Clamart

Cette exposition, subventionnée notamment par la Région Ile-de-France s'inscrivait dans le vaste projet QSEC² (Questions de Sciences, Enjeux Citoyens), qui avait pour ambition de développer le dialogue entre citoyens, chercheurs et élus autour des impacts sociétaux des sciences et des techniques. L'exposition « Trajectoires » parcourt les différentes facettes de la mobilité, née du lien entre mouvement (du corps, des individus, des populations) et société (histoire, économie, urbanisme, culture, etc.). Le programme événementiel autour des sciences, de la culture et de l'innovation a mobilisé un public nombreux et notamment celui des écoles de la ville.

Vallée Sud - Grand Paris accueille 7 théâtres sur son Territoire et participe à leur financement. Vallée Sud-Grand Paris gère directement les théâtres Victor Hugo à Bagneux et Jean Arp à Clamart. Les autres structures sont gérées par des associations, excepté le Théâtre des Sources à Fontenay-aux-Roses qui revêt la forme d'un établissement public administratif. Parmi ces structures, quatre accueillent des salles de cinéma. C'est notamment le cas des deux théâtres gérés en régie directe par Vallée Sud - Grand Paris.

Les théâtres Jean Arp et Victor Hugo mènent quatre types d'activités : la diffusion de spectacles vivants, de production de spectacle, d'enseignement et de médiation culturelle.

Chiffres clés 2017 - 2018

Théâtres 2017 - 2018	Superficie en m ²	Nombre de places théâtre	Nombre de spectacles	Nombre de spectateurs
Bagneux	180	420	35	5 645
Clamart	150	648	44	18 406
TOTAL	330	1 068	79	24 051

Théâtre Jean Arp à Clamart

Le Théâtre Jean Arp de Clamart a été reconnu en juillet 2010 par la Drac comme Scène conventionnée pour les Arts de la marionnette, le Théâtre d'objet et autres formes mêlées. Son re-conventionnement est en cours pour l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national – art et création » pour les arts de la marionnette. A ce titre, la Drac a maintenu son soutien.

Le Théâtre Jean Arp propose une programmation pluridisciplinaire (théâtre, chanson, musique, marionnette, cirque, danse, pour petits et grands)

Situé dans le même bâtiment, le Cinéma Jeanne Moreau est classé Art et essai, et labellisé Jeune public. Il propose trois à quatre films par semaine.

Le Théâtre Jean Arp accueille le collectif « Le Printemps du Machiniste » en artiste résident et a coproduit 5 spectacles.

Il propose également une action culturelle spécifique au contact des habitants avec la création d'un spectacle qui s'est produit 17 fois hors les murs en prélude à des ateliers menés avec les spectateurs (écriture, arts plastiques et manipulation de marionnettes), accompagnés d'un moment d'échange. De ces échanges est né la publication d'un ouvrage « Si ton corps était une Ville, si ta ville était un corps » distribué aux 400 participants.

Enfin, dans le cadre de son activité de médiation culturelle, le Théâtre Jean Arp propose des activités aux enfants et à leurs parents en marge des spectacles, appelés les « P'tits Plus ». Il a également été

présenté plusieurs conférences autour des thématiques « Voir et parler d'un spectacle » et « Vivre sa ville ».

Le Théâtre Jean Arp travaille par ailleurs de manière étroite avec les établissements scolaires de la ville de Clamart (23 écoles, 3 collèges et 1 lycée) et de manière plus élargie avec d'autres établissements du territoire Vallée Sud Grand Paris, en proposant chaque saison des projets qui s'inscrivent dans les différents dispositifs favorisant l'éducation artistique : les PEAC et les PACTE avec l'Education nationale ou encore le programme Eteignez Vos Portables, initié par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Le théâtre mène également une politique forte de sensibilisation des publics en lien avec les partenaires locaux : CRD de Clamart Henri Dutilleux, Centre socio-culturel du Pavé Blanc, CCAS, SAVS, Foyer relais des Jeunes travailleurs de Clamart.

Théâtre Victor Hugo à Bagneux

Depuis 2016, la programmation artistique du Théâtre a été orientée vers les arts du geste. Le Théâtre Victor Hugo est membre du Groupe Geste(S) ; sa directrice en est sa Vice-Présidente.

Il programme plusieurs spectacles des arts du Geste par saison, tant en Tous publics qu'en Jeune public. Il accueille dans ce domaine des créations et représentations « en série ». Il coproduit des spectacles et accueille des compagnies en résidence de création.

Dans le domaine du Jeune public, il accueille une résidence de longue durée (3 ans). Cette résidence s'articule autour de 100 heures d'ateliers artistiques et culturels avec les écoles de la Ville et une production artistique. C'est actuellement, et jusqu'en 2020, le Collectif « I AM A BIRD NOW » qui assure cette résidence.

Il propose également aux jeunes enfants de nombreuses actions culturelles en accompagnement des spectacles Jeune Public ou en familles.

Il a coproduit 3 spectacles en 2017 et propose également des cours réguliers pour les amateurs de théâtre et de mimes représentant 232 heures à l'année. 2 stages de clowns en direction des professionnels ont complété l'offre de formation du théâtre.

Le théâtre Victor Hugo propose également une programmation variée pluridisciplinaire (théâtre, musique classique, jeune public et jazz, arts du geste). Il accueille un cinéma dans le même bâtiment.

Il organise également une programmation « hors les murs », dans des équipements territoriaux (Maison de la Musique et de la Danse) ou locaux (Espace Marc Lanvin, CSC Jacques Prévert). En 2017 : 2 concerts à la Maison de la Musique et de la Danse ; 2 à L'Espace Marc Lanvin ; 1 pièce au CSC Jacques Prévert. En 2018 : 3 concerts à la MMD ; 1 pièce au CSC J Prévert.

Enfin, il fait une « programmation partagée » avec le Plus petit Cirque du Monde de Bagneux.

Temps forts 2018

Festival MARTO

A l'occasion du Festival Marto, festival des marionnettes et objets programmé au mois de mars, les théâtres du Territoire, en partenariat avec le Département des Hauts-de-Seine, ont eu l'occasion de marquer leur présence, faisant du Territoire un chef de file dans le domaine.

Le théâtre Jean Arp a ainsi proposé une « Nuit de la Marionnette », consacrée à la marionnette et au théâtre d'objet pour la 9^e édition, à travers 14 spectacles.

Le théâtre Jean Arp a également programmé les spectacles dans le cadre du festival MARTO:

- « Softlove », de Eric Sadin, mis en scène par Frédéric Deslias, Compagnie Le Clair-Obscur
- « Micro Shakespeare » de la compagnie Laitrum Teatre (Espagne)
- « Aventures de la vie matérielle », d'après Marguerite Duras, mis en scène par Aurélie Hubeau, Compagnie Méandre
- « On était une fois », de Emmanuelle Audibert

Le théâtre Victor Hugo à Bagneux a programmé à cette occasion le spectacle « Les Folles » de la compagnie La Muette. Traitées de folles par la dictature militaire, des mères argentines font, chaque jeudi, une ronde sur la plaza de Mayo (Buenos Aires) pour dénoncer l'enlèvement de leurs enfants pendant la « guerre sale » des années 1960 à 1980. Elles portent sur la tête un foulard blanc, brodé du nom et de la date de naissance du disparu. Dans un astucieux triptyque, composé de deux solos et d'une exposition, la compagnie La Mue/tte rend un vibrant hommage à ces femmes devenues emblématiques de la défense des droits de l'homme.

Festival des petits pois

Dans le cadre de son activité de diffusion, le théâtre Jean Arp a participé au Festival des Petits Pois.

Ce Festival s'est déroulé à Clamart durant 3 jours autour d'une programmation de spectacle des arts de la rue. 24 spectacles ont été proposés.

Cette année, le festival a fait appel à la compagnie Opposito pour organiser et mettre en œuvre une parade festive durant la soirée du samedi.

Broder la Ville, projet commun à 7 villes

Les tags poétiques de ERD'O Cie ont été brodés entre fin mai et début octobre à Bagneux, Châtillon, Clamart, La Défense, Malakoff, Nanterre et Suresnes, à travers un parcours au fil de laine rouge, questionnant l'espace public. Ce projet participatif met en relation les artistes, le public et les territoires. Le fil rouge permet d'accompagner le public vers d'autres découvertes artistiques.

Cette initiative a été soutenue et accompagnée par le Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Festival Virtuel.Hom[me] et le Festival Auteurs en Acte organisés par le théâtre Victor Hugo et la Biennale des Arts du mime et du geste

Renouvellement en novembre 2018 :

- Jazz au Féminin ! Depuis la saison 2016-2017 le Théâtre Victor Hugo défend la place des femmes instrumentistes sur la scène jazz. Alors qu'elles investissent de plus en plus la scène, les programmations les cantonnent encore trop souvent à la « voix » 3 spectacles par an sont consacrés à leur promotion, dont 2 à la Maison de la Musique et de la Danse
- virtuel.hom[me] : mis en place depuis 2015 le festival interroge avec spectacles actions culturelles et débat la virtualisation accélérée de notre monde et ses conséquences sur l'humain (transhumanisme, « spectacle vivant », relations humaines...)
- Auteurs en acte ; mis en place en 2005, organisé par la Cie SourouS, basée à Bagneux, ce festival des écritures contemporaines s'attache à porter au plus près des habitants de Bagneux un théâtre poétique, joyeux et exigeant.

LES EQUIPEMENTS AQUATIQUES

Outre l'objectif lié à l'apprentissage de la natation et à la pratique sportive, les piscines représentent un élément d'attractivité pour l'installation de nouveaux habitants, facteur d'amélioration de la qualité de vie. Les piscines jouent également un rôle majeur en termes de santé et de sécurité publiques à l'occasion des épisodes de canicules.

En 2018, Vallée Sud - Grand Paris a géré en régie directe 9 piscines. En effet, la piscine de Montrouge, l'Aquapol, a été transférée au 1^{er} janvier 2018, une nouvelle piscine a vu le jour à Antony dénommée Centre aquatique Pajeaud et la piscine Lionel Terray d'Antony a été réouverte au public, le 5 novembre 2018, suite aux travaux réalisés après l'incendie du 2 janvier 2018. Par ailleurs, le syndicat mixte du stade nautique Chatillon Malakoff a été dissous au 31 décembre 2017, cet équipement faisant maintenant partie intégrante des piscines de Vallée Sud - Grand Paris depuis le 1^{er} janvier 2018.

L'ensemble des équipements a permis d'accueillir **881 570 baigneurs en 2018**. Ce chiffre est légèrement inférieur à celui de 2017 (886 931) en raison de la fermeture pour travaux pendant 11 mois de la piscine Lionel Terray d'Antony.

Chiffres clés 2018

Piscines-2018	Nombre		Heures hebdomadaire- hors vacances scolaires			Activités spécifiques	Nombre de bassins
	Entrées	Abonnements	Au public	Aux scolaires	Aux associations		
Piscine de Fontenay-aux-Roses	57 621	91	33	20	28	Hammam Sauna Jacuzzi	1 bassin de 25 M
Stade nautique de Châtillon-Malakoff	225 000	1100	44	16	38	Hammam Sauna Fitness	5 bassins : 1 bassin olympique 50 M, 1 bassin de 25 M, 1 fosse de plongée/plongeon, 1 bassin d'apprentissage, 1 bassin ludique, 1 bassin réception toboggan
Piscines-2018	Nombre	Heures d'ouverture hebdomadaire- hors vacances scolaires				Activités spécifiques	Nombre de bassins

	Entrées	Abon- nements	Au public	Aux scolaires	Aux associati ons		
Piscine des Blagis à Sceaux	199 485	1061	48	27	19	RAS	3 bassins : 1 bassin 25 M, 1 bassin apprentissage, 1 bassin aquagym
Piscine de Clamart	192 705	738	66	17,5	120	Hammam Sauna	4 bassins : 2 bassins de 25 M, 1 bassin ludique, 1 pataugeoire
Piscine de Bagneux	99 944		37,5 à 41,5 de mai à septem bre	17	33	Hammam Sauna	3 bassins : 1 bassin de 25 M, 1 bassin d'apprentissage, 1 pataugeoire
Piscine du Hameau au Plessis- Robinson	106 021	1 315	32	20	50	Sauna	2 bassins : 1 bassin de 25 M, 1 bassin d'apprentissage
Lionel Terray à Antony	794	0	35	16	45	hammam	2 bassins 1 de 25 m 1 d'apprentissage
Total	881 570	4 305					

En 2018, Vallée Sud-Grand Paris a poursuivi ses partenariats avec des établissements du territoire pour donner accès à ses piscines à des publics fragilisés (personnes ayant un handicap, seniors ...) : le partenariat consiste en des prêts à titre gracieux de locaux ou de lignes d'eau et il a vocation à se développer dans les années à venir.

Enfin, 3 piscines du Territoire proposent des abonnements annuels, offrant la possibilité de pratiquer une activité par jour parmi l'ensemble des activités proposées : aquagym, aqua fitness, aqua bike, circuit d'aqua training.

Les projets à l'échelle du Territoire

Nager contre le cancer

L'Établissement Public Territorial Vallée Sud - Grand Paris a poursuivi et étendu les partenariats antérieurement entrepris entre l'association La Ligue contre le cancer et les 9 équipements aquatiques de son périmètre. En 2018, les piscines de Bagneux, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, du Hameau au Plessis-Robinson, des Blagis à Sceaux et le Stade nautique Chatillon Malakoff ont

participé à cette opération. Cet évènement a permis de collecter le montant global de 9 250,25 répartis entre ces équipements aquatiques de Vallée Sud - Grand Paris.

Participation au Téléthon

Les piscines du Hameau, au Plessis-Robinson, de Clamart et le Stade nautique de Châtillon-Malakoff ont participé à l'opération Téléthon par le reversement des produits des entrées. Plus de : 1 000 € ont été récoltés et reversés : 985,10 euros de don pour la piscine de Clamart, seul établissement à s'être engagé à reverser ses recettes de la journée à l'association.

La natation scolaire

Les piscines du Territoire ont chacune élaboré un projet de natation scolaire permettant de développer l'apprentissage de la natation. Ce projet repose sur un partenariat avec l'ensemble des établissements scolaires.

La piscine de Bagneux a accueilli 10 écoles élémentaires, 4 collèges et 2 lycées et organisé des activités de familiarisation avec le milieu aquatique pour les grandes sections de maternelles durant le mois de juin.

La piscine de Clamart a accueilli 4 collèges, 1 lycée, 6 écoles élémentaires de Clamart, 10 écoles maternelles de Clamart, et 2 écoles primaires de Châtenay-Malabry

La piscine de Fontenay-aux-Roses a accueilli 7 écoles élémentaires et un collège.

La piscine du Plessis-Robinson a accueilli 6 écoles primaires, 7 écoles maternelles et 2 collèges.

Le stade nautique de Châtillon-Malakoff a accueilli 15 écoles maternelles publiques, 12 écoles primaires publiques, 4 collèges publics, 2 écoles élémentaires privées, et un lycée privé.

La piscine des Blagis à Sceaux a accueilli 5 collèges, 2 lycées, et les écoles élémentaires de Sceaux, Bourg-la-Reine et Châtenay-Malabry.

Les temps forts 2018 dans les équipements aquatiques

Piscine Lionel Terray à Antony

- Novembre 2018 : réouverture de la piscine après 10 mois de fermeture
- Ouverture durant toutes les vacances scolaires de Noël et les jours fériés.
- Ouverture des 2 hammams.

Piscine de Bagneux

- **Natation maternité** : Depuis le mois de novembre, les samedis matin, des cours pré et post natal sont dispensés avec la présence d'une sagefemme et d'un MNS. Le but de ses cours étant une préparation corporelle à la naissance et une remise en forme en postnatal.
- **Aquanight** : Tous les vendredis soirs, les MNS proposent et encadrent une activité. Ces activités sont à chaque fois différentes et parfois transversales (aqua boxing ; initiation au plongeon ; aqua dance ; aqua relaxation ; aqua palmes ; waterpolo ...).
- **Location aquabike libre** : Les mercredis et les samedis après-midi en période scolaire et tous les jours pendant les vacances, possibilité de louer des vélos pour 30 minutes dans le bassin d'initiation.

Cela permet aux usagers qui ne souhaitent pas s'inscrire aux cours à l'année de pouvoir quand même profiter des vélos.

- Allongement **des plages horaires dédiées aux publics** : Nous avons ajouté une matinale le jeudi matin et nous avons prolongé la nocturne du jeudi soir. De plus, nous avons ajouté une matinale et une nocturne pendant les vacances scolaires.
- « Nager **contre le cancer** » : Décembre 2018, pour cette occasion, mise en place de parcours ludique.
- « J'apprends à **nager** » : en partenariat avec le service des sports ; Le but est de permettre aux enfants, ne sachant pas nager du quartier de la Pierre Plate, d'approfondir les enseignements. Ces séances sont en continuité avec l'enseignement de la natation scolaire.
- Journée **de la femme** : Pour cette occasion, et par le biais du CSC J. Prévert, les femmes ont accès gratuitement au sauna/hammam et à un cours d'aquabike.
- Tournages **divers** : La piscine de Bagneux, a été choisie par le groupe de musique SUPER JAVA qui a tourné un clip, ainsi que par la marque Yves Saint Laurent qui a tourné une publicité.

Piscine de Clamart

- Mars 2018 - Nager contre le cancer :
 - Animations proposées par les associations de la piscine
 - Don des recettes de la journée à l'association
- Août 2018 - Mise en place de la structure gonflable,
- Novembre 2018 - Interclubs natation course,
- Décembre 2018 – Téléthon : 985,10 euros de don
 - Animations proposées par les associations de la piscine,
 - Don des recettes de la journée à l'association.
- 11 décembre 2018 – soirée Cross Fitness Aquatique en partenariat avec la société Abyse :
 - 3 cours proposés gratuitement,
 - Soirée pour dynamiser l'équipement,
 - 120 personnes accueillies pour l'occasion.

Stade nautique de Châtillon-Malakoff

- Fêtes de l'école de natation 550 enfants réunis en 2 soirées avec spectacle de natation synchronisée des groupes sous forme de ballets, spectacle de plongeon,
- Téléthon 2018 : animations des clubs et de la piscine (SCM Châtillon, Gobie Club Plongée, CCESMF plongée). Prêt de pédalos de l'Aquapool de Montrouge,
- Ligue contre le cancer : animations et subvention de 1500 euros versée,
- Partenariat avec les écoles 100 classes maternelles et élémentaires accueillies (public et privé) dont 34 classes suivies par les MNS du SNCM au bassin Jean Jaurès (Malakoff) et 18 classes suivies par les

MNS du SNCM au bassin Langevin Wallon (Châtillon). Une séance de natation scolaire rajoutée par semestre à la rentrée 2018-2019.

Piscine de Fontenay-aux-Roses

- Première vidange des bassins effectuée par les agents de la piscine de Fontenay aux roses, parmi toutes les piscines de Vallée Sud Grand Paris, au mois de février, alors que jusqu'ici c'était réalisé par une entreprise extérieure.
Ce fut une réussite, en termes de résultats et de délais.
- Mars 2018, Nage contre le cancer. Intervention du club de plongée : baptêmes de plongée
L'ensemble des recettes sur cette journée a été reversée à l'association.
- Tous les lundis de chaque vacance scolaire : partenariat avec la ville de Fontenay Aux roses, Multisports : activités natation, plongeon, water-polo, parcours aquatique, avec les enfants de la ville.
- Investissement dans du matériel pédagogique : ligne d'eau, tapis, cerceaux, palmes, rangements.
- Elaboration d'un nouveau projet pédagogique pour la natation scolaire, avec 4 maîtres-nageurs en enseignement au lieu de 3, sur 2 journées, le lundi et le mardi. Ce sont des créneaux avec 2 classes, 60 enfants, et 4 groupes de niveaux évoluant dans 4 zones. L'objectif étant d'améliorer les conditions d'enseignement pour les enfants, et obtenir un meilleur niveau de natation à l'entrée en 6^{ème}.

Piscine des Hameaux au Plessis-Robinson

- Matinales Public – mise en place depuis le 1^{er} septembre 2018
Création de deux matinales en période scolaire, le mardi et jeudi de 7h00 à 8h30 et ouverture le mercredi matin suite au passage de la semaine scolaire à 4 jours.
- Baby-Club création d'un créneau Jardin Aquatique (*enfant de maternelle*)

Activité familiale de découverte du milieu aquatique entre parents et enfant.

- Aqua-seniors, Aquagym et Tickets Sports

Animations organisées par le Service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et encadrées par les Educateurs Sportifs de la piscine du Hameau

- Aquagym seniors : 3 créneaux hebdomadaire (*mardi, jeudi, vendredi*)
- Aquagym : 1 créneau hebdomadaire (*vendredi midi*)
- Tickets Sports : stage sportif du Service des Sports sur une semaine aux vacances d'hiver et de printemps : 90 entrées.

- Olympiades Scolaires

En collaboration avec le service des Sports de la ville du Plessis-Robinson et de l'Education Nationale, animation multisports dont une activité piscine encadrée par les Educateurs Sportifs de la piscine : 18-19-21-25-26-28 juin 2018.

➤ Accueil de personnes handicapées

Accueil de 4 centres de personnes handicapées sur le temps scolaire :

- CTJ Henri Duchêne Jouy en Josas (*lundi*),
- APPEDIA Autisme école Jean Jaurès Châtenay-Malabry (*lundi*),
- IME Jeunes APPEDIA Châtenay-Malabry (*vendredi*),
- Ime-Alternance Bourg La Reine (*vendredi*).

➤ Plessis Plages

Accueil du public Robinsonnais au sein de la structure (solarium et bassins) à titre gratuit. De nombreuses animations ont été proposées par l'association municipale Plessis Art Loisirs :

- Jeux pour enfants
- Structures gonflables
- Tournois sportifs
- Animations sportives (*fitness...*)
- Restauration (*bar de la plage*)
- Soirées à thèmes (*barbecue du vendredi soir*)

Lors de cet accueil, Les MNS de la piscine ont organisé la « Mission sauvetage » (une session en juillet et une en août), avec la participation de la Croix Rouge :

- Ateliers d'initiation au sauvetage en piscine
- Gestes de premiers secours

Piscine des Blagis à Sceaux

➤ Mars 2018, Nager contre le cancer :

Intervention du club de plongée : baptêmes de plongée,

➤ Stages Multisports avec la Mairie de Sceaux,

➤ Organisation de l'espace famille : tous les jours pendant les vacances de Noël,

➤ Découverte d'activités aquaboxing et aquagym pendant les vacances de Noël,

➤ Première vidange des bassins effectuée par les agents de la piscine.

Le développement économique, social et environnemental



Vallée Sud
Grand Paris

La politique en faveur du développement durable vise 5 finalités :

- La lutte contre l'effet de serre et la protection de l'atmosphère,
- La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles,
- L'épanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant,
- L'emploi et la cohésion sociale entre les territoires et les générations,
- Une dynamique de développement selon les modes de production et de consommation responsable.

1) La lutte contre l'effet de serre et la protection de l'atmosphère

Vallée Sud-Grand Paris agit pour la protection de l'air à travers deux outils : son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH) et l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Espace Infos Energie Habitat (EIEH)

Afin de lutter contre l'effet de serre et la protection de l'atmosphère, Vallée Sud-Grand Paris propose un accompagnement personnalisé à destination des locataires, propriétaires et copropriétés par l'intermédiaire de son Espace Infos Energie et Habitat (EIEH).

Il s'agit de conseiller sur les travaux à réaliser, la rénovation de l'habitat (appartement, maison), ainsi que la mobilisation des aides disponibles. Des permanences sont ouvertes aux habitants du Territoire. Le Territoire accompagne également les copropriétés dans leurs projets de rénovation thermique, pour permettre un passage en phase travaux effectifs.

Des permanences sont accueillies au sein des mairies des villes d'Antony, de Bourg-la-Reine et de Sceaux.

Chiffres clés 2018

- Bilan des contacts : 332 contacts renseignés.

VILLE	CONTACTS	POURCENTAGE
ANTONY	118	35,5%
PLESSIS-ROBINSON	55	16,6%
FONTENAY	31	9,3%
CLAMART	29	8,6%
SCEAUX	20	6,0%
MALAKOFF	19	5,7%
BOURG LA REINE	17	5,2%
CHATILLON	15	4,5%
BAGNEUX	13	3,9%
CHATENAY	9	2,8%
MONTROUGE	5	1,5%
Autres	1	0,4%
Total	332	100,0%

Le conseiller spécialisé apporte conseils et informations gratuitement sur les thématiques relatives à l'énergie et à l'habitat :

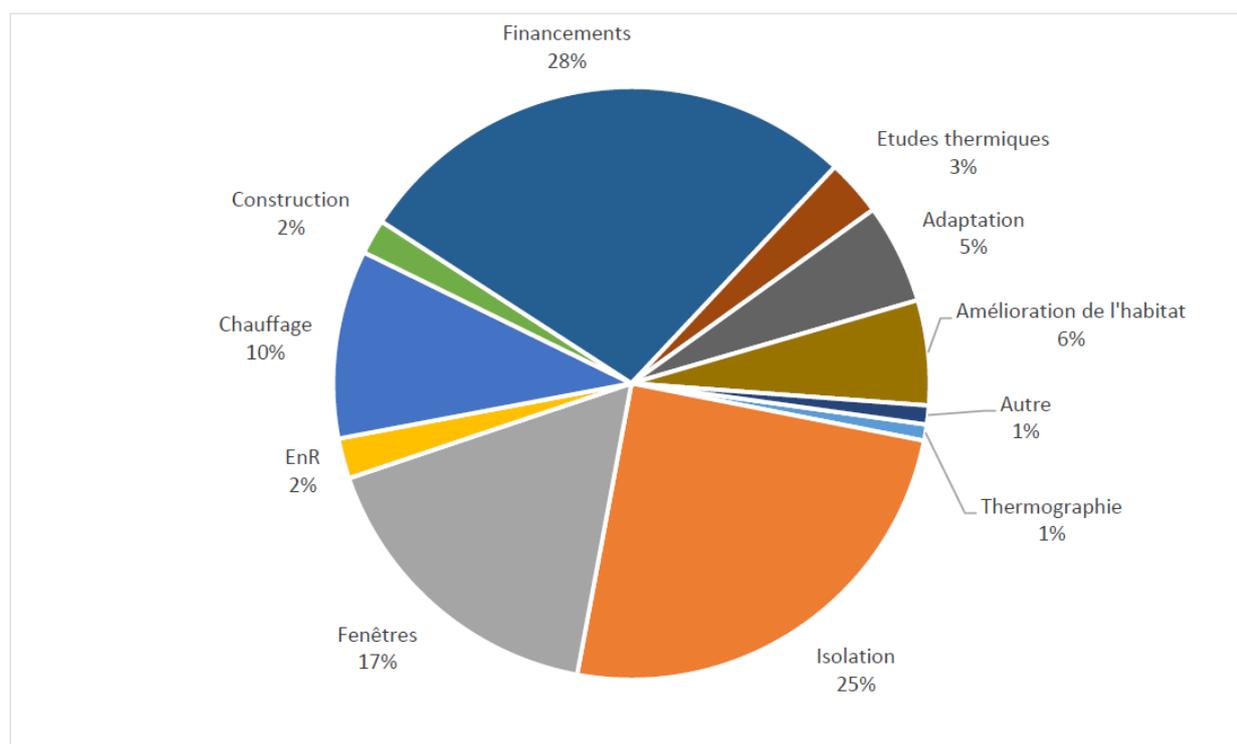
- sur les thématiques relatives à l'énergie :

- Solutions concrètes pour mieux maîtriser les consommations d'énergie- Diagnostic énergétique simplifié,
- Documentation spécialisée- Orientation vers des organismes, des bureaux d'étude ou des entreprises référencés et certifiés,
- Information sur les aides financières (crédits d'impôts pour la transition énergétique, Eco-prêt à 0%) et les subventions existantes.

- sur les thématiques relatives à l'habitat :

- Projets d'adaptation et/ou d'amélioration du logement,
- Aides financières, instruction du dossier de demande de financement,
- Assistance technique : visites à domicile.

Répartition des thèmes abordés en 2018 :



Un rôle d'animation et de sensibilisation

- L'accompagnement renforcé des copropriétés : en 2018, 38 copropriétés sont venues consulter Info Energie Habitat,
- Participation à des manifestations locales et régionales :
 - Journée du développement durable au Plessis-Robinson le 27 mai 2018,
 - Village Nature et Environnement à Antony les 2 et 3 juin 2018

- Fête de la Science Antony le 14 octobre 2018

Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

La loi de Transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015 vise à permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique aux horizons 2030 et 2050. Cette loi rend obligatoire l'élaboration du PCAET et renforce le rôle des collectivités territoriales en les nommant coordinatrices de la transition énergétique. En conséquence, le PCAET doit être à la fois stratégique et opérationnel.

La démarche a été lancée en novembre 2017 et les principaux thèmes du diagnostic ont été présentés en septembre 2018 au Bureau du Territoire : ils concernent :

- la balance de la production énergétique,
- la balance énergétique et facture énergétique,
- L'analyse des consommations,
- Le bilan carbone du territoire global,
- L'analyse de la séquestration carbone,
- L'analyse de la vulnérabilité,
- Les enjeux du territoire,
- La stratégie.

La production d'énergie du territoire de VSGP, les chiffres clés des projets identifiés :

- 245 installations photovoltaïques situées principalement sur la commune de Clamart dont 4 supérieures à 36 Kva (2,7 GWh/an),
- 72 installations solaires-thermiques situées principalement sur les communes de Clamart et Antony (0,7 GWh/an),
- 1 chaufferie biomasse à Fontenay-aux-Roses (3,7 GWh/an)
- 3 installations de cogénération (1,5 GWh/an),
- 2 installations de géothermie basse énergie au Plessis-Robinson TECNI et ZIPEC (57 GWh/an),
- 1 installation de géothermie basse énergie à Bagneux « réseau Bageops » (109 GWh/an)
- 1 réseau de chaleur « ENORIS » situé sur les communes de Massy et Antony alimenté par la valorisation des déchets ménagers et par la combustion de plaquettes forestières (205 GWh/an).

2) La prévention de la biodiversité, des milieux et des ressources naturelles

La gestion différenciée des espaces verts

La coulée verte des Godets à Antony est entretenue selon les modalités d'une gestion différenciée et écologique afin d'une part, d'offrir aux usagers des espaces diversifiés et d'autre part, de favoriser et développer la biodiversité.

Les traitements chimiques (insecticides et phytosanitaires) sont interdits en raison de leur nocivité pour la faune et la flore.

Les spécificités relatives à l'exécution des travaux forestiers ont été reconduites telles que le broyage sur place des branches et l'étalement du broyat obtenu dans les sous-bois. L'évacuation de tous les déchets végétaux est effectuée sur une plateforme de compostage en vue de leur valorisation.

La gestion différenciée des espaces naturels a permis la protection de la biodiversité et la mise en valeur des paysages

- 3) **L'épanouissement de chacun dans un cadre de vie satisfaisant par la lutte contre l'habitat insalubre, présentée supra.**

POLITIQUE DE LA VILLE

La politique de la ville consiste pour Vallée Sud - Grand Paris à piloter les deux contrats de ville adoptés en 2015 par les anciennes communautés d'agglomération. Ces contrats sont relatifs à des opérations de rénovation urbaine, en partenariat avec l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'objectif est d'œuvrer pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers défavorisés à travers 5 grands axes : la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et de l'emploi, et les nouvelles obligations sur l'Habitat et les axes transversaux, incluant des actions de prévention contre la radicalisation.

Chiffres clés 2018

- 5 quartiers prioritaires répartis sur 3 villes :
 - ✓ Antony, Noyer Doré = 3647 habitants,
 - ✓ Bagneux, Pierre Plate = 1800 habitants,
 - ✓ Bagneux, Tertres Cuverons = 1886 habitants,
 - ✓ Bagneux, Abbé Grégoire-Mirabeau = 1789 habitants,
 - ✓ Châtenay-Malabry Cité-Jardins de la Butte Rouge = 6290 habitants

Soit 15 412 habitants relevant de la géographie prioritaire

Temps forts 2018

- Rédaction de l'évaluation des 2 contrats de ville à mi-parcours en collaboration avec les 3 villes et la Préfecture avec notamment des réajustements sur la stratégie déployée, en réinterrogeant les orientations, en actualisant la programmation des actions.
- Identification des perspectives stratégiques :
 - la formalisation aboutie des stratégies locales de développement économique intégrant la problématique des habitants des quartiers,
 - les enjeux des mobilités : pour l'accès à l'emploi, à la formation, aux services, aux loisirs, les mobilités résidentielles, les « mobilités psychologiques »,
 - le croisement entre développement économique, retour à l'emploi et offres de formation,
 - le parcours résidentiel des habitants, au sein des parcs social et privé, à l'intérieur et à l'extérieur des quartiers. Élément à prolonger par une réflexion autour de la politique de peuplement.
- Participation au lancement d'une Consultation pour Assistance de Vallée Sud - Grand Paris dans la définition et la mise en œuvre de sa stratégie en matière d'attribution de logements sociaux. Avec un volet spécifique Quartier prioritaire Politique de la Ville.

- Poursuite de la mission dédiée à la mise en œuvre des clauses d'insertion. Promouvoir auprès des maîtres d'ouvrage l'intégration de clauses d'insertion dans la réalisation de leurs travaux, notamment. Cette mission appuie ensuite les entreprises dans la réalisation de leurs engagements afin de mobiliser les habitants du territoire et de coordonner des parcours d'insertion vers l'emploi durable, des actions spécifiques information, sensibilisation, accompagnement sont menées auprès des habitants des Quartiers Politique de la ville particulièrement impactés par les difficultés d'emploi.
- Définition de la méthodologie de l'élaboration des diagnostics et des programmes d'actions des bailleurs sociaux liés à l'abattement partiel de la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) dans les quartiers inscrits en géographie prioritaire.
- Renforcement des actions en faveur de la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi et les habitants des quartiers prioritaires. Avec un dispositif couvrant l'ensemble des étapes de la création-reprise : information/sensibilisation, formations, accompagnement technique à la création, appui au montage du dossier de financement, recherche de locaux, et suivi post création ciblé. Réunions d'information/sensibilisation afin de présenter le processus et la méthodologie de la création d'entreprises. Ce dispositif cible plus particulièrement les publics des quartiers prioritaires Politique de la ville.
- Poursuite du portage du dispositif ITI (Investissement Territorial Intégré) FEDER-FSE pour la période 2015-2020. L'ITI consiste en une stratégie territoriale intégrée qui vise à réduire les disparités économiques et sociales en cofinçant des projets dans divers champs d'action. L'un des champs visés est la réduction de la précarité énergétique, subie par certains habitants sur le territoire en particulier ceux résidant dans les quartiers prioritaires. C'est notamment le cas des habitants des résidences du quartier de la Pierre Plate à Bagneux.
-
- Signature et renforcement des programmes d'actions des bailleurs sociaux liés à l'abattement partiel de la Taxe Foncière sur les Propriétés bâties (TFPB) avec des déclinaisons spécifiques : Antony : quartier du Noyer-Doré et pour Bagneux : quartier Abbé Grégoire-Mirabeau et quartier Pierre Plate ; Définition de la méthodologie de l'élaboration des diagnostics et des programmes d'actions.
- Participation aux Conseils des 2 Maisons de la Justice et du Droit (Bagneux et Châtenay-Malabry).
- Evaluation de la programmation financière avec les villes sur des projets structurants pour les prochaines années en lien avec les conventions avec la Région Ile-de-France pour le développement urbain dans les quartiers PNRU (subventions).

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Dans le cadre de ses compétences en matière de développement économique, l'EPT Vallée Sud-Grand Paris a fait le choix d'orienter son action en direction de 3 enjeux prioritaires :

- La promotion du territoire.
- Le soutien aux créateurs et jeunes entreprises.
- La relation avec les grands comptes.

A cet égard, l'année 2018 a été principalement marquée par la définition, au second semestre, du projet de direction ainsi que du plan d'actions et de l'organigramme qui en découlent.

De fait, l'année 2018 peut être considérée comme une année de transition avec la redéfinition des priorités, la réorganisation des dispositifs et le lancement opérationnel de plusieurs projets structurants, notamment la Maison des entrepreneurs et de Vallée Sud Bio Parc.

Chiffres clés 2018

➤ Accompagnement des créateurs d'entreprises :

- 245 habitants porteurs de projets reçus (diagnostic du projet et orientation),
- 184 créateurs accompagnés, dont 75% de demandeurs d'emplois.
- 49 créations effectives (75% de demandeurs d'emplois). 51% femmes (30% de femmes au niveau national).
- 141 bénéficiaires de formations collectives sur 12 sessions.
- 8 réunions d'informations sur la création dans les communes (202 participants),
- 69 dossiers financés par nos partenaires (ADIE : 34, HDSI : 30, RE92 : 5).

➤ Promotion du territoire :

- 750 contacts et demandes de renseignements (600 liées au SIMI, 150 demandes en cours d'année),
- 200 RDV individuels (dont 100 RDV liés au SIMI)
- 60 demandes d'implantations suivies.

➤ Relations entreprise :

- 12 réponses à des demandes de listing d'entreprises ou de données économiques (services VSGP et Villes),
- Accueil de 4 réunions du groupe PLATO animé par la CCI,
- 1 rencontre « eco@valléesud » de présentation des aides régionales : 46 participants (dont 40 chefs d'entreprises), 62 inscrits.

Temps forts 2018

La montée en puissance du dispositif d'accompagnement des créateurs d'entreprises.

Ce dispositif qui couvre l'ensemble des étapes de la création-reprise, concernait initialement les communes de l'ancienne CA Sud de Seine. Il a été étendu à l'ensemble du Territoire à sa création. L'année 2018 marque un important rééquilibrage des publics bénéficiaires grâce à un effort de communication en direction des communes issues des CA de Chatillon-Montrouge et des Hauts-de-Bievres (26 Antoniens en 2018 contre 16 en 2017, 16 Robinsonnais contre 3, 21 Châtillonnais contre 13...).

Pour rappel, ce dispositif est financé à hauteur de plus de 40% par le FSE (RH inclus).

Le partenariat avec les structures d'aide aux financements a également été renforcé avec la signature d'une convention avec l'ADIE (micro-crédit et soutien aux créateurs n'ayant pas accès aux prêts bancaires), permettant de renforcer son action et sa présence sur le territoire.

Cette convention s'ajoute aux partenariats déjà engagés avec HDSI et Réseau Entreprendre 92.

Enfin, un partenariat a été conclu entre Vallée Sud - Grand Paris et la CCI 92 pour adosser le Prix de l'entrepreneur Vallée Sud – Grand Paris au Prix « Made in 92 ». Cette association a permis au Prix de l'entrepreneur de bénéficier de la visibilité médiatique et de la notoriété du « Prix Made in 92 ». L'entreprise lauréate du grand Prix est d'ailleurs issue du territoire.

Le lancement opérationnel de la Maison des entrepreneurs et de Vallée Sud Bio Parc

Ces deux projets phares dans le domaine du développement économique sont entrés en phase opérationnelle en 2018 :

- La Maison des entrepreneurs avec le lancement des travaux de réhabilitation du bâtiment, la formalisation des premiers partenariats et le dépôt des demandes de financements européennes.
- Vallée Sud Bio Parc avec le choix de l'implantation définitive sur deux niveaux de l'immeuble Fahrenheit et l'accord des financements européennes permettant le financement à hauteur de 40% des travaux et des premières années d'exploitation.

La présence de Vallée Sud - Grand Paris au SIMI

Le salon de l'immobilier d'entreprise (SIMI) s'est déroulé du 5 au 7 décembre 2018 au Palais des Congrès de la Porte Maillot. Il a connu un record d'affluence avec 30 454 visiteurs (en très légère augmentation par rapport à 2017)

Le territoire Vallée Sud - Grand Paris participait pour la troisième fois au salon. L'objectif était de communiquer sur les atouts du territoire (habiter et investir) suivant trois axes : les projets d'aménagement (avec des nouveautés, ZAC du Panorama et le quartier Grand Canal à Clamart, les projets de transports et les offres disponibles immédiatement.

Près de 600 contacts (400 en 2017) ont été pris sur le stand par la Direction du développement économique générant une centaine de rendez-vous.

MISSION FONDS EUROPEENS

En décembre 2015, l'ancienne Communauté d'Agglomération Sud de Seine a été sélectionnée, dans le cadre de l'appel à projets INTERACT'IF du Conseil Régional d'Ile-de-France, pour porter l'un des quinze Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) FEDER-FSE régionaux. Ce dispositif vise à territorialiser une partie de l'enveloppe de fonds européens attribuée à la Région pour la période 2014-2020, en confiant la pré-sélection des projets aux intercommunalités, considérées comme organismes intermédiaires de la gestion des fonds. Les projets ainsi identifiés doivent s'intégrer dans la stratégie de développement urbain du Territoire, qui s'articule autour de plusieurs axes thématiques :

- au titre du FSE (action « micro », accompagnement des usagers) : actions en faveur de la création d'entreprise, lutte contre les discriminations, soutien à la formation professionnelle, lutte contre le décrochage scolaire ;
- au titre du FEDER (actions « macro », aménagement du Territoire) : actions en faveur de la diversification des fonctions dans les QPV, opérations de rénovation thermique du bâti résidentiel, soutien à la R&D.

Objectifs de la politique publique :

Le pilotage de ce dispositif a été repris en janvier 2016 par l'EPT Vallée Sud-Grand Paris. Le périmètre initial de réalisation physique des actions a été maintenu afin de respecter les conditions de l'appel à projets régional. Les actions cofinancées dans le cadre de l'ITI doivent ainsi se dérouler sur le territoire de l'ancienne CA Sud de Seine : Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff.

La maquette globale de l'ITI Vallée Sud-Grand Paris a été validée par une convention de délégation de tâches, signée par l'EPT et le Conseil Régional en septembre 2016. La dotation initiale, d'un montant global de 7,9 millions d'euros, se répartit comme suit :

Axe d'intervention stratégique	Enveloppe
Mixité fonctionnelle dans les quartiers prioritaires	32 000 €
Soutien à la création d'activité	478 000 €
Lutte contre les discriminations	69 270 €
Lutte contre le décrochage scolaire	70 005 €
Soutien à la formation professionnelle	549 225 €
Soutien à la R&D	2 661 700 €
Rénovation durable du bâti résidentiel	3 777 363 €
Assistance technique de l'ITI	358 156 €
TOTAL	7 995 719 €

Au sein de l'EPT, une mission Fonds européens a été créée pour préparer et mettre en œuvre la convention de délégation de tâches. Cette mission assure le suivi et la programmation dynamique de

la maquette allouée à l'ITI, l'accompagnement des porteurs pour le montage et le suivi des projets, l'animation du partenariat local, l'interface avec l'autorité de gestion régionale.

Parmi ces missions, l'animation du partenariat local consiste principalement en l'organisation régulière des comités de sélection et suivi (CSS). Cette instance, qui assure le pilotage et la validation des projets intégrant l'ITI, est présidée par le Président de l'EPT et composée des vice-présidents du Territoire en charge de la Politique de la Ville, des Finances, de l'Innovation, du Développement économique et de l'élu en charge de l'Emploi. Sont également représentés les partenaires des actions menées dans le cadre de l'ITI FEDER-FSE. Le comité de sélection et suivi se prononce sur l'opportunité des projets candidats à l'ITI et sur leur pré-sélection pour instruction par les services régionaux. La Région conserve en effet le rôle d'autorité de gestion des fonds, à ce titre l'attribution définitive des subventions est soumise à la validation du Comité régional de programmation (CRP).

En 2018, la Mission poursuit l'action mise en œuvre depuis 2016, à savoir :

- Accompagnement au montage et pré-sélection des projets inscrits dans le programme de projets du dispositif ITI ;
- Accompagnement au suivi et à la réalisation et des demandes de paiement des projets sélectionnés depuis 2016.

En 2018, une nouveauté est à signaler : afin de s'adapter aux évolutions des projets initiaux et de garantir la bonne consommation des crédits initialement affectés, de nouveaux projets (non prévus dans la maquette de 2015) ont été identifiés et sélectionnés par le comité.

Bilan des comités de sélection de 2018

Deux comités de sélection ont eu lieu en 2018 (avril et juin). Le comité a également été consulté par voie écrite à deux reprises (juillet et novembre).

Sur la maquette initiale, sélection du projet de cluster santé porté par l'EPT.

En outre, sélection de 3 nouveaux projets :

- Renouvellement pour la période 2018-2020 du dispositif d'accompagnement à la création/reprise d'activité du Territoire ;
- Soutien à la mise en place de la Maison des Entrepreneurs du Territoire, située à Fontenay-aux-Roses ;
- Mise en place d'un dispositif de prévention du décrochage scolaire à l'Établissement Saint Gabriel de Bagneux, par la Fondation Apprentis d'Auteuil.

En tout, ce sont six dossiers (3 FEDER, 3 FSE) qui ont été sélectionnés, pour un montant total de 1 730 759 euros de subventions européennes (composé à 13% de crédits FSE et 87% de crédits FEDER) et 4 058 098 euros de coût total. Ceci représente 21.6 % de la maquette allouée au Territoire pour 2015-2020.

À cela s'ajoutent les dossiers d'assistance technique du dispositif ITI, pour lesquels une subvention FEDER et une subvention FSE (respectivement 81 945 euros et 15 923 euros) ont été sollicitées pour la période 2018-2020. Ceci correspond à un coût total éligible de 195 737 euros.

AU 31/12/18, le taux de pré-sélection de la maquette ITI cumulé depuis 2016 s'élevait à 5 858 950 euros, soit 73.3% des crédits alloués au Territoire.

Suivi et certification des projets cofinancés par les fonds européens

En 2018 un projet est arrivé à son terme : le dispositif d'accompagnement à la création/reprise d'activité de l'EPT, cofinancé par le FSE de septembre 2016 à août 2018. Cette opération a fait l'objet en fin d'année 2018 d'une demande de paiement à hauteur de 92 007 euros, soit le montant maximum prévisionnel. Le contrôle de service fait sur cette opération est en cours de réalisation.

Deux dossiers terminés en 2017 ont fait l'objet de demandes de paiement des subventions :

- l'opération de renforcement de l'Espace Dynamique d'Insertion porté par l'association Arpeije de 2015 à 2017. Cette demande a donné lieu en 2019 au versement d'une subvention de 37 883 euros ;
- les dossiers d'assistance technique du dispositif ITI pour la période 2015-2017. Ces dossiers ont fait l'objet en 2018 d'un versement de 58 375 euros de FEDER et 10 301 euros de FSE.

Enfin un projet a fait l'objet d'une demande d'avenant à sa convention FEDER : il s'agit du projet de rénovation thermique du quartier de la Pierre Plate à Bagneux, porté par le bailleur Domaxis, dont le périmètre et le calendrier ont été mis à jour afin de tenir compte des préconisations de l'ANRU.

Autres faits marquants

Trois faits marquants du dispositif ITI en 2018 :

- Organisation d'un dialogue de gestion avec la Région Île-de-France, autorité de gestion des fonds européens. Cet échange était une phase préparatoire pour un éventuel appel à manifestation d'intérêt de réallocation des crédits européens résiduels en fin de programmation, en fonction des dynamiques de mobilisation des différents territoires ;
- Ouverture par le Territoire de trois appels à projets, visant à communiquer plus largement sur les possibilités de financement européen, sur les axes de lutte contre les discriminations, employabilité des demandeurs d'emploi, soutien à la recherche & développement. Ces appels à projets, ouverts à la fin du mois de novembre 2018, ont été clos en janvier 2019 et ont permis la sélection de nouveaux projets en 2019 ;
- Un premier audit a été effectué sur une opération du dispositif, dans le cadre d'un audit de la Région par la Commission interministérielle de coordination des contrôles (CICC). Il s'agissait de l'opération d'appui à la création/reprise d'activité (2018-2020) portée par l'EPT, dont les phases de pré-sélection, instruction et conventionnement ont été contrôlées par les auditeurs en fin d'année 2018. Aucune irrégularité n'a été constatée à cette occasion.

LE CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION (CLIC)

Le CLIC est un service social réglementé par la loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale, qui s'inscrit dans la politique sociale départementale en direction des personnes âgées.

Il est autorisé à fonctionner pour 15 ans par arrêté du Président du Conseil départemental depuis le 6 mai 2009 et couvre les villes de Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses et Malakoff, périmètre d'exercice de la compétence défini par le Conseil de Territoire, dans sa séance du 21 novembre 2017. Un point d'accueil de proximité est installé sur chacune des 4 communes avec des coordinatrices gérontologiques et assistantes sur les points d'accueil municipaux.

Le CLIC perçoit du Département des Hauts de Seine une subvention annuelle de fonctionnement de 201 598 € depuis sa création.

Objectifs de la politique publique :

Le CLIC est un guichet unique qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur entourage, pour favoriser leur maintien à domicile et prévenir la perte d'autonomie.

Il doit répondre à une triple logique de proximité, d'accès facilité aux droits et de mise en réseau des professionnels.

C'est aussi un centre de ressources pour les professionnels, un observatoire des besoins et des réponses y afférents.

Les missions du service :

Le CLIC exerce 3 types de missions :

- L'accompagnement individuel des personnes âgées :
 - Informer sur les droits et démarches,
 - Évaluer les besoins de la personne âgée au domicile, en tenant compte de ses désirs et de son environnement,
 - Proposer un plan d'aide individualisé et en assurer le suivi,
 - Orienter vers les services appropriés et coordonner leurs actions.

- L'animation du réseau partenarial :
 - Identifier l'ensemble des acteurs existants sur le territoire d'intervention du CLIC,
 - Mettre en place les instances de concertation et de coordination dans un cadre éthique fixé par une charte de partenariat élaborée avec les partenaires du réseau,
 - Renforcer la dynamique du réseau partenarial (38 rencontres professionnelles organisées dans l'année), permettant aussi un meilleur recensement de l'offre de services portée sur le territoire.

- La mise en place d'actions collectives de prévention, d'information et d'éducation :
 - o Soutien aux aidants, par l'animation mensuelle de groupes de paroles d'aide aux aidants, sur chaque commune, animés par le psychologue du CLIC,
 - o Conférences en faveur des professionnels du réseau ou en direction des usagers,
 - o Ateliers de travail et actions de prévention sur des thématiques particulières.

Chiffres clés pour 2018 :

Démographie :

- 145 992 habitants sur le territoire d'intervention,
 - o dont 29 958 personnes de + 60 ans (20,6%)
 - o dont 11 626 de + 75 ans (8%),
- Une population vieillissante.

Population aidée :

- 1119 personnes aidées en 2018, dont :
 - o 70% sont des femmes,
 - o 76% ont plus de 75 ans,
- 72 personnes en « situation complexe » ont été suivies par le service en 2018.

Typologie des demandes :

- 1199 dossiers de demandes traités en 2018, dont :
 - o 48% concernent des aides liées à la vie à domicile,
 - o 21% constituent des demandes d'accès aux droits.
 - o 8% sont en lien avec une offre de soins
- 774 dossiers de demandes (65%) émanent d'un particulier (l'utilisateur lui-même ou son entourage),
- 40% des situations suivies ont nécessité une prise en charge avec évaluation et mise en place d'un plan d'aide,
- 6 301 entretiens ont été réalisés dont 42% par téléphone et 731 visites à domicile effectuées (12%).

Les temps forts 2018 :

- Rencontre organisée par le CLIC avec les 12 EHPAD et les 7 Résidences autonomie du territoire d'intervention (décembre 2018).
- 4 rencontres thématiques en commission gérontologique plénière (participation d'une trentaine de professionnels à chaque rencontre). Thématiques abordées :
 - Le syndrome de Diogène
 - Les différentes mesures d'hospitalisation sous contrainte.
 - Le quotidien d'un Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs

- L'emploi à domicile entre particuliers et l'accompagnement proposé par la FEPEM (Fédération des Particuliers EMPloyeurs).
- Conférence sur la nutrition, sur le thème « Mieux manger à moindre coût », animée par une nutritionniste, suivie de 2 cycles de 5 ateliers cuisine.
- Participation au projet « Connect & Nous » Il s'agit d'un projet présenté à la Conférence départementale des Financeurs des Hauts-de-Seine. Ce projet vise à favoriser l'usage du numérique pour les seniors grâce à des tablettes qui leur sont attribuées, maintenir le lien social, valoriser les actions de prévention portées par les communes couvertes, et faciliter le parcours d'accompagnement du senior. Le CLIC n'est pas le porteur principal de ce projet, mais a été associé largement à l'opération. Dans le cadre de ce projet, 30 seniors ont bénéficié d'une tablette et de l'application « Aidé & Moi » ainsi que d'une formation à l'usage de la tablette et de l'application.
- 2 Interventions du CLIC lors d'évènements organisés par le CMS de Fontenay-aux-Roses, sur la prévention des chutes.
- Intervention du CLIC auprès des résidents du Clos La paume, résidence autonomie à Bagneux, pour une présentation des missions du CLIC et ses modalités d'interventions.
- Action de soutien aux personnes âgées en grande difficulté psychologique, grâce à l'accompagnement du psychologue mandaté par le CLIC dans le cadre d'un marché public.
- La Pause des Aidants : des groupes de paroles thématiques, animés tous les mois sur les villes par le CLIC et le psychologue, ainsi que des permanences individuelles entre l'Aidant et le psychologue, pour un entretien plus personnel.

Services fonctionnels et vie des services



Vallée Sud
Grand Paris

LES RESSOURCES HUMAINES

Vallée Sud - Grand Paris s'appuie sur près de 900 collaborateurs afin de mettre en œuvre ses missions de service public. Ils ont contribué à la mise en place de cette nouvelle collectivité dans des délais très réduits, imposés par la loi.

L'enjeu pour Vallée Sud - Grand Paris consiste à piloter la masse salariale dans un contexte budgétaire fortement contraint tout en préservant ses ressources Humaines et en les accompagnant dans leur développement professionnel.

Chiffres clés 2018

- 872 agents, 45,65% d'hommes et 54,35% de femmes,
- 15 213 bulletins de salaire environ,
- 723 jours de formation,
- 120 recrutements,
- 9 séances du Comité Technique, 4 séances du CHSCT,
- Masse salariale : 34,2 M€.

Les temps forts 2018

La mise en place du règlement intérieur relatif aux conditions d'emploi

La fusion des trois intercommunalités a nécessité l'élaboration d'un diagnostic des conditions d'emplois des agents au sein des équipements de Vallée Sud - Grand Paris et la rédaction d'un règlement intérieur venant :

- rappeler le cadre légal dans lequel doivent s'inscrire nos missions de service public tout en tenant compte des sujétions particulières de certains métiers,
- harmoniser les conditions d'emploi par métier et ainsi assurer une équité entre les agents exerçant les mêmes missions,
- renforcer la qualité de service public rendu sur le territoire tout en assurant une qualité de vie au travail.

Le démarrage du travail sur l'harmonisation du régime indemnitaire

Ce travail s'inscrit dans la volonté de l'EPT de mettre en place un régime indemnitaire basé sur les fonctions exercées par les agents du territoire rendant ainsi la politique de régime indemnitaire lisible, équitable et transparent pour ces derniers. En 2018, cette harmonisation a concerné les agents des piscines et des médiathèques.

Les élections professionnelles

Le 6 décembre 2018, les agents du territoire ont été invités à élire leurs représentants du personnel notamment pour siéger au comité technique et au CHSCT. Compte tenu des effectifs de la collectivité, le nombre de représentants du personnel a été fixé à 6 titulaires et 6 suppléants. Le taux de participation a été de 41.9% (371 votants), contre 45.6% en 2016. Les résultats ont été les suivants :

l'UNSA a obtenu 2 sièges avec 124 voix, la CFDT a obtenu 2 sièges avec 108 voix, la CGT a obtenu 1 siège avec 67 voix et la Délégation Autonome a obtenu 1 siège avec 64 voix.

La mise en place d'un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail de prévention des risques psychosociaux

Un cabinet extérieur a accompagné la collectivité pour réaliser un diagnostic des conditions de travail et des facteurs de risques psychosociaux existants à travers notamment un questionnaire adressé aux agents et définir un plan d'actions d'amélioration des conditions de travail et de prévention des RPS. Ce plan d'actions a été présenté en CHSCT le 19 octobre 2018 et approuvé à l'unanimité.

Le Noël des enfants du personnel

Le 16 décembre, les enfants des collaborateurs de Vallée Sud - Grand Paris, accompagnés de leurs parents, ont pu assister à une représentation cinématographique au Grand Rex.

La Soirée des vœux au personnel

A l'occasion d'une soirée organisée le 25 Janvier au sommet de la Tour Montparnasse, dans le restaurant, le Président de Vallée Sud - Grand Paris a présenté ses vœux au personnel. L'occasion de féliciter les agents pour le travail effectué durant cette année et présenter les projets de la collectivité.

La Cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail le 12 juin 2018

29 personnes ont été récipiendaires cette année : 24 médaillés du travail et 5 retraités.

Parmi les médaillés du travail, 8 médailles d'argent récompensant 20 ans de service ont été distribuées, 8 médailles vermeil pour 30 ans de service et 8 médailles d'or pour 35 ans de service.

LES MOYENS FINANCIERS

- Sur 2018, les recettes de VSGP sont plus dynamiques que les dépenses, respectivement arrêtées à 203 M€ et 171M€. L'épargne brute progresse à 32M€.
- L'endettement reste maîtrisé : à fin 2018, l'encours de dette, c'est-à-dire le stock de capital à rembourser aux établissements bancaires s'établit à 109 M € contre 104 M € l'année précédente.
- L'exposition au risque de taux est faible avec 100% des emprunts classés en 1A selon la charte Gissler.

Capital restant dû	109 416 568 €
Taux moyen (Ex/Ex Annuel)	1.73 %
Durée de vie résiduelle	18 ans et 3 mois
Durée de vie moyenne	9 ans et 10 mois
Nombre de lignes	32

- La charge de la dette reste modérée par rapport aux ressources financières de la collectivité. Le remboursement en capital et en intérêts – respectivement 11,5 M € et 2,4 M € - représente moins de 10% des recettes réelles de fonctionnement (6,8%). Le ratio de désendettement qui rapporte l'encours de dette à l'épargne brute est de 3,4 ans, soit à un niveau très inférieur au seuil d'alerte de 12 ans, durée de référence utilisée par l'État dans les contrats financiers qu'elle conclut avec les collectivités.
- L'ensembles des données et analyses budgétaires et financières 2018 figurent dans le rapport et la note de synthèse du compte administratif 2018, publié et diffusé sur le site internet de VSGP.

Un programme d'investissements ambitieux

Le territoire a investi 44,4 M € dans des opérations de construction de nouveaux équipements ou d'aménagement d'équipements existants (26 M € de dépenses sur l'exercice et 18,4 M € engagés et comptabilisés en restes à réaliser). L'année 2018 a vu l'avancement d'opérations majeures :

- Théâtre Firmin Gémier (1,12M €) ;
- Conservatoire de Bourg-la-Reine/Sceaux (1,4 M €) ;
- Piscine Antony des Iris/ Pajeaud (0,72 M €) ;
- Rénovation théâtre des gémeaux à Sceaux (0,9 M €) ;
- Médiathèque La Buanderie de Clamart (0,2 M €) ;
- Réhabilitation du bâtiment A de la Résidence universitaire Antony (0,16 M €).

Parallèlement, le territoire a poursuivi les opérations de maintien et de rénovation du patrimoine :

- 6 M € de travaux sur les réseaux des eaux pluviales ;
- 2,5 M € sur les réseaux d'éclairage public ;
- 1,3 M € de travaux sur les équipements et bâtiments publics ;

- 0,8 M € sur les hydrants ;
- 0,7 M € sur les ordures ménagères ;
- 0,3 M € de renouvellement de matériels et travaux informatiques.

Des processus de paiement et d'encaissement des recettes dématérialisés

Depuis 2017, l'engagement des dépenses et le paiement des factures est dématérialisé : saisie des engagements et des bons de commande dans le logiciel financier, possibilité pour les fournisseurs de déposer les factures par la plateforme nationale Chorus Pro, signature électronique des mandats et des titres de recettes, émission de titres de recettes dématérialisés sous la forme d'avis de sommes à payer.

Nombre de mandats	14 147
Nombre de titres	3 469
Nombre de factures CHORUS (factures électroniques)	2 671
Nombre de bons de commande	7 679

La stabilisation des effectifs et la normalisation des processus a permis d'accélérer significativement les délais de paiement (en moyenne, 20 jours de moins que l'année précédente ; -25%). Le délai de recouvrement a progressé de 12 jours (-9%).

Temps forts et événements marquants de 2018

Maintien de la dotation d'intercommunalité pour 2019

La loi NOTRe prévoyait à partir de 2019 la perte de la dotation d'intercommunalité pour les établissements publics territoriaux au profit de la Métropole du Grand Paris, privant ainsi les EPT d'une ressource essentielle à l'équilibre de leur budget. Cette dotation représentait près 6 M € en 2018 pour le territoire. Les négociations menées par les établissements publics territoriaux, notamment via l'Alliance des Territoires, ont permis de reconduire cette dotation dans la loi de finances de 2019. La question de son maintien reste posée pour 2020.

Définition de la feuille de route de la direction des finances

Trois ans après la création de l'établissement public territorial et la mise en place des processus financiers fondamentaux (dématérialisation de la chaîne comptable, interconnexion avec la plateforme chorus, bases d'une comptabilité analytique), à l'instar des autres directions de la collectivité, la direction des finances a défini son projet de développement et de conduite de son action selon trois principaux axes qui seront déclinés en actions concrètes en 2019 :

- L'amélioration de la fluidité et de la sécurité des processus comptables et financiers, dans une perspective de certification des comptes à moyen terme ;
- Le développement d'outils de pilotage financier et de gestion ;
- Le partage plus large de la fonction financière avec les autres directions de l'établissement et les partenaires extérieurs.

Les assemblées

Le service des assemblées a assuré la mise en place de la nouvelle gouvernance de l'Etablissement public territorial au 1^{er} janvier 2016 : installation du Conseil du Territoire, élection du Président, des Vice-Présidents, constitution des commissions thématiques et installation du bureau.

Ce service a pour missions de préparer les instances délibératives et assurer le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité.

Chiffres clés 2018

- 49 instances territoriales :
 - o 7 Conseils de Territoire,
 - o 11 Bureaux de Territoire,
 - o 21 Commissions de Territoire,
 - o 10 Comité des DGS.

- Contrôle interne et gestion de 795 actes administratifs :
 - o 224 délibérations du Conseil de Territoire et du Bureaux,
 - o 138 décisions du Président dans le cadre de sa délégation confiée par le Conseil,
 - o 65 arrêtés,
 - o 368 conventions.

Temps forts 2018

L'année 2018 a été marquée par la mise en place, fin 2017, de l'envoi dématérialisé via KBox des dossiers aux élus territoriaux pour l'ensemble des instances, animés par la volonté de réduire les délais de transmission et réaliser des économies liées à la réduction des dossiers imprimés. Ainsi, 39 élus ont choisi d'opter pour l'envoi dématérialisé, représentant une économie de 832 euros.

Les moyens généraux et le service courrier

Ce service est tourné dans ses missions quotidiennes vers les autres services auxquels il apporte les outils nécessaires à l'exécution logistique, matérielle et documentaire : fournitures administratives, abonnements presse, parc de véhicules, gestion du courrier, installation des salles des instances, accueils physique et téléphonique.

Chiffres clés 2018

- 12 169 courriers arrivés
- 3 566 courriers départ
- 17 280 km parcourus par les appariteurs

Temps forts 2018

En 2018, le parc automobile a été réorienté vers la fin du recours au thermique.

Dans d'un nouveau marché public de location de véhicules, Vallée Sud - Grand Paris s'est doté de 10 véhicules électriques et 6 véhicules hybrides.

10 bornes électriques ont été installées au niveau -2 du parking du siège de Vallée Sud - Grand Paris. Au-delà de la réduction de l'empreinte écologique, il est attendu que ce dispositif génère une économie financière.

LA DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction des affaires juridiques et de la commande publique assure trois missions principales :

- l'expertise juridique afin d'éclairer les élus et les services,
- la gestion des contentieux, afin de défendre les intérêts de la collectivité devant les instances juridictionnelles le cas échéant, en recourant aux prestations d'un avocat le cas échéant,
- la commande publique, afin d'assurer le respect des règles de mise en concurrence des prestataires, d'accompagner les services dans la définition de leurs besoins et de gérer les procédures des marchés publics : passation, notification, avenant.

Chiffres clés 2018

- 56 marchés lancés et notifiés en 2018, dont 30 intègrent une clause ou des critères de développement durable,
- 90 jours de délai moyen entre la publicité et la notification,
- 6 commissions d'appel d'offres,
- 19 sinistres déclarés en dommages aux biens,
- 8 sinistres ont été déclarés en flotte automobile,
- 12 sinistres ont été déclarés en responsabilité civile,
- 40 contentieux sont en cours d'instruction.

Temps forts 2018

En 2018, la direction a accompagné la collectivité dans le transfert de la compétence aménagement. Elle a également préparé et géré la mise en place du nouveau contrat de prestation de gestion, du restaurant inter-entreprises du siège administratif de Vallée Sud - Grand Paris.

LA DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATIONS

La direction des systèmes d'information organise la circulation de l'information de la collectivité, tant interne qu'externe : gestion des systèmes de téléphonie, gestion et organisation du stockage des données, architecture des réseaux, sécurisation des systèmes et protection des données, expertise technique et accompagnement des services dans la mise en place de logiciels.

Chiffres clés 2018

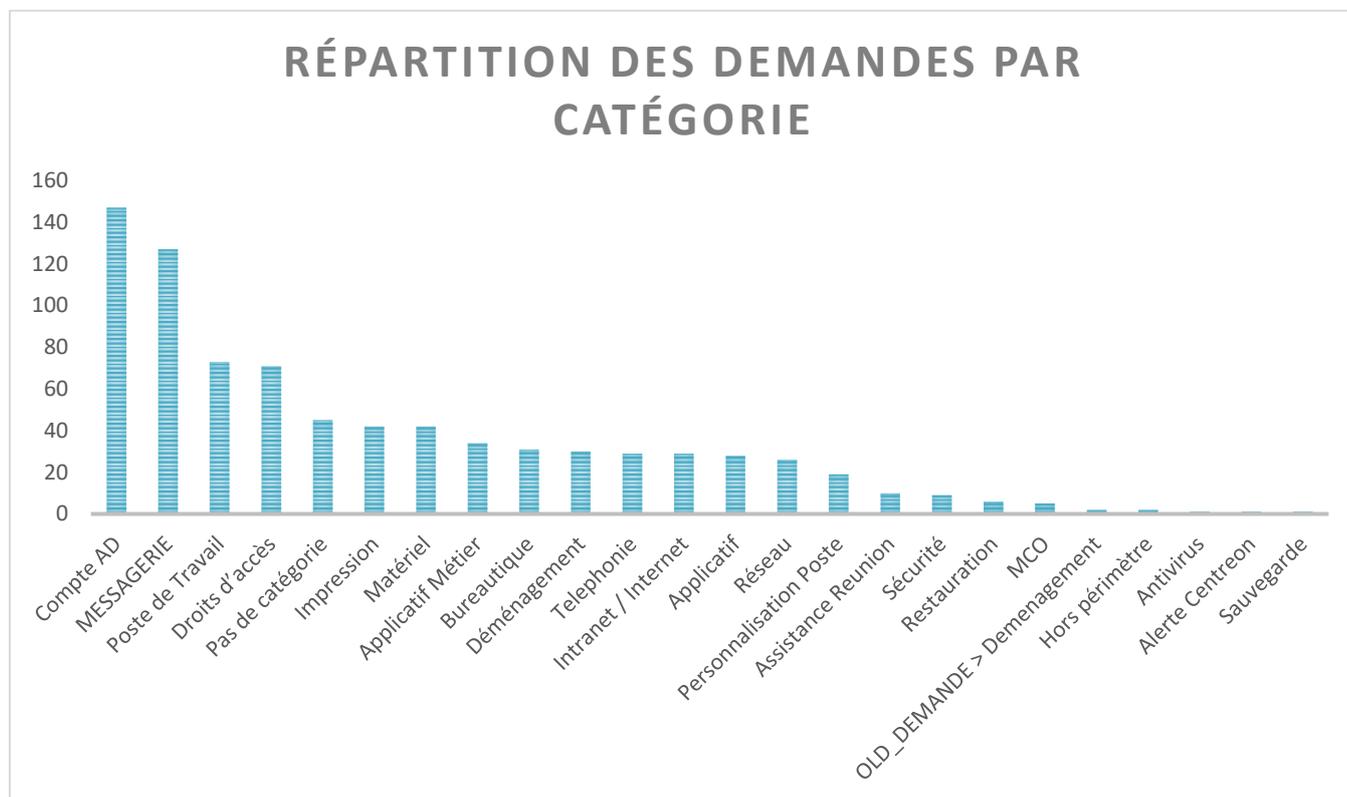
- 2 431 appels et 2 403 tickets traités par le service support informatique,
- 28 000 attaques de virus,
- 1 200 spyware/ greyware,
- 462 violations d'url (spam, phishing, coin mining),
- 48 serveurs virtuels,
- 501 comptes informatiques,
- 10 To d'espace disque serveurs utilisés,
- 31 applications métiers, dont 14 en mode SaaS,
- Taux de disponibilité des serveurs : 97,41%.

Temps forts 2018

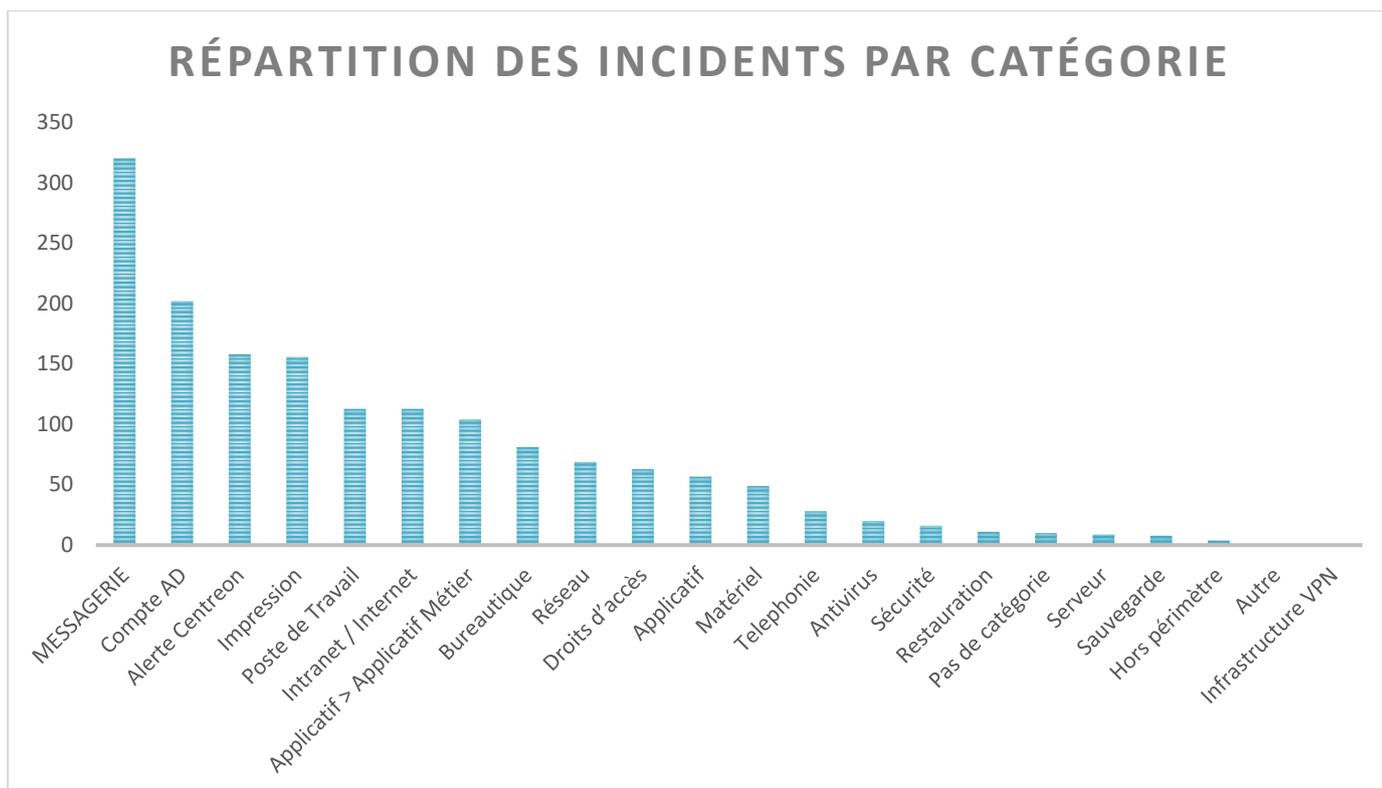
- Changement de direction mi 2018 avec l'arrivée d'un nouveau Directeur.
- Renfort de la DSI fin d'année 2018 avec l'arrivée d'une nouvelle assistante comptable. Ce qui a permis la gestion autonome des sujets administratifs et financiers.
- Etude préalable sur le réseau Fibre du territoire Vallée Sud - Grand Paris,
- Mise en conformité de l'annuaire de connexion VSGP.

La société Vital accompagne également VSGP dans l'évolution de son système d'information.

Bilan des tickets par type de demandes :



Bilan des incidents :



Les actions en matière de protection des données à caractère personnel :

Le Règlement général pour la protection des données (n°2016/679), approuvé par le Parlement européen et le Conseil le 27 avril 2016 est entré en vigueur le 25 mai 2018.

En France, la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, a été modifiée par la loi n°2018-493 du 21 juin 2018 puis par l'ordonnance n°2018-1125 du 12 décembre 2018 afin de prendre en compte les nouvelles obligations européennes.

Le RGPD a pour principal objet de renforcer la protection des données personnelles des personnes vivant dans l'Union Européenne. Les entreprises, les associations mais aussi les administrations collectent des quantités de plus en plus importantes de données personnelles notamment pour assurer leur mission de service public et il convient de garantir aux citoyens une utilisation conforme à leurs intérêts.

Aussi, l'Etablissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris a entamé dès 2018 un processus en vue de sa mise en conformité avec ce nouveau cadre juridique.

Les principales actions engagées :

- Désignation et formation d'une déléguée à la protection des données
- Appui d'un cabinet spécialisé pour engager la sensibilisation des agents de Vallée Sud - Grand Paris et engager les principaux chantiers de mise en conformité.

La mission du cabinet INFHOTEP a consisté dans :

- La réalisation d'un état des lieux en matière de sécurité informatique et en matière de protection des données personnelles,
- La sensibilisation des agents de Vallée Sud - Grand Paris aux nouvelles obligations du RGPD à travers des ateliers,
- L'engagement du travail de constitution du registre des traitements, le recensement des documents de collecte de données personnelles,
- La définition d'un plan d'action de mise en conformité et un calendrier de mise en œuvre.

La mission a débuté par un audit de la situation de Vallée Sud - Grand Paris au regard du RGPD et des réunions de sensibilisation de l'encadrement.

Elle s'est poursuivie par 15 ateliers en formations restreintes sur différentes thématiques :

- La réalisation du registre des traitements,
- L'information des usagers et la communication,
- La gestion des sous-traitants,
- Le RGPD et la commande publique,
- La réalisation d'une étude d'impact.

La mission du cabinet s'est achevée par un rapport comportant un plan d'action permettant à Vallée Sud - Grand Paris de parvenir à un niveau satisfaisant de conformité au RGPD.